

de l'Eau, des Aménagements
Hydrauliques et de
l'Assainissement

Burkina Faso

Unité - Progrès - Justice

Cabinet***

Secrétariat Permanent du Plan
d'Action pour la Gestion Intégrée des
Ressources en Eau

Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE)

« PHASE 2 »

DOSSIER DU COMITE DE PILOTAGE

1^{ème} session 2014

21 février 2014

Bilan annuel des activités 2013

Plan de travail et budget 2014

Version soumise à approbation du Comité de Pilotage

Février 2014

Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE)

« PHASE 2 »

DOSSIER DU COMITE DE PILOTAGE 1^{ème} session 2014 21 février 2014

**Bilan annuel au 31 décembre 2013
Plan de travail et budget 2014**

Approuvé par le Comité de Pilotage en séance ordinaire du 21 février 2014

Pour le Comité de Pilotage

Ouagadougou, le

**Le Secrétaire Général du Ministère
de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement**

Sommaire

1	Introduction	11
2	Partie 1 : Bref rappel du PAGIRE phase 2	12
2.1	Objectifs et résultats.....	12
2.2	Mise en œuvre du PAGIRE phase 2	12
2.3	Sources de financement du PAGIRE phase 2	13
2.3.1	Protocole de Financement Commun et « paiement direct »	13
2.3.2	Millenium Challenge Corporation.....	14
2.3.3	Appuis à l'agence de l'eau du Nakanbe par des agences de l'eau partenaires.....	15
2.3.4	Appuis à l'agence de l'eau du Mouhoun par des agences de l'eau partenaires	16
2.3.5	Projet volta 4 du (CPWF) dans le bassin de la volta.....	16
3	Partie 2 : Bilan du PTB 2013	17
3.1	Démarche méthodologique	17
3.2	Bilan des activités inscrites à l'objectif spécifique 1.....	18
3.2.1	Bilan des activités des agences de l'eau.....	19
3.2.2	Bilan des activités des autres structures d'exécution intervenant à l'OS 1	22
3.3	Bilan des activités inscrites à l'objectif spécifique 2.....	22
3.4	Bilan des activités inscrites à l'objectif spécifique 3.....	24
3.5	Bilan des activités inscrites à l'objectif spécifique 4.....	26
3.6	Bilan de l'objectif général du PAGIRE	28
3.7	Bilan des indicateurs annuels.....	31
3.8	Divers.....	35
3.8.1	Réalisation de missions d'évaluation.....	35
3.8.2	Mobilité du personnel.....	36
3.9	Situation de l'exécution budgétaire	36
3.9.1	Situation du Plan de Passation des Marchés.....	36
3.9.2	Exécution financière du budget du PTB 2013	41
3.9.3	Exécution budgétaire de la composante GIRE du MCA-BF	45
4	Partie 3 : Programmation du PTB 2014 du PAGIRE.....	46
4.1	PTB de l'objectif général	46
4.2	Objectif spécifique 1	51
4.2.1	PTB 2014 de l'OS 1	51

4.2.1.1	PTB 2014 de l'AEN.....	55
4.2.1.2	PTB 2014 de l'AEM.....	57
4.2.1.3	PTB 2014 de l'AEC.....	60
4.2.1.4	PTB 2014 de l'AEG.....	63
4.2.1.5	PTB 2014 de l'AEL.....	65
4.2.1.6	Synthèse de la répartition des budgets par résultat et par AE.....	68
4.2.1.7	Activités de la DGBH inscrites à l'OS 1.....	69
4.3	Objectif spécifique 2.....	69
4.3.1	Analyse du PTB 2014 de l'OS 2.....	69
4.4	Objectif spécifique 3.....	73
4.4.1	Analyse du PTB 2014 de l'OS 3.....	73
4.5	Objectif spécifique 4.....	77
4.5.1	Analyse du PTB 2014 de l'OS 4.....	77
5	Résultats attendus et indicateurs annuels 2014.....	81
6	Risques et mesures d'atténuation-PTB 2014.....	83
7	Conclusion.....	84

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : bilan détaillé des activités du PTB 2013

Annexe 2 : grille de pondération

Annexe 3 : plan de travail et budget pour l'année 2014

Annexe 4 : plan d'équipement des structures d'exécution pour l'année 2014

Annexe 5 : plan de passation des marchés (PPM) pour l'année 2014

Annexe 6 : plan de formation 2014 pour l'année 2014

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : montants prévus de l'appui danois-----	13
Tableau 2 : montants prévus de l'appui suédois-----	14
Tableau 3 : montants prévus de la contrepartie nationale-----	14
Tableau 4 : montants prévus des appuis néerlandais et français à l'AEN-----	16
Tableau 5 : répartition des SA par structures d'exécution-OS 1-----	19
Tableau 6: bilan annuel de l'avancement des SA des AE-OS 1-----	19
Tableau 7: taux de réalisation des SA par résultat et par AE-----	21
Tableau 8: répartition des SA par structure d'exécution-OS 2-----	22
Tableau 9 : bilan annuel de l'avancement des SA-OS 2-----	23
Tableau 10 : taux de réalisation des SA comparé au taux pondéré d'exécution-OS2-----	23
Tableau 11 : bilan annuel de l'avancement des SA-OS 3-----	25
Tableau 12 : taux de réalisation des SA comparé au taux pondéré d'exécution-OS 3-----	25
Tableau 13 : bilan annuel de l'avancement des SA-OS 4-----	27
Tableau 14 : taux de réalisation des SA comparé au taux pondéré d'exécution-OS 4-----	27
Tableau 15 : bilan annuel de l'avancement des SA-OG-----	28
Tableau 16 : taux de réalisation des SA comparé au taux pondéré d'exécution-OG-----	29
Tableau 17 : cibles atteintes en 2013-----	32
Tableau 18 : situation d'exécution du PPM du SP/PAGIRE-----	38
Tableau 19 : situation d'exécution du PPM de la DAF/MEAHA-----	39
Tableau 20 : situation des marchés de la Direction Générale de l'Eau du Nakanbé-----	40
Tableau 21 : dépenses 2012 de la composante GIRE MVA-BF-----	45
Tableau 22 : répartition des sous-activités du PTB 2014-----	47
Tableau 23 : PTB 2014 du PAGIRE-----	49
Tableau 24 : PTB 2014 de l'OS 1-----	52
Tableau 25 : budget par résultat de l'OS 1-----	54

Tableau 26 : PTB 2014 de l'AEN-----	56
Tableau 27 : PTB 2014 de l'AEM-----	59
Tableau 28 : PTB 2014 de l'AEC-----	62
Tableau 29 : PTB 2014 de l'AEG-----	64
Tableau 30 PTB 2014 de l'AEL-----	67
Tableau 31 : répartition (%) des budgets par résultat et par agence-----	68
Tableau 32 : PTB 2014 de l'OS 2-----	71
Tableau 33: PTB 2014 de l'OS 3-----	74
Tableau 34: PTB 2014 de l'OS 4-----	79
Tableau 35 : cibles 2014-----	81
Tableau 36 : risques et mesures d'atténuation-----	84

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : taux de réalisation des SA comparé au taux pondéré d'exécution-----	20
Graphique 2 : illustration du taux de réalisation des SA par résultat et AE-----	21
Graphique 3 : illustration du taux de réalisation des SA comparé au TPE-OS 2-----	24
Graphique 4: illustration du taux de réalisation des SA comparé TPE-OS 3-----	26
Graphique 5 : illustration du taux de réalisation des SA comparé au TPE-OS 4-----	27
Graphique 6: illustration du bilan annuel de l'avancement des SA de l'OG-----	28
Graphique7 : illustration du taux de réalisation des SA comparé au TPE-OG-----	30
Graphique 8 : pourcentage du budget affecté à chaque objectif spécifique-----	50
Graphique 9 : contribution en % de chaque source de financement au PTB 2014-----	50
Graphique 10 : pourcentage du budget affecté à chaque structure-OS 1-----	53
Graphique 11: contribution en % de chaque source de financement au PTB 2014-OS 1-----	53
Graphique12 : pourcentage du budget affecté à chaque résultat-PTB AEN-----	56
Graphique 13: contribution en % de chaque source de financement-AEN-----	56

Graphique 14: pourcentage du budget affecté à chaque résultat-PTB AEM-----	59
Graphique 15 : contribution en % de chaque source de financement AEM-----	59
Graphique 16: pourcentage du budget de chaque résultat PTB AEC-----	62
Graphique 17 : contribution en % de chaque source de financement AEC-----	62
Graphique 18 : pourcentage du budget affecté à chaque résultat PTB AEG-----	64
Graphique 19 : contribution en % de chaque source de financement-AEG-----	64
Graphique 20 : pourcentage du budget affecté à chaque résultat-PTB AEL-----	67
Graphique 21 : contribution en % de chaque source de financement AEL-----	67
Graphique 22 : pourcentage du budget affecté à chaque résultat-OS 2-----	72
Graphique 23 : pourcentage du budget affecté à chaque résultat-OS 3-----	75
Graphique 24 : contribution en % de chaque source de financement-OS 3-----	75
Graphique 25 : pourcentage du budget affecté à chaque résultat-OS 4-----	79
Graphique 26 : contribution en % des sources de financement-OS 4-----	79

SIGLES ET ABREVIATION

AE	:	Agence de l'Eau
AEC	:	Agence de l'Eau des Cascades
AEG	:	Agence de l'Eau du Gourma
AEL	:	Agence de l'Eau du Liptako
AEM	:	Agence de l'Eau du Mouhoun
AELB	:	Agence de l'eau Loire Bretagne
AEN	:	Agence de l'Eau du Nakanbé
AEPA	:	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
Asdi	:	Agence suédoise de coopération internationale au développement
AUE	:	Association des Usagers de l'Eau
BD-SNIEau	:	Base de données du SNIEau
BPO	:	Budget Programme par Objectif
CB	:	Comité de Bassin
CFE	:	Contribution Financière en matière d'Eau
CISE	:	Comité Inter-services de l'Eau
CLE	:	Comité Local de l'Eau
CNEau	:	Conseil National de l'Eau
CNP	:	Comité National de Pilotage
CP	:	Comité de Pilotage
CPCR-EAU	:	Cadre Permanent de Concertation sur la Recherche dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement
CP/PAGIRE	:	Comité de Pilotage du PAGIRE
CPWF	:	Challenge Program for Water and Food
Danida	:	Agence danoise de coopération internationale
DAO	:	Dossier d'Appel d'Offre
DGBH		Direction Générale des Bassins Hydrographiques
DGRE	:	Direction Générale des Ressources en Eau
DEIE	:	Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau
DGM	:	Direction Générale de la Météorologie
DLR	:	Direction de la Législation et de la Réglementation
DREAHA	:	Direction Régionale de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement
EES	::	Evaluation Environnementale Stratégique
GIRE	:	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWI	:	Global Water Initiative
IEC	:	Information, Education, Communication
IOTA	:	Installation Ouvrage Travaux et Activités
IWMI	:	International Water Management Institute
MCA	:	Millenium Challenge Account
MCC	:	Millenium Challenge Corporation
MEAHA	:	Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement

ONEA	:	Office National de l'Eau et Assainissement
OG	:	Objectif Général
OS	:	Objectif Spécifique
PAGIRE	:	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PC	:	Panier Commun
PD	:	Paieement Direct
PDA	:	Projet de développement de l'agriculture (MCA)
PFC	:	Protocole de Financement Commun
PN-AEPA	:	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PTB	:	Plan de Travail et Budget
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
RW	:	Reest en Wieden
SA	:	Sous-Activités
SAGE	:	Schéma d'Aménagement et de Gestion de l' Eau
SDAGE	:	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SNIEau	:	Système National d'Information sur l'Eau
SP/PAGIRE	:	Secrétariat Permanent du PAGIRE
TPE	:	Taux pondéré d'exécution physique
VREO	:	Valorisation des Ressources en Eau de l'Ouest

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

Ministère de tutelle	Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement
Intitulé du programme	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau phase 2 (PAGIRE 2)
Zone d'intervention	Tout le territoire national
Durée	Six ans (2010-2015)
Date de démarrage	Juillet 2010
Date de clôture	Décembre 2015
Coût (F CFA)	21 265 591 100
Financement:	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement du Burkina Faso - Agence danoise de coopération internationale (Danida) - Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi) - Millennium Challenge Corporation (MCC) - Initiative Mondiale pour l'Eau (GWI) - Agence de l'eau Reest en Wieden des Pays-Bas - Agence de l'eau Loire Bretagne de la France - Volet 4/CPWF
Structure de pilotage / coordination	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de Pilotage - Secrétariat Permanent du PAGIRE
Organismes/Structures d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) - Direction Générale des Bassins Hydrographiques - Agences de l'eau - Autres structures partenaires (Météo, Collectivités territoriales...) - Direction régionale du MEAHA

1 Introduction

Le présent rapport dresse le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2013 et propose un programme de travail pour l'année 2014. Le rapport est établi par le Secrétariat Permanent du PAGIRE sur la base des informations fournies par les structures d'exécution que sont :

- la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE);
- la Direction Générale des Bassins Hydrographiques (DGBH) ;
- les Directions Générales des agences de l'eau (AEN, AEM, AEC, AEG et AEL) ;
- la Direction Générale de la Météorologie (DGM).

Après l'introduction, la seconde partie du rapport rappelle succinctement les objectifs et les résultats attendus du PAGIRE ; elle rappelle également les différentes sources de financement.

La troisième partie est consacrée au bilan annuel du PTB 2013. Une première section décrit la démarche méthodologique qui a permis de l'élaborer alors que les sections suivantes dressent le bilan du PTB 2013 par objectif spécifique et pour l'objectif général. Globalement, en 2013 le pourcentage de réalisation des sous-activités inscrites à l'objectif général est de 79.3 % ce qui correspond à un taux pondéré d'exécution physique de 74 %.

L'année 2013 a connu une avancée majeure dans la mise en place des agences de l'eau. En effet, les agences de l'eau du Mouhoun, des Cascades, du Gourma et du Liptako (ex Noyaux Techniques) disposaient au 31 décembre de leurs instances par la mise en place d'une direction générale et de leur comité de bassin respectif.

La partie 4 est axée sur la programmation technique et financière pour l'année 2014 (PTB 2014).

Le budget total du PTB 2014 est estimé à 5 773 746 365 FCFA. Il comporte 8 sources de financement dont les principales sont le PFC¹ avec une contribution de 3 121 978 268 FCFA (54 % du budget total), le MCC pour un montant de 1 305 342 625 FCFA (22.6 % du budget total) et l'Etat pour un montant de 229 391 232 FCFA sur le titre T 5.1 (4 % du budget total) et de 555 982 400 FCFA sur le titre T 5.2 (9.6 % du budget total).

Le budget de l'objectif spécifique 1 représente 53.7 % du montant du budget total du PTB 2014, le budget de l'objectif spécifique 2 en représente 4.3 % alors que le budget de l'objectif spécifique 3 constitue 13.9 % du PTB 2014 ; le budget de l'objectif spécifique 4 correspond à 28.1 % du budget total. La répartition du budget du PTB 2014 par objectif spécifique montre clairement que, conformément aux recommandations de la revue à mi-parcours, les activités d'opérationnalisation des agences de l'eau sont priorisées (53.7 % du budget total).

Le rapport est complété par les annexes.

¹ Note : Le Protocole de financement Commun regroupe les 3 partenaires suivants : l'Etat, la Suède et le Danemark. Toutefois, pour plus de clarté, dans les tableaux et le texte l'intitulé « PFC » regroupe uniquement des fonds de la Suède et du Danemark alors que les intitulés « T 5.1 » et « T 5.2 » représentent les contributions de l'Etat au PTB.

2 Partie 1 : Bref rappel du PAGIRE phase 2

2.1 Objectifs et résultats

L'objectif général du PAGIRE est de « *Contribuer à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau du pays, adaptée au contexte national, conforme aux orientations définies par le Gouvernement burkinabè et respectant les principes reconnus au plan international en matière de gestion durable et écologiquement rationnelle des ressources en eau* ».

Pour la seconde phase du PAGIRE, le Gouvernement s'est fixé comme objectif général de « **Rendre effective la gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso à l'horizon 2015** ».

L'objectif général (OG) du PAGIRE phase 2 est « *D'assurer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au Burkina Faso à l'horizon 2015 au profit du développement socioéconomique* »

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- **Objectif Spécifique (OS) 1** : gérer de manière concertée les ressources en eau des bassins hydrographiques du pays à travers les agences de l'eau.
- **Objectif Spécifique (OS) 2** : assurer l'opérationnalisation du cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau à l'horizon 2015.
- **Objectif Spécifique (OS) 3** : assurer le suivi et développer la connaissance des ressources en eau au bénéfice des usagers à travers le Système National d'Information sur l'Eau.
- **Objectif Spécifique (OS) 4** : assurer la coordination et le suivi du processus de la GIRE à travers l'opérationnalisation du SP/PAGIRE.

2.2 Mise en œuvre du PAGIRE phase 2

La mise en œuvre de la seconde phase du PAGIRE est placée sous la responsabilité du Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement. Elle est réalisée au quotidien sous la responsabilité directe du Secrétariat Permanent du PAGIRE rattaché au Cabinet du Ministère.

Le pilotage est assuré par un Comité National de Pilotage (CNP) qui traduit la responsabilité collégiale des acteurs nationaux et des partenaires concernés par le PAGIRE 2 et qui permet d'associer, à l'échelle nationale, les représentants de l'ensemble des parties prenantes du PAGIRE.

Les principales structures d'exécution sont :

- les agences de l'eau ;

- la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) et sa Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau (DEIE) et sa Direction de la Législation et de la Réglementation (DLR) ;
- la Direction Générale des Bassins Hydrographiques (DGBH);
- la Direction Générale de la Météorologie (DGM) ;
- les Directions régionales du MEAHA (DREAHA).

En outre, d'autres partenaires tels que le MCA-Burkina à travers la composante GIRE du Projet de Développement de l'Agriculture (PDA) et le CPWF participent à la mise en œuvre du PAGIRE phase 2. Des agences de l'eau internationales appuient également la mise en œuvre de la GIRE dans les bassins hydrographiques.

2.3 Sources de financement du PAGIRE phase 2

Les principales sources de financement du PAGIRE phase 2 sont les suivantes :

- la Suède, le Danemark et le Gouvernement au travers du Protocole de Financement Commun (PFC) ;
- les Etats-Unis au travers du Millenium Challenge Corporation;
- les agences de l'eau partenaires : Reest en Wieden (RW) des Pays-Bas, Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB), Seine Normandie et Adour Garonne de France ;
- des organismes internationaux tels que le CPWF ;
- la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE).

2.3.1 Protocole de Financement Commun et « paiement direct »

Les tableaux ci-après synthétisent les montants des financements de chacun des partenaires du PFC et des modalités de « paiement direct ».

Tableau 1 : montants prévus de l'appui danois

Mécanisme de financement	Période						Total
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	FCFA
Panier commun	570	940	620	344	190	80	2744
ABS (transféré au Panier Commun)	0	0	0	118	118	118	354
TOTAL (million de FCFA)	570	940	620	462	308	198	3098
TOTAL (million de DKK)	6,439	10,619	7,004	5,219	3,474	2,237	34,997

Tableau 2 : montants prévus de l'appui suédois

Mécanisme de financement	Période						Total
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Panier commun PFC	114,44	339.95	381,55	715	1,397.5	0	2948,4
Assistance Technique (Paiement direct)	0	182.94	252.4	219.37	203.12	0	857.83
Audits et études (Paiement direct)	-		32,5	19,5	45.5	0	97,5
TOTAL (million de FCFA)	114.44	522.89	666.45	953.87	1 646.12	0	3 903.7
Total (million de SEK)	1.76	8.04	10.25	14.67	25.33	0	60.05

Tableau 3 : montants prévus de la contrepartie nationale (millions FCFA)

Mécanisme de financement	Période						TOTAL (FCFA)
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Panier commun	69,69	182,226	228,05	223.76	367.00	387.92	1 458,646

Le montant global du panier commun et des modalités de paiement direct² est estimé à 8 460 Millions de FCFA comportant une contribution de 36.6 % de la coopération danoise, 46.1 % de la coopération suédoise et 17.2 % de la contrepartie nationale.

2.3.2 Millenium Challenge Corporation

Ce programme est mis en œuvre par le Millenium Challenge Account-Burkina Faso (MCA-BF) avec le financement du Millenium Challenge Corporation.

La sous-composante « Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) » du programme de Développement de l'Agriculture (PDA) vise essentiellement le développement de la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins du Mouhoun (AEM) et de la Comoé (AEC) à travers la mise en place des structures de gestion ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) pour une gestion concertée, équitable et durable des ressources en eau.

Cette sous-composante permettra :

²Les modalités dites de « paiement direct » correspondent à des fonds gérés directement par l'ASDI et qui ne sont pas inclus dans le PFC.

- l'appui à la mise en place de deux agences de l'eau ;
- la création et la formation des Comités Locaux de l'Eau (CLE), les associations d'Usagers d'Eau (AUE) ;
- l'élaboration de deux SDAGE y compris une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) ;
- la mise en place de 10 CLE dans les 2 bassins (Mouhoun et Comoé);
- la proposition et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des agents de la DGRE, des agences de l'eau et des acteurs de la GIRE dans les deux bassins (CLE nouveaux et anciens, CB) ;
- le renforcement et l'équipement du laboratoire d'analyse d'eau de la DGRE et des réseaux de suivi des ressources en eau (réhabilitation de 16 stations hydrométriques).

La sous-composante GIRE du PDA, estimée à 2.6 milliards FCFA, prendra fin en **juin 2014**.

2.3.3 Appuis à l'agence de l'eau du Nakanbe par des agences de l'eau partenaires

L'agence de l'eau du Nakanbé a su tisser un partenariat fructueux avec plusieurs partenaires nationaux et internationaux sensibles à la mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso. Au titre des partenaires qui appuient l'AEN, il y a : (i) l'Agence Reest en Wieden (RW) des Pays-Bas et (ii) l'Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB) de France.

Projet d'appui à l'opérationnalisation de l'Agence de l'eau du Nakanbé (RW)

Le projet d'appui à l'opérationnalisation de l'agence de l'eau du Nakanbé est mis en œuvre dans le cadre du partenariat entre l'agence de l'eau du Nakanbé et l'agence Reest en Wieden des Pays-Bas. Son objectif général est de contribuer au développement durable en améliorant la gouvernance et la gestion des ressources en eau dans l'espace de gestion du Nakanbé. La durée de l'appui est de cinq années (2012-2016). Le montant de l'appui est estimé à près de 630 millions de FCFA.

Appui technique à la mise en œuvre d'une Politique GIRE dans le Bassin du Nakanbé (AELB)

Le projet d'appui technique à la mise en œuvre d'une politique GIRE dans le Bassin du Nakanbé est un projet financé par l'agence de l'eau Loire Bretagne de la France. Il fait suite au protocole d'accord de coopération pour le développement d'actions communes dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau et de la coopération décentralisée signé en octobre 2010.

D'une durée de deux (2) ans (2012-2013) et pour un montant de 85 millions de FCFA, ce projet vise à consolider la démarche de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) en collaboration avec les autorités burkinabé à travers le développement d'outils et de méthodologies ad hoc sur le bassin du Nakanbé.

Le plan budgétaire des appuis à l'Agence de l'eau du Nakanbé est illustré au tableau 4.

Tableau 4 : montants prévus des appuis néerlandais et français à l'AEN (millions FCFA)

Sources	Période					TOTAL
	2012	2013	2014	2015	2016	
Reest en Wieden (Pays-Bas)	164,13	159,34	126	103,34	77,1	629,91
Agence de l'Eau Loire Bretagne (France)	45	40	-	-	-	85
TOTAL	209,13	199,34	126	103,34	77,1	714,91

2.3.4 Appuis à l'agence de l'eau du Mouhoun par des agences de l'eau partenaires

Un protocole d'accord a été signé en décembre 2013 entre l'agence de l'eau du Mouhoun et des agences de l'eau françaises (agence Seine Normandie et Adour Garonne). Le montant de l'appui est de l'ordre de 131.2 millions FCFA étalé sur 2 années. Le programme a pour objectif d'apporter des appuis ponctuels à l'AEM sur les thèmes tels que la mise en œuvre des SDAGE, l'opérationnalisation de la police de l'eau et de la CFE et sur des formations spécifiques.

2.3.5 Projet volta 4 du (CPWF) dans le bassin de la volta

Le Challenge Program on Water and Food (CPWF) est un programme dont l'objectif est d'augmenter la résilience des socio écosystèmes grâce à une meilleure gestion de l'eau pour l'augmentation de la production alimentaire. Il comporte plusieurs volets dont le Volta 4 « *Gestion des sous bassins et gouvernance des eaux de pluie et des petits barrages* », coordonnés par l'International Water Management Institute (IWMI) avec lequel le SP/PAGIRE collabore.

L'objectif du projet V4 est d'améliorer la productivité agricole au moyen d'une meilleure gestion des bassins versants et des petits réservoirs dans la zone du projet. Il s'agira à travers des modélisations d'accompagnement d'améliorer la gestion des petits réservoirs en vue d'accroître la productivité agricole pour contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Le projet a démarré ses activités sur le terrain en mars 2011. Au Burkina Faso, des missions de concertation ont eu lieu sur le terrain et auprès des autorités aussi bien au niveau central que local pour expliquer les motivations du projet et solliciter l'appui et l'implication des différents acteurs de la gestion de l'eau et des ressources naturelles pour la mise en œuvre des activités.

Le coût du projet au Burkina Faso est estimé à environ 25.25 millions de FCFA.

3 Partie 2 : Bilan du PTB 2013

Le présent chapitre dresse le bilan des activités du PAGIRE pour l'année 2013. En rappel, le Comité de Pilotage tenu le 26 septembre 2013 a approuvé le bilan semestriel et la révision du PTB 2013. Le présent rapport dresse le bilan annuel de la mise en œuvre sur la base du PTB 2013 révisé³.

L'annexe 1 présente le bilan détaillé du PTB 2013 alors que les prochaines sections le synthétisent et l'analysent.

3.1 Démarche méthodologique

Afin de dresser le bilan des activités réalisées entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013, la démarche méthodologique suivante a été adoptée :

- le Plan de Travail et de Budget (PTB) 2013 révisé est utilisé comme le référentiel de l'analyse permettant d'établir le bilan des activités ;
- un canevas du PTB 2013 révisé a été envoyé à chacune des structures d'exécution afin de recueillir les informations et les données nécessaires à l'établissement du présent rapport ;
- la tenue entre décembre 2012 et janvier 2013 d'une série d'ateliers de bilan et de programmation avec chacune des agences de l'eau ainsi que les structures centrales ;
- l'élaboration du présent rapport par le SP/PAGIRE.

Par ailleurs, le bilan physique du PTB 2013 révisé est établi suivant les deux approches décrites ci-après.

Analyse factuelle

Une première approche est une analyse factuelle des sous-activités réalisées par chacune des structures d'exécution. Il s'est agi de faire le décompte des sous-activités inscrites au programme de travail annuel de chacune des structures d'exécution et, ainsi, mesurer les efforts consentis et dégager les grandes contraintes qui ont entravé la bonne marche des activités.

Afin d'avoir une même échelle de comparaison, les résultats ont été exprimés en pourcentage. Il est convenu de considérer comme :

- réalisée, toute sous-activité qui a un taux d'exécution compris dans l'intervalle 80-100% ;

^{3 3} Note : le PTB révisé 2013 est utilisé comme référentiel pour l'établissement du bilan annuel. Toutefois, certaines sous-activités entièrement réalisées au premier semestre n'étaient pas inscrites au PTB révisé. Or, le présent rapport dresse le bilan pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013 ; les sous-activités réalisées non inscrites au PTB révisé ont donc été comptabilisées dans le bilan annuel ce qui induit la différence entre le nombre de SA à réaliser au second semestre (421) figurant au rapport semestriel et le présent rapport bilan (564).

- partiellement réalisée, toute sous-activité, dont le taux d'exécution, est compris entre 40% et 79% ;
- en démarrage, les sous-activités qui ont un taux d'exécution situé entre 20% et 39% ;
- non réalisée, toute sous-activité dont le taux d'exécution est compris entre 0-19%.

Analyse pondérée

Une deuxième approche a consisté à mener une analyse pondérée en affectant à chaque sous-activité un coefficient de pondération. Cette approche a permis d'évaluer la valeur ajoutée des efforts fournis pour l'atteinte des objectifs. A titre de rappel, l'évaluation du taux d'exécution physique du PTB a été définie dans le manuel de suivi-évaluation (MSE) validé en décembre 2012.

Selon le MSE, l'évaluation du taux d'exécution physique du PTB se fonde sur le système de pondération des sous-activités. La réalisation d'une activité comporte plusieurs sous-activités qui n'ont pas la même complexité, ne nécessite pas le même niveau d'effort et exige des ressources différentes dans leur mise en œuvre. A cet effet, les sous-activités du PTB ont été catégorisées comme indiqué dans la grille de pondération en annexe 2.

Le taux d'exécution physique du PTB 2013 au niveau activité correspond à la moyenne pondérée de l'état d'exécution des différentes sous-activités qui la compose.

Pour établir le taux d'exécution du niveau supérieur de la chaîne de mise en œuvre (action, résultats, objectifs spécifiques et objectif général) on établit la moyenne pondérée des taux d'exécution physique des niveaux inférieurs.

Les prochaines sections établissent par objectif spécifique le bilan des activités **sur la base des 2 approches précitées**. Par la suite, une synthèse du bilan de l'ensemble des objectifs spécifiques permet d'établir le niveau de réalisation de l'objectif général du PTB 2013.

Note : les tableaux et les graphiques des prochaines sections correspondent à des synthèses de différents résultats et objectifs spécifiques inscrits à l'annexe 1 « bilan détaillé des activités du PTB 2013 ». Le lecteur consultera cette annexe pour de plus amples informations.

3.2 Bilan des activités inscrites à l'objectif spécifique 1

L'objectif spécifique 1 (OS 1) « *Gérer de manière concertée les ressources en eau des bassins hydrographiques du pays à travers les agences de l'eau* » comportait, au PTB 2013 révisé, la réalisation de 277 sous-activités réparties principalement entre les 5 agences de l'eau.

Le tableau 5 illustre la répartition des sous-activités par structure d'exécution.

Tableau 5: répartition des SA par structures d'exécution-OS 1

Structures d'exécution de l'OS 1	Nombre sous activités
Agence de l'eau du Nakanbé	91
Agence de l'eau du Mouhoun	73
Agence de l'eau des Cascades	43
Agence de l'eau du Gourma	28
Agence de l'eau du Liptako	34
DGRE (DLSO)	6
DREAHA	1
Musée de l'eau	1
Total	277

On constate à la lecture de ce tableau que les agences de l'eau ont la responsabilité de la mise en œuvre de 269 sous-activités (97.1%) alors que 3 autres structures d'exécution doivent en réaliser 8 (2.8%).

La prochaine section dresse le bilan des activités réalisées par les agences de l'eau et les autres structures d'exécution.

3.2.1 Bilan des activités des agences de l'eau

L'année 2013 a connu **une avancée majeure** dans la mise en place des agences de l'eau avec le passage de « l'état de noyau technique » **de l'AEM, de l'AEC, de l'AEG et de l'AEL à des agences de l'eau disposant de tous leurs organes et instances** avec la nomination d'un directeur général et l'installation des Comités de bassins de chacune de ces agences.

Sur la base des résultats de l'analyse factuelle, le tableau 6 synthétise pour l'année 2013 le bilan des sous-activités pour chacune des agences de l'eau. Il présente également le taux pondéré d'exécution physique établi selon l'approche de l'analyse pondérée. Le lecteur se référera à l'annexe 1 pour le détail du bilan de l'OS 1.

Tableau 6: bilan annuel de l'avancement des SA des AE-OS 1

AE	SA réalisées		SA partiel. Réalisées		En démarrage		SA non réalisées		Taux pondéré d'exécution
	Nbre	Pourcent	Nbre	Pourcent	Nbre	Pourcent	Nbre	Pourcent	
AEN	81	89,0%	4	4,4%	0	0,0%	6	6,6%	89%
AEM	53	72,6%	7	9,6%	0	0,0%	13	17,8%	77%
AEC	33	76,7%	2	4,7%	0	0,0%	8	18,6%	77%
AEG	27	96,4%	0	0,0%	0	0,0%	1	3,6%	98%
AEL	23	67,6%	2	5,9%	1	2,9%	8	23,5%	69%
Total	217	80,7%	15	5,6%	1	0,4%	36	13,4%	83%

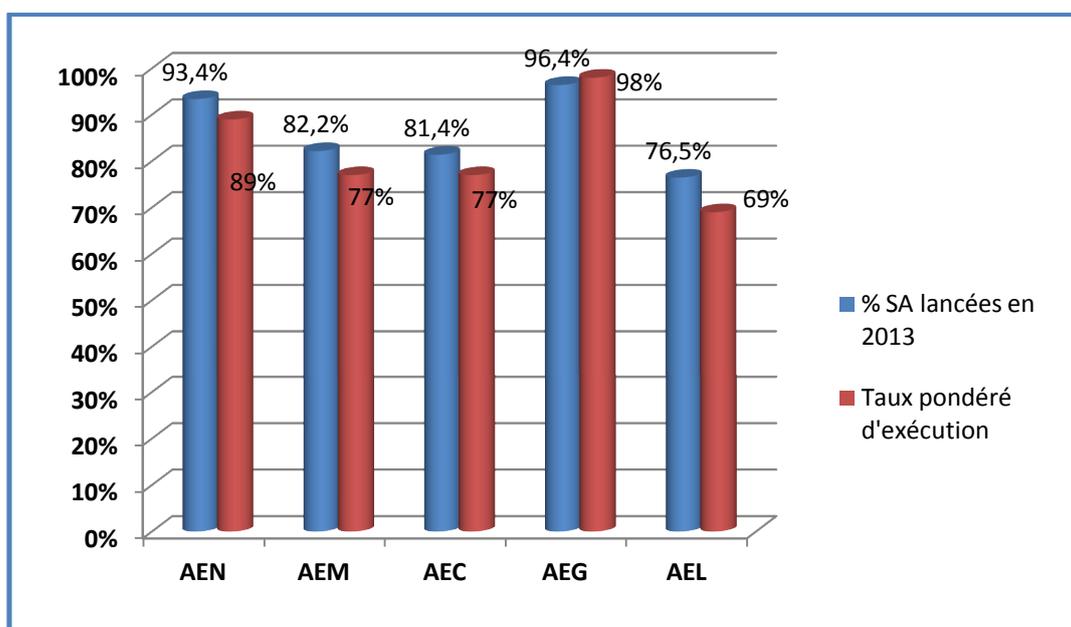
A la lecture du tableau 6, on constate que :

- globalement, les agences de l'eau ont entièrement réalisé 80,7% des sous-activités inscrites à leur PTB 2013 ce qui se traduit par un taux pondéré d'exécution de 83%. Cela constitue un excellent résultat qui confirme les efforts constants fournis par les agences d'une part, et constitue également un bon indicateur de leur niveau de maîtrise du processus de planification et de programmation, d'autre part.
- De manière spécifique, l'AEG a entièrement réalisé 96,4% des sous-activités dont elle avait la responsabilité de mise en œuvre alors que l'AEN en a entièrement réalisé 89%. A l'AEM 72,6% des sous-activités ont été entièrement réalisées et 9,6 % l'ont été partiellement. Quant à l'AEC et à l'AEL, elles ont réalisé leurs sous-activités dans des proportions respectives de 76,2% et de 67,6%. Ce dernier résultat (AEL) s'explique par l'installation tardive du personnel clé au siège de l'agence.
- Seuls 13,2 % des sous-activités n'ont pas été réalisées.

Le graphique 1 compare le taux de réalisation des sous-activités (analyse factuelle) au taux pondéré d'exécution physique tel qu'établi par l'approche analyse pondérée (voir section 3.1).

Dans ce graphique, le terme « % SA lancées en 2013 » correspond à l'addition des pourcentages des sous-activités réalisées, des sous-activités partiellement réalisées et des activités en démarrage tel qu'inscrit aux colonnes du tableau 6 alors que le terme « taux pondéré d'exécution » correspond au taux pondéré d'exécution physique de l'ensemble des résultats de chaque agence de l'eau (voir annexe 1, colonne estimation du taux pondéré d'exécution).

Graphique 1 : taux de réalisation des SA comparé au taux pondéré d'exécution



Du graphique1, il ressort qu'il existe une légère différence entre le taux de réalisation des sous-activités tel qu'établi par l'analyse factuelle et le taux pondéré d'exécution. Ainsi, l'AEN a lancé 93,3 % des sous-activités inscrites à son programme ce qui se traduit par un taux pondéré

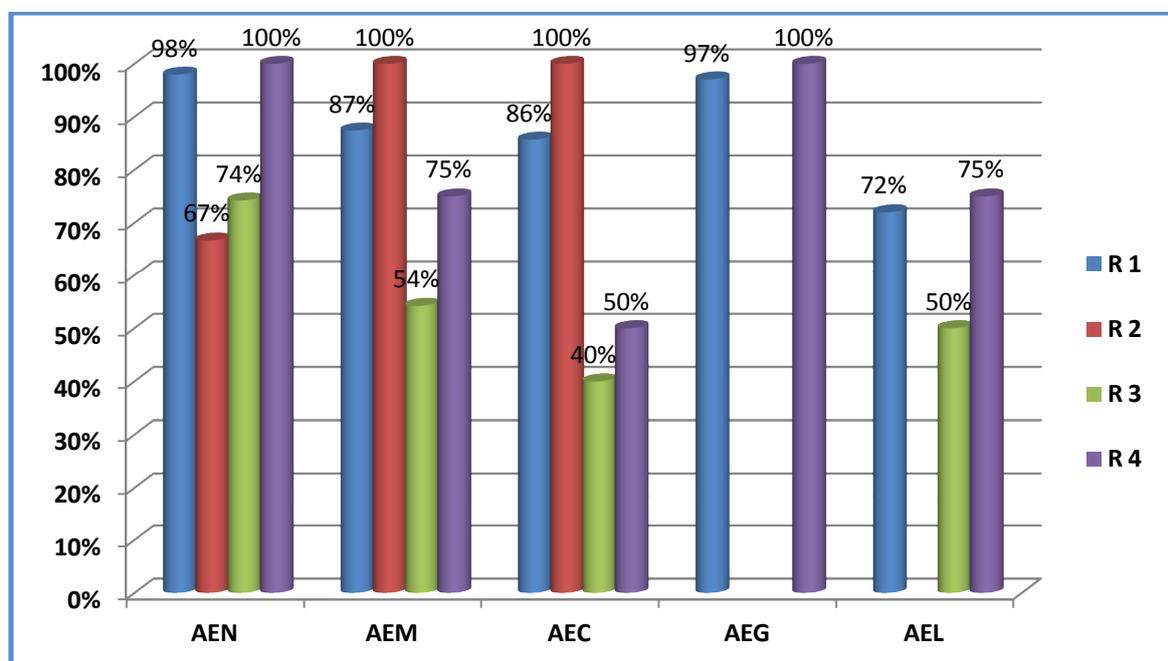
d'exécution de 89 % alors que l'AEL a lancé 76.5 % de ses sous-activités pour un taux pondéré d'exécution de 69 %. Ces écarts indiquent que les sous-activités réalisées par l'AEN (écart minime) sont plus axées sur l'aboutissement des processus de réalisation des activités (mise en place de CLE et paiement des prestataires par exemple) alors que les efforts de l'AEL (écart plus grand) ont porté sur la phase préliminaire de ce processus (rédaction de termes de référence, lancement de DAO, etc.).

Par ailleurs, le tableau 7 et le graphique 2 présentent pour chaque agence et par résultat le taux de réalisation (analyse factuelle) des sous-activités. Il est à noter qu'aucune sous-activité n'était inscrite aux résultats R 2 de l'AEG et de l'AEL ainsi qu'au R 3 de l'AEG du PTB révisé 2013.

Tableau 7: taux de réalisation des SA par résultat et AE

Résul.	Titre	AEN	AEM	AEC	AEG	AEL
R 1	Les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mis en place	98%	87%	86%	97%	72%
R 2	Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en %uvre	67%	100%	100%		
R 3	Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en %uvre	74%	54%	40%		50%
R 4	Les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	100%	75%	50%	100%	75%

Graphique 2 : illustration du taux de réalisation des SA par résultat et AE



La lecture du tableau 7 et du graphique 2 permet de constater que :

- les agences de l'eau ont porté leurs efforts sur la réalisation des sous-activités inscrites au résultat 1 (R 1). Elles ont été réalisées dans des proportions de 98 % à l'AEN, 87 % à l'AEM, 86 % à l'AEC, 97 % à l'AEG et à 72 % à l'AEL. Ces efforts ont été axés sur la mise en

place de CLE et d'appuis aux CLE existants ainsi que l'installation et l'appui au fonctionnement des instances, et cela, pour toutes les agences ;

- les sous-activités inscrites au résultat 4 ont aussi été réalisées dans de fortes proportions : 100 % à l'AEN, 75 % à l'AEM, 50 % à l'AEC, 100 % à l'AEG et à 75 % à l'AEL. Elles concernent des activités de formation des acteurs des espaces de gestion ainsi que des formations individuelles ou groupées des membres des agences ;
- les sous-activités du résultat 3 relatives à la protection des ressources en eau ont été mises en œuvre dans des proportions plus faibles que les sous-activités des résultats 1 et 4. Les travaux de protection des ressources en eau ont été axés sur la délimitation de périmètre de protection de barrage (AEN), l'élaboration d'une stratégie de lutte contre les plantes envahissantes des plans d'eau (AEN), sur l'élaboration de guides (AEN), sur la restauration des berges du Kou (AEM), la réalisation de travaux de protection de sources (AEM), etc. Aucune activité à ce résultat n'était inscrite au programme de travail de l'AEG ;
- les sous-activités du résultat 2 relatives à l'élaboration des SDAGE et des SAGE ont été conduites dans 3 agences (AEM, AEC et AEN). Les agences de l'eau du Liptako et du Gourma prévoient démarrer ce processus en 2014.

3.2.2 Bilan des activités des autres structures d'exécution intervenant à l'OS 1

La mise en œuvre de 8 sous-activités de l'OS 1 était confiée à des structures d'exécution autres que les agences de l'eau. Ces sous-activités étaient surtout d'ordre « administratif » tel que payer les salaires et les frais de fonctionnement pour ce qui concerne la DGRE/DLSO. Quant au musée de l'eau, il devait réceptionner des équipements ce qui a été fait. Globalement, des 8 sous-activités programmées, cinq ont été réalisées.

3.3 Bilan des activités inscrites à l'objectif spécifique 2

L'objectif spécifique 2 (OS 2) « Assurer l'opérationnalisation du cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau à l'horizon 2015 » comportait, au PTB 2013 révisé, la réalisation de 71 sous-activités (voir tableau 8)

Tableau 8: répartition des SA par structure d'exécution-OS 2

Structures d'exécution de l'OS 2	Nombre sous activités
DLSO	64
DPSCET	6
DREAHA	1
Total	71

La principale structure d'exécution des sous-activités de l'OS 2 est la DLSO, une direction de la DGRE. Or, suite au réaménagement organisationnel du MEAHA en août 2013, cette structure a

été dissoute (ainsi que la DPSCET) et de nouvelles directions générales ont été créées. Il s'agit notamment de la Direction Générale des Bassins Hydrographiques (DGBH) qui n'est évidemment pas rattachée à la DGRE. Ce réaménagement n'a pas été sans impact sur le taux de réalisation des diverses sous-activités comme on le verra dans les prochains paragraphes.

Le tableau 9 présente sur la base de l'analyse factuelle, la synthèse pour l'année 2013 du bilan des sous-activités mises en œuvre par les structures d'exécution de l'OS 2. Le lecteur se référera à l'annexe 1 pour le détail du bilan annuel de l'OS 2.

Tableau 9: bilan annuel de l'avancement des SA-OS 2

Struct. Exécution	SA réalisées		SA partiel. réalisées		En démarrage		SA non réalisées	
	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent
DLSO	34	53,1%	6	9,4%	1	1,6%	23	35,9%
DPSCET	2	33,3%	0	0,0%	1	16,7%	3	50,0%
DREAHA	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Total	37	52,1%	6	8,5%	2	2,8%	26	36,6%

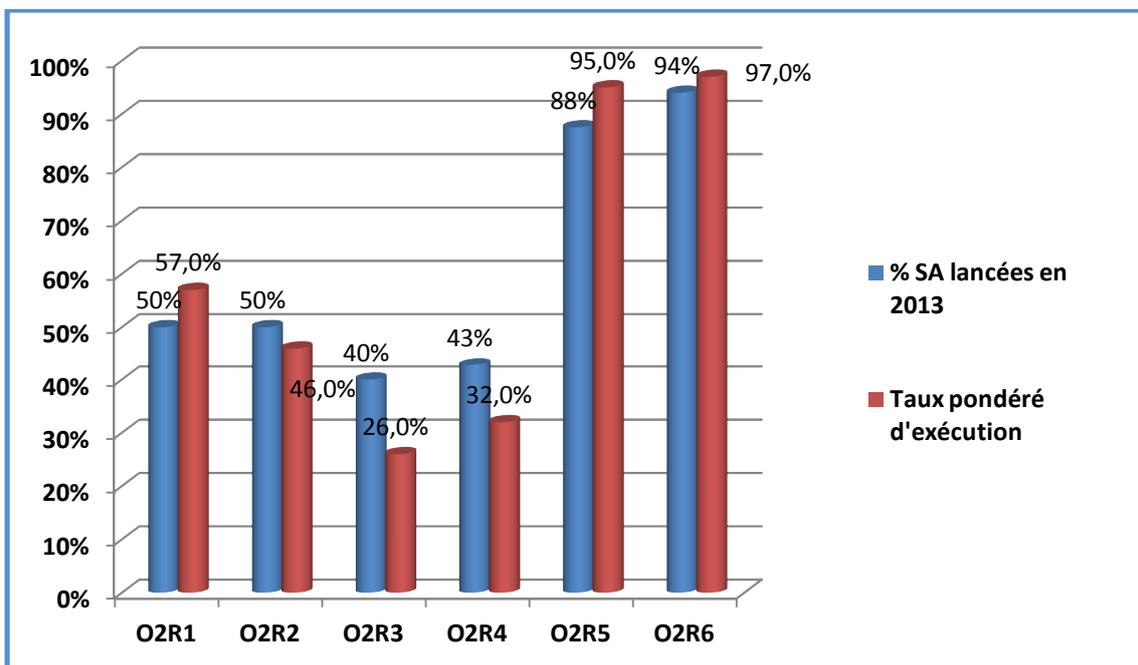
Les sous-activités de l'OS 2 ont été mises en œuvre dans les proportions suivantes : 52.1 % ont été entièrement réalisées, 8.5% ont été partiellement réalisées, 2.8 % sont en démarrage et 36.6 % n'ont pas été réalisées.

Par ailleurs, le tableau 10 et le graphique 3 comparent par résultat le taux de réalisation (analyse factuelle) des sous-activités au taux pondéré d'exécution physique.

Tableau 10 : taux de réalisation des SA comparé au taux pondéré d'exécution-OS 2

Résultat	Titre du résultat	Pourc. Réalisation des SA	Taux pondéré d'exécution
O2R1	La politique et stratégies en matière d'eau sont élaborées et suivies	50,0%	57,0%
O2R2	Le cadre juridique est appliqué	50,0%	46,0%
O2R3	Le cadre financier est appliqué	40,0%	26,0%
O2R4	Les structures transversales de concertation et de coordination interministérielle du domaine de l'eau sont fonctionnelles	42,8%	32,0%
O2R5	La Gestion concertée des eaux transfrontalières est assurée	87,5%	95,0%
O2R6	Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2	94,0%	97,0%

Graphique 3 : illustration du taux de réalisation des SA comparé au TPE-OS 2



Il ressort de l'analyse du tableau 10 et du graphique 3 qu'à l'exception des résultats O2R5 et O2R6, le pourcentage de réalisation des sous-activités et le taux pondéré d'exécution des résultats sont faibles ; 3 résultats ont taux pondéré d'exécution inférieur à 50 % (O2R2, O2R3, O2R4).

Une analyse plus en profondeur du bilan de l'OS 2 permet de constater que le réaménagement organisationnel du MEAHA impliquant la création de nouvelles directions générales et la dissolution de directions rattachées à la DGRE (notamment la DLSO) a eu un impact important sur la mise en œuvre de certaines activités et, par conséquent, sur l'atteinte des résultats attendus. En effet, la non-clarification de l'attribution des certaines activités majeures soit à la DGRE ou soit à la DGBH a stoppé net la progression de ces activités au second semestre. C'est notamment le cas des activités relatives à la Police de l'eau (O2R2), à la CFE (O2R3) et à la concertation (O2R4).

Au contraire, les activités dont la responsabilité de mise en œuvre avait été clairement attribuée à une ou l'autre structure d'exécution ont obtenu des taux de progression remarquables. C'est notamment le cas des activités inscrites aux résultats O2R5 et O2R6.

3.4 Bilan des activités inscrites à l'objectif spécifique 3

L'objectif spécifique 3 (OS 3) « Assurer le suivi et développer la connaissance des ressources en eau au bénéfice des usagers à travers le Système National d'Information sur l'Eau » comportait, au PTB

2013 révisé, la réalisation de 113 sous-activités. La DEIE (101 SA), la DGM (8 SA), les DREAHA (2 SA) et la DMRE (2SA) ont la responsabilité de leur mise en œuvre.

Le tableau 11 dresse sur la base de l'analyse factuelle, pour l'année 2013, le bilan de l'avancement des sous-activités de l'OS 4. Le lecteur se référera à l'annexe 1 pour le détail du bilan annuel de l'OS 3.

Tableau 11 : bilan annuel de l'avancement des SA-OS 3

Struct. Exécution	SA réalisées		SA partiel. réalisées		En démarrage		SA non réalisées	
	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent
DEIE	63	62,4%	5	5,0%	4	4,0%	29	28,7%
DGM	6	75,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	25,0%
DREAHA	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%
DMRE	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%
Total	70	61,9%	5	4,4%	4	3,5%	34	30,1%

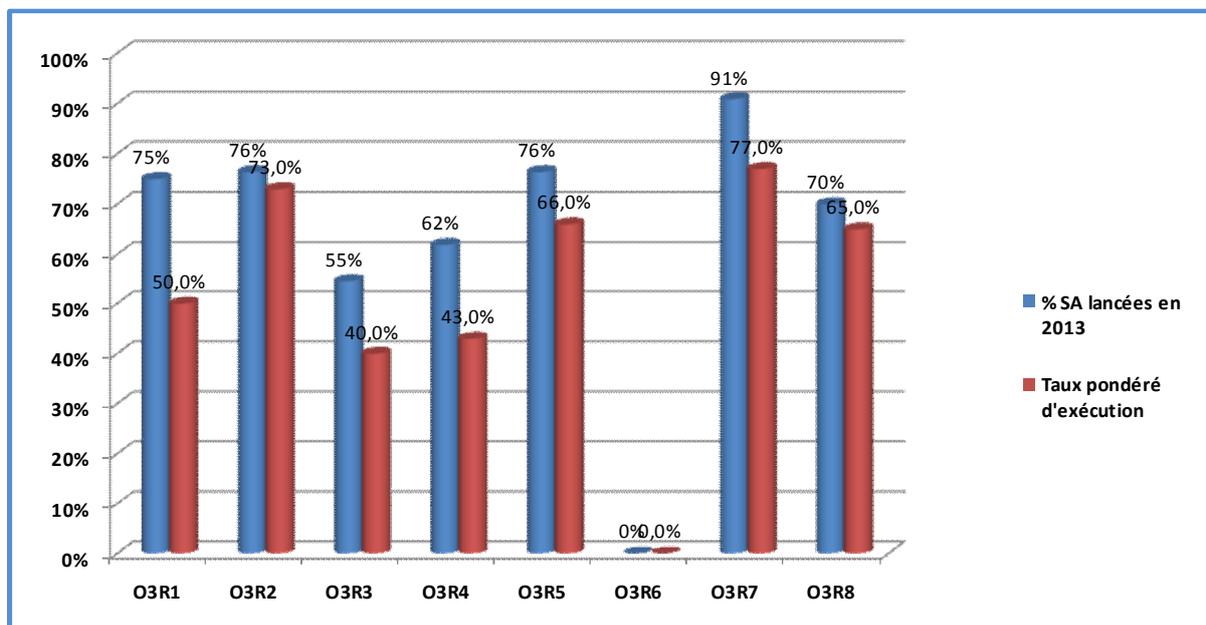
Les sous-activités inscrites à l'OS 3 ont été réalisées à 61.9%, partiellement réalisées à 4.4% alors que 3.5 % des sous-activités sont en démarrage et que 30.1% n'ont pas été réalisées.

Le tableau 12 et le graphique 4 comparent par résultat le taux de réalisation (analyse factuelle) des sous-activités au taux pondéré d'exécution-TPE (analyse pondérée). On rappelle que dans ce tableau la colonne « pourcentage de réalisation des SA » correspond à l'addition des pourcentages des « sous-activités réalisées », des sous-« activités partiellement réalisées » et des « sous-activités en démarrage »

Tableau 12 : taux de réalisation des SA comparé au taux pondéré d'exécution-OS 3

Résultat	Titre du résultat	Pourc. Réalisation des SA	Taux pondéré d'exécution
O3R1	Les activités météorologiques et climatologiques sont renforcées et les paramètres climatiques intégrées dans l'évaluation des connaissances des ressources en eau	75,0%	50,0%
O3R2	Les eaux de surface sont valorisées et leurs connaissances améliorées au profit des usages	76,4%	73,0%
O3R3	Les connaissances sur les eaux souterraines sont améliorées pour leur mobilisation au service des usages et leur gestion durable	54,5%	40,0%
O3R4	Les connaissances sur la qualité des eaux sont améliorées	61,9%	43,0%
O3R5	Les informations sur l'eau sont disponibles	76,4%	71,0%
O3R6	Les connaissances sur le changement climatique et sur les mesures d'adaptation et d'atténuation sont améliorées	0,0%	0,0%
O3R7	Les actions de recherche et développement dans le domaine de l'eau sont appuyées, suivies et promues	90,9%	77,0%
O3R8	Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 3	70,0%	65,0%

Graphique 4: illustration du taux de réalisation des SA comparé au TPE-OS 3



De manière générale, il existe un écart relativement important entre le pourcentage de réalisation des sous-activités et le taux pondéré d'exécution. C'est notamment le cas pour les résultats O3R1, O3R3, O3R4 et O3R7. Cela indique que beaucoup de sous-activités ont été lancées, mais n'ont pas été complétées de manière à finaliser l'activité principale. Par ailleurs, aucune sous-activité n'était inscrite au résultat O3R6.

Le taux pondéré d'exécution physique relativement faible de l'OS 3 résulte :

- d'une programmation ambitieuse qui ne tient pas suffisamment compte des capacités réelles des structures d'exécution en termes de ressources humaines et de moyens logistiques ;
- des lourdeurs des procédures administratives et financières internes à la DGRE qui génèrent des délais significatifs dans l'affectation des fonds du PFC aux structures d'exécution.

3.5 Bilan des activités inscrites à l'objectif spécifique 4

L'objectif spécifique 4 (OS 4) « Assurer la coordination et le suivi du processus de la GIRE à travers l'opérationnalisation du SP/PAGIRE » comportait, au PTB 2013 révisé, la réalisation de 103 sous-activités. Le SP/PAGIRE a la responsabilité de leur mise en œuvre.

Le tableau 13 établit sur la base de l'analyse factuelle, la synthèse pour l'année 2013 du bilan des sous-activités mises en œuvre à l'OS 4. Le lecteur se référera à l'annexe 1 pour le détail du bilan annuel de l'OS 4.

Tableau 13 : bilan annuel de l'avancement des SA-OS 4

Struct. Exécution	SA réalisées		SA partiel. réalisées		En démarrage		SA non réalisées	
	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent
SP/PAGIRE	85	82,5%	1	1,0%	2	1,9%	15	14,6%

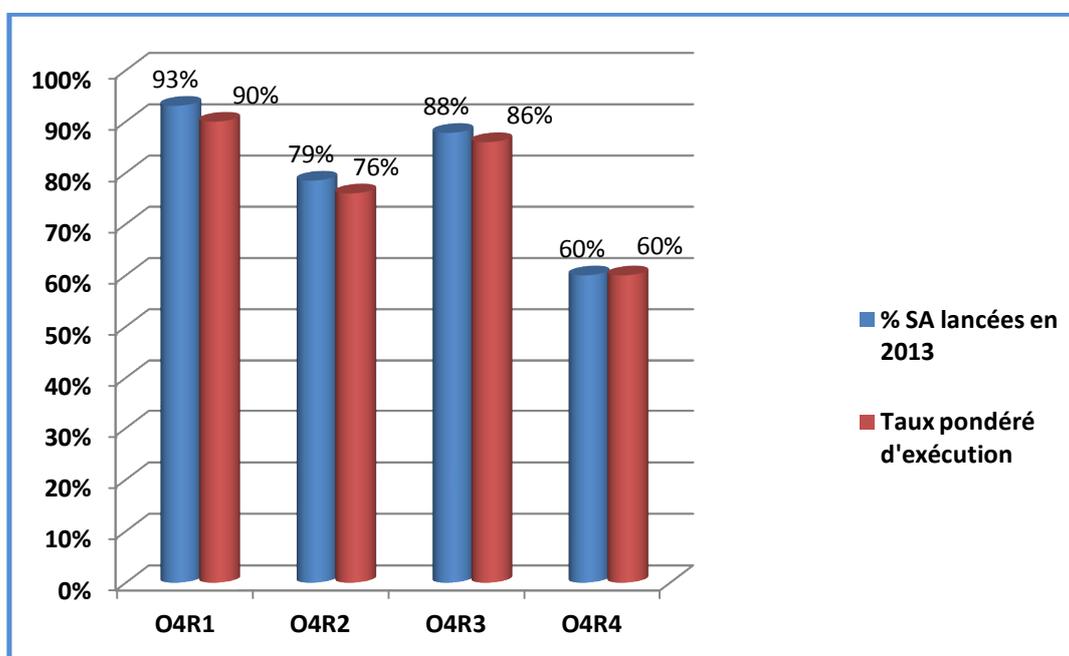
Le SP/PAGIRE a réalisé les sous-activités dans les proportions suivantes : 82.5 % des sous-activités ont été réalisées, 1 % l'ont été partiellement, 1.9 % sont en démarrage alors que 14.6 % des sous-activités n'ont pas été réalisées.

Le tableau14 et le graphique 5 comparent par résultat le taux de réalisation (analyse factuelle) des sous-activités au taux pondéré d'exécution-TPE (analyse pondérée).

Tableau 14 : taux de réalisation des SA comparé au taux pondéré d'exécution-OS 4

Résultat	Titre du résultat	Pourc. Réalisation des SA	Taux pondéré d'exécution
O4R1	La coordination et le suivi du PAGIRE-Phase 2 sont assurés par le SP/PAGIRE	93,1%	90,0%
O4R2	Les actions transversales sont mises en %uvre par le SP/PAGIRE	78,5%	76,0%
O4R3	Le fonctionnement du SP/PAGIRE est assuré pour une bonne coordination de la mise en %uvre du PAGIRE phase 2	87,8%	86,0%
O4R4	L'expertise nationale et internationale est mobilisée pour la mise en %uvre du PAGIRE phase 2	60,0%	60,0%

Graphique 5 : illustration du taux de réalisation des SA comparé au TPE-OS 4



Il n'existe que très peu d'écart entre le pourcentage de réalisation des sous-activités et le taux pondéré d'exécution. Cela indique que les différentes étapes (sous-activités) entreprises pour réaliser une activité ont été entièrement finalisées.

Par ailleurs, le résultat O4R4 a un pourcentage de réalisation relativement faible (60%). Cela est dû en grande partie au délai de renouvellement du pool d'assistance technique qui n'est intervenu qu'à la fin de juin 2013. De plus, le nouveau contrat du bureau d'études chargé d'assister le SP/PAGIRE, prévoyait la présence d'un assistant technique national long terme et très peu de temps d'appui d'experts courts termes. Devant cette situation, le SP/PAGIRE a demandé de modifier ce contrat de manière à permettre le recrutement d'experts nationaux et internationaux courts termes. Cela a été fait au cours du dernier trimestre de l'année et autorisera le recrutement d'experts courts termes dès le début de l'année 2014.

3.6 Bilan de l'objectif général du PAGIRE

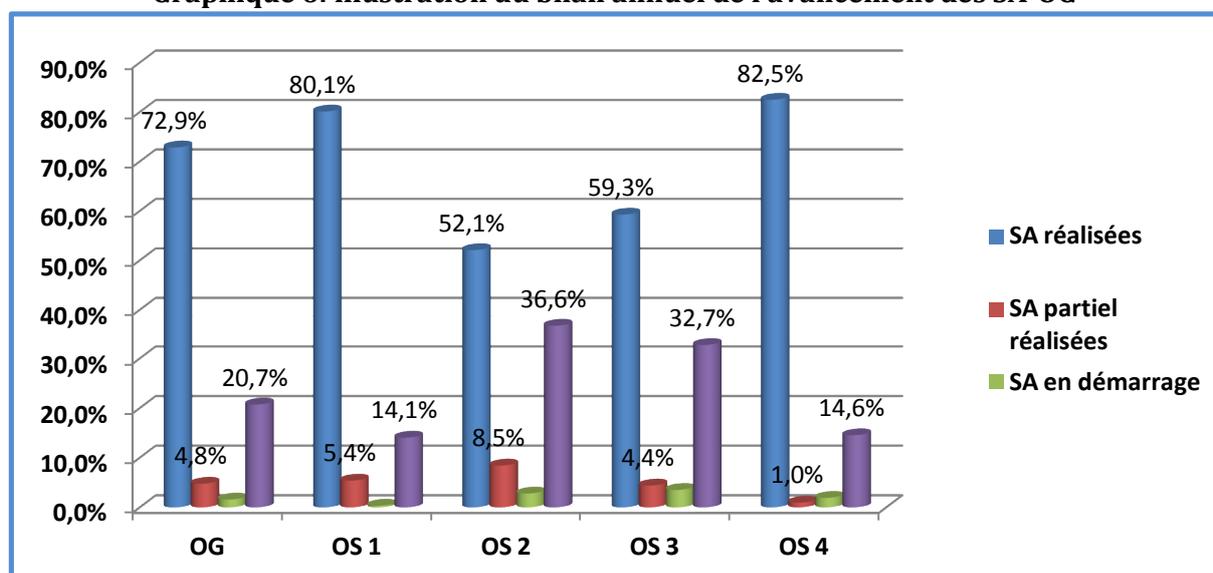
L'objectif général du PAGIRE « Assurer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au Burkina Faso à l'horizon 2015 au profit du développement socioéconomique » comporte au PTB 2013 un total de 564 sous-activités à réaliser.

Le tableau 15 dresse pour les 4 objectifs spécifiques et l'objectif général du PAGIRE, le bilan l'avancement des sous-activités selon la méthode de l'analyse factuelle. Le graphique 6 illustre ce bilan.

Tableau 15 : bilan annuel de l'avancement des SA-OG

Objectifs	SA réalisées		SA partiel. réalisées		En démarrage		SA non réalisées	
	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent.	Nbre	Pourcent.
OG	411	72,9%	27	4,8%	9	1,6%	117	20,7%
OS 1	222	80,1%	15	5,4%	1	0,4%	39	14,1%
OS 2	37	52,1%	6	8,5%	2	2,8%	26	36,6%
OS 3	67	59,3%	5	4,4%	4	3,5%	37	32,7%
OS 4	85	82,5%	1	1,0%	2	1,9%	15	14,6%

Graphique 6: illustration du bilan annuel de l'avancement des SA-OG



La lecture de ce tableau et de ce graphique permet de constater que globalement, les différentes structures d'exécution ont entièrement réalisé 72.9 % des sous-activités qui leur étaient imparties, 4.8 % ont été partiellement réalisées et 1.6 % sont à l'étape de démarrage. Un peu de plus de 20% des sous-activités programmées n'ont pas été réalisées.

Les structures d'exécution responsables de la mise en œuvre des sous-activités inscrites aux objectifs spécifiques 1 et 4 ont des taux de réalisation de plus de 80 % (sous-activités entièrement réalisées) ce qui constitue un très bon résultat. En prenant en compte la totalité des sous-activités mises en œuvre (SA réalisée+SA partiellement réalisée + SA en démarrage), ces structures ont respectivement lancé 86% et 85.5 % des sous-activités qui leur incombaient.

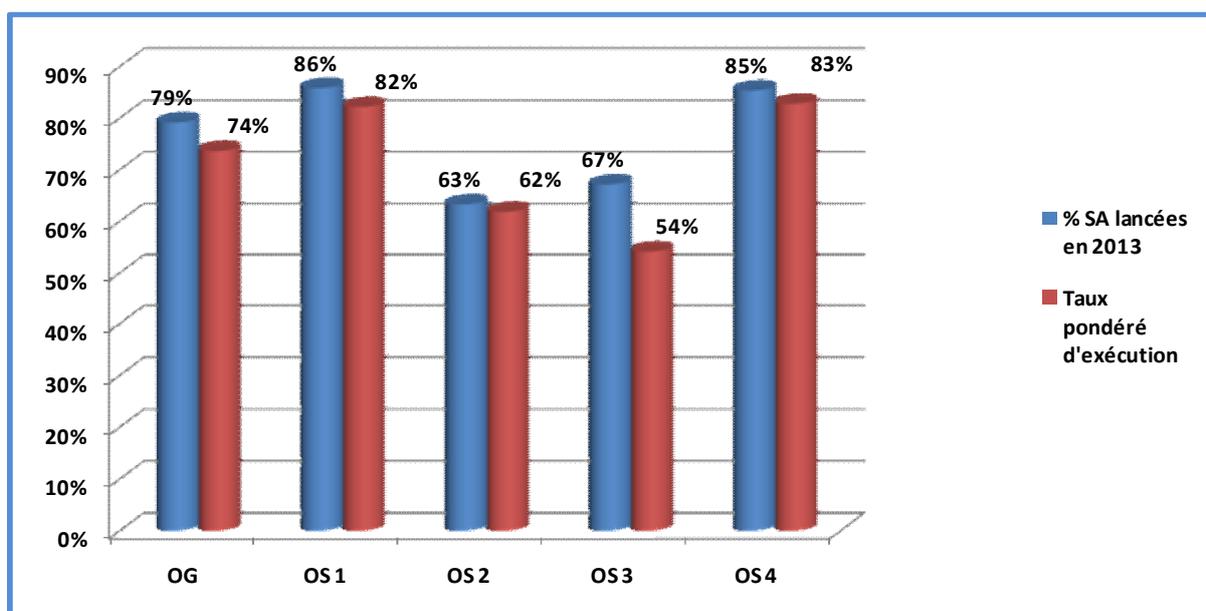
Les structures d'exécution responsables de la mise en œuvre des sous-activités inscrites aux objectifs spécifiques 2 et 3 ont des taux de réalisation beaucoup plus faibles soit 52.1 % (sous-activités réalisées) pour l'OS 2 et 59.3 % pour l'OS 3.

Le tableau 16 et le graphique ci-après compare pour chaque objectif spécifique et l'objectif général le pourcentage de réalisation des sous-activités au taux pondéré d'exécution physique.

Tableau 16 : taux de réalisation des SA comparé au taux pondéré d'exécution-OG

Objectif	Titre de l'objectif	Pourc. Réalisation des SA	Taux pondéré d'exécution
OG	Assurer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au Burkina Faso à l'horizon 2015 au profit du développement socioéconomique	79,3%	73,7%
OS 1	Gérer de manière concertée les ressources en eau des bassins hydrographiques du pays à travers les agences de l'eau	85,9%	82,3%
OS 2	Assurer l'opérationnalisation du cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau à l'horizon 2015	63,4%	62,0%
OS 3	Assurer le suivi et développer la connaissance des ressources en eau au bénéfice des usagers à travers le Système National d'Information sur l'Eau	67,3%	54,2%
OS 4	Assurer la coordination et le suivi du processus de la GIRE à travers l'opérationnalisation du SP/PAGIRE	85,4%	82,9%

Graphique 7 : illustration du taux de réalisation des SA comparé au TPE-OG



On constate à la lecture de ce tableau et de ce graphique qu'il n'existe que peu d'écart entre le pourcentage des sous-activités mises en œuvre et le taux pondéré d'exécution pour les objectifs spécifiques 1, 2 et 4. Cela signifie que les différentes sous-activités constitutives de chaque grande activité du PTB ont été de manière générale réalisées contribuant ainsi à l'augmentation du taux pondéré d'exécution. Cela indique également que les structures de mise en œuvre ont concentré leurs efforts sur l'exécution des différentes étapes permettant de réaliser entièrement chaque activité.

L'écart relativement important entre le pourcentage de réalisation des sous-activités et le taux pondéré d'exécution physique constaté à l'os 3 indique que beaucoup de sous-activités ont été lancées, certaines achevées, mais que l'exécution de la totalité des sous-activités constitutives d'une activité est faible et n'a pas permis, par conséquent, de réaliser un nombre important d'activités réduisant d'autant l'impact sur l'augmentation du taux pondéré d'exécution physique.

Par ailleurs, ces résultats sont le reflet des évolutions et des contraintes rencontrées au cours de l'année 2013. Ainsi, le passage de la situation de « noyau technique » à des agences de l'eau dûment constituées et disposant de leurs instances a donné un coup d'accélérateur à la mise en œuvre de leurs PTB respectifs (taux pondéré d'exécution de 83%).

Les résultats de l'OS 2 (62% taux pondéré d'exécution) traduisent les contraintes et les difficultés qui ont affecté l'atteinte de cet objectif. En effet, la dissolution de la DLSO, la création de la DGBH et, surtout la non-clarification des attributions de certaines activités phares entre la DGRE et la DGBH ont eu comme impact d'arrêter le cheminement de ces activités au cours du second semestre.

Quant aux résultats de l'OS 3 (taux pondéré d'exécution de 54.2%), ils indiquent une maîtrise partielle du processus de programmation par les structures d'exécution qui ne mettent pas suffisamment en adéquation leurs objectifs en regard de leurs capacités réelles en termes de moyens mis à leur disposition (moyens logistiques, informatiques et espace de travail) et de ressources humaines. A cette situation, s'ajoutent les lourdeurs des procédures administratives

internes à la DGRE qui induisent des délais significatifs dans l'affectation des fonds du PFC aux structures d'exécution.

Les résultats de l'OS 4 montrent un taux pondéré d'exécution physique de 83%. Malgré ce taux élevé, la progression des activités a été affectée par le renouvellement tardif du pool d'assistance technique qui n'a pas permis le recrutement de consultants nationaux et/ou internationaux tel que prévu par le PTB 2013.

Globalement, le pourcentage de réalisation des sous-activités au PTB 2013 révisé est de 79.3 % correspondant à un taux pondéré d'exécution physique de près de 74%. Considérant les difficultés et contraintes survenues au cours de 2013, ce résultat est plus que convenable.

3.7 Bilan des indicateurs annuels

Le tableau 17 présente les indicateurs cibles définis pour l'année 2013. On constate que 9 des 19 cibles ont été atteintes et certaines dépassés ; 3 cibles ont été partiellement atteintes, 3 cibles n'ont pas été atteintes. Enfin, 5 cibles n'ont pas été renseignées.

Tableau 17 : cibles atteintes en 2013

Objectif spécifique	Résultats attendus du PTB 2013	Intitulé de l'indicateur	Cible 2013	Cible 2013 révisé	Structures Responsable	Mode de calcul	Résultat atteint	Commentaires
Gérer de manière concertée les ressources en eau des bassins hydrographiques du pays à travers les agences de l'eau	Les instances sont installées et fonctionnelles	Nombre de comités de bassin installé	4	4	Agences de l'eau	Décompte des CR d'installation	4	Cible atteinte
		Nombre de conseils d'administration installé	4	4	Agences de l'eau	Décompte des CR d'installation	2	Cible atteinte à 50%
	Des Comités locaux de l'eau sont créés dans l'ensemble des espaces de gestion	Nombre de comités locaux ayant tenu leur Assemblée Générale constitutive	20	20	Agences de l'eau (Nakanbé, Mouhoun, Cascades)	Décompte des CR d'installation	20	Cible atteinte
	Le processus d'élaboration des SDAGE est lancé dans l'ensemble des Agences de l'eau	Nombre de contrat de prestation signé pour l'élaboration de SDAGE	1	1	Agences de l'eau (Nakanbé)	Décompte des contrats signés	1	Contrat pour SDAGE AEN signé. Cible atteinte.
		Nombre de rapport intermédiaire de SDAGE validé par le comité de suivi	1	1	Agences de l'eau (Nakanbé)	Décompte des rapports intermédiaires validés par les Comités de Suivi	1	Cible atteinte
	Des actions de protection des ressources en eau sont appuyées	Proportion de dépense des Agences de l'eau consacrée à la protection des ressources en eau	15%	15%	Agences			Information non disponible

	Les DAC d'études à réaliser en 2014 sont prêts	Pourcentage de DAC transmis à la DMP par rapport au nombre prévu dans le PPM 2013	4	4	Agences ; DGRE/DLSO		4	Cible atteinte. 4 marchés à l'AEN
	La participation des acteurs des espaces de gestion est renforcée. Les acteurs sont informés et sensibilisés	Nombre de participants aux ateliers d'information tenus au profit des usagers, de l'administration et des collectivités	1500	1500	Agences DGRE/DLSO	Cumul des participants aux ateliers		Information non disponible
Assurer l'opérationnalisation du cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau à l'horizon 2015	Le taux de recouvrement de la CFE s'est accru par rapport à 2011	Niveau d'accroissement du recouvrement de la CFE par rapport à 2011	80%	40%	Agence DGRE/DLSO	$\frac{\text{Montant 2013} - \text{Montant 2011}}{\text{Montant 2011}} \times 100$	80.5 millions	Cible non atteinte.
	Les documents de référence de la CFE sont élaborés	Nombre de rapport validé	3	3	DGRE/DLSO	Décompte des rapports validés en atelier national	1	Cible atteinte au tiers.
	Les services pilotes de la police de l'eau sont créés et fonctionnels	Nombre d'arrêtés de création signés	1	0	DGRE/DLSO	Décompte des arrêtés signés	0	Cible non atteinte
	Les rapports provisoires des études programmées pour le renforcement du cadre juridique sont validés	Nombre de rapport provisoire validé	1	0	DGRE/DLSO	Décompte du nombre de rapport provisoire validé par les Comités de suivi	0	Cible non atteinte

Assurer le suivi et développer la connaissance des ressources en eau au bénéfice des usagers à travers le Système National d'information sur l'Eau	Les différentes thématiques du SNIEau sont mises à jour régulièrement	Nombre de thématique mise à jour	2	0	DGRE/DEIE	Décompte des thématiques mises à jour		Information non disponible
		Nombre d'agents formés des structures (AE, DGRE, DRAH) à la gestion de la base	50	25	DGRE/DEIE	Décompte des agents formés	20	Cible atteinte à 80%
	Les rapports provisoires des études programmées pour le renforcement de la connaissance sur les ressources en eau sont validés	Nombre de rapport provisoire d'étude validé	3	2	DGRE/DEIE	Décompte du nombre de rapport provisoire validé par les Comités de suivi		Information non disponible
	Les informations sur l'inventaire des retenues d'eau sont disponibles	Nombre de rapport thématique élaboré	1	0	DGRE/DEIE	Décompte des rapports thématiques validés par le Comité de suivi		Information non disponible
Assurer la coordination et le suivi du processus de la GIRE à travers l'opérationnalisation du SP/PAGIRE	Les équipements inscrits dans le PPM 2013 sont livrés	Taux de livraison des équipements	100%	60%	SP/PAGIRE	$\frac{\text{NombreEqLivré}}{\text{NombreEqPrévu}} \times 100$	60 % des équipements ont été livrés.	Cible atteinte.
	Les rapports d'études sont validés	Nombre de rapport provisoire validé	2	1	SP/PAGIRE	Décompte du nombre de rapport provisoire validé par les Comités de suivi	2	Rapport sur la représentativité des femmes dans les CLE et les AUE. Rapport de l'auto-évaluation du PAGIRE. Cible atteinte
	Les sessions du comité de pilotage sont tenues	Nombre de sessions statutaires tenu	2	2	SP/PAGIRE	Décompte des sessions tenues	2	Cible atteinte

3.8 Divers

Outre les activités décrites dans les précédentes sections, l'année 2013 a été marquée par :

- la réalisation des 2 missions d'évaluation du PAGIRE ;
- la mobilité du personnel.

3.8.1 Réalisation de missions d'évaluation

Deux processus d'évaluation du PAGIRE ont été réalisés en 2013.

Une première mission, réalisée de janvier à mai 2013 a constitué une auto-évaluation du PAGIRE. Son objectif était de « *disposer, sur la base de l'analyse des acquis et des insuffisances du PAGIRE, d'orientations stratégiques fortes et de perspectives réalistes, pour la mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso aux horizons 2015 et 2025* ».

La seconde mission, qui s'inscrivait dans le cadre de la revue à mi-parcours du secteur de l'eau, avait également comme objectif d'apprécier les performances du PAGIRE et de proposer des orientations stratégiques pour l'après-PAGIRE.

Ces 2 missions ont donc fait le point sur l'avancement du PAGIRE. Ainsi, la mission d'auto-évaluation et la revue à mi-parcours concluent que le PAGIRE 2 « *a réalisé de nombreux produits. Ces résultats portent sur la mise en place des organes des cinq (5) agences de l'eau, le fonctionnement effectif des structures de concertation tels que le Conseil national de l'eau, le Comité technique de l'eau, le suivi des ressources en eau et le renforcement des réseaux hydrométrique, piézométrique et climatologique, le démarrage des processus de mise en place de la Contribution financière en matière d'eau (CFE) et de la police de l'eau. Elles notent cependant que les thèmes relatifs à la protection des ressources en eau, aux aspects transversaux et les changements climatiques n'enregistrent pas de résultats significatifs.*

Les principales forces du processus de gestion intégrée des ressources en eau sont constituées par les produits atteints, les ressources humaines maîtrisant le système de programmation-budgétisation et du suivi-évaluation, une bonne maîtrise des coûts des prestations, une adhésion des acteurs à la concertation intersectorielle, des structures de mise en œuvre solides et une structure de coordination compétente et placée au niveau institutionnel approprié.

Les faiblesses comprennent le manque de lien clair entre les plans de travail et les ressources humaines et les moyens matériels, l'allongement des délais de passation des marchés, la sous-estimation des délais d'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE), la forte mainmise de l'Administration sur les postes clés des agences de l'eau, le manque d'une organisation type des directions générales des agences, de statut de personnel et d'une grille salariale, la mise en œuvre insuffisante de la réglementation, la faiblesse des compétences dans les domaines tels que la CFE et la police de l'eau.

Quant aux opportunités, on peut noter l'adoption du système unique de programmation des activités qui est le budget programme par objectif, l'importante contribution financière de l'Etat et

de certains partenaires, l'intérêt des agences de bassin internationales dans l'appui au processus, les possibilités d'appui technique à travers des assistants techniques provenant de plusieurs institutions, l'existence de nombreuses actions de protection des ressources en eau dans certains pays pouvant servir de modèles, l'engagement du système des Nations Unies à promouvoir une gestion durable des ressources en eau.

Les principales menaces concernent la forte mobilité du personnel compétent vers d'autres horizons, l'amenuisement de l'aide publique au développement consécutive à la crise financière mondiale, la réticence de certains groupes d'acteurs à honorer les contributions de la CFE, l'aggravation de la destruction des milieux aquatiques par suite de l'absence de la police de l'eau, le désintérêt des partenaires à s'impliquer dans les paniers communs qui sont les modalités les plus efficaces pour le financement de la gestion intégrée des ressources en eau. »

Les rapports détaillés de ces missions peuvent être consultés au SP/PAGIRE.

3.8.2 Mobilité du personnel

L'année 2013 a été marquée par le départ de personnel clé (suivi-évaluation, responsable du PPM, responsable financier, etc.) du PAGIRE et l'arrivée de nouveau personnel affecté au suivi-évaluation, aux aspects juridiques et de communication ainsi qu'au service administratif.

Il est également à souligner le départ à la retraite en juillet du secrétaire permanent du PAGIRE et son remplacement par un nouveau secrétaire permanent.

3.9 Situation de l'exécution budgétaire

La présente section discute de la situation de l'exécution budgétaire du PAGIRE pour l'année 2013. Elle comporte :

- la situation du Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- l'exécution financière du budget du PTB 2013.

En outre, la section 3.9.3 présente un aperçu général de l'exécution budgétaire de la composante « gestion intégrée des ressources en eau » du programme de Développement de l'Agriculture financé par le MCC et mis en œuvre par le MCA-BF.

3.9.1 Situation du Plan de Passation des Marchés

Les tableaux 18, 19 et 20 des pages suivantes respectivement intitulés « situation d'exécution du PPM du SP/PAGIRE à la date du 31/12/2013 », « situation d'exécution du PPM de la DAF/MEAHA 2013 à la date du 31/12/2013 » et « situation des marchés de la direction générale

de l'agence de l'eau du Nakanbé » illustrent l'avancement des différents marchés inscrits au PPM 2013

Le SP/PAGIRE était responsable du lancement et du suivi 9 marchés; sur ce nombre, le matériel de 6 marchés à été réceptionné provisoirement, 1 marché a nécessité le réexamen des PV, un marché est en attente de la réception provisoire (le matériel est livré) et un marché est en renouvellement. Sur cette base, on peut dire que le taux d'exécution du plan de passation de marchés est près de 80%.

La DAF du MEA Les difficultés rencontrées portent sur le suivi de la passation des marchés par les structures autres que le SP/PAGIRE et l'obtention des spécifications techniques des équipements.

- Problème de suivi de la passation des marchés: les informations sur la passation des marchés au niveau de la DGRE ne sont pas transmises au SP/PAGIRE qui est pourtant la structure chargée de la coordination des activités surtout celles financées par Asdi-Danida. Cette situation rend difficile le suivi et l'appui-conseil que le SP/PAGIRE peut apporter aux structures.
- Non-fourniture de spécifications techniques : il est convenu dans le souci d'optimiser la passation des marchés que le SP/PAGIRE lance les marchés d'acquisition d'équipements au profit des structures d'exécution. Cependant, la transmission des caractéristiques techniques des équipements à acquérir (notamment les équipements techniques) reste une des faiblesses de cette stratégie qui retarde souvent la satisfaction des besoins.

Tableau 18 : situation d'exécution du PPM du SP/PAGIRE 2013 a la date du 31/12/2013

N°	Situation	CONTRATS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS	
01	Acquisition de matériel roulant	Transmis pour publication après réexamen des PV sur demande du CRD.	: acquisition de véhicules quatre roues au profit du SP/PAGIRE	En cours	
		Réception provisoire prononcée le 02 décembre 2013	MARCHE N°42/00/01/01/64-99/2013/00003 acquisition de motos au profit du SP/PAGIRE	CFAO MOTORS	18 000 000 F CFA HT-HD 24 599 991 F CFA TTC
02	Acquisition de matériel informatique	Réception provisoire prononcée le 27 décembre 2013	MARCHE N°42/00/01/01/64-99/2013/00005 Lot 1 : acquisition de matériel informatique au profit du SP/PAGIRE	TIENSO-CDR	35 845 000 F CFA HT-HD 49 082 100 F CAF TTC
03	Acquisition de matériel péri-informatique	Réception provisoire prononcée le 31 octobre 2013	MARCHE N°42/00/01/01/64-99/2013/00006 lot 2 : acquisition de matériel péri informatique au profit du SP/PAGIRE	SODI INTERNATIONAL	22 945 000 F CFA HT-HD 28 048 600 F CFA TTC
04	Acquisition de mobiliers de bureau	Réception provisoire prononcée le 28 octobre 2013	LETRE DE COMMANDE N°42/00/01/02/64-99/2013/00001 Lot unique : de mobilier de bureau dans le cadre du PAGIRE phase 2	TAS	6 249 000 F CFA HT-HD 8 199 820 F CFA TTC
05	Acquisition de matériels techniques	Matériel livré en attente d'une réception	MARCHE N°42/00/01/01/64-99/2013/00006 Lot 1 : acquisition d'un CLUSTER et de kit audiovisuel	PLANETE TECHNOLOGIE	15 485 000 HT-HD 18 832 800 TTC
		Réception provisoire prononcée le 20 janvier 2014	LETRE DE COMMANDE N°42/00/01/02/64-99/2013/00009 Lot 2 : acquisition d'équipements techniques de terrain	SPIT MAKINZY	11 845 000 HT-HD 16 772 520 TTC
06	Acquisition de matériel de bureau	Contrat exécuté. Réception provisoire prononcée le 06 août 2013	LETRE DE COMMANDE N°42/00/01/02/64-99/2013/00002 Acquisition de réfrigérateurs et de climatiseurs	FASO RESEAU	3 645 000 F CFA HTVA 4 301 100 F CFA TTC
07	Commanditer des audits financiers externes	Renouvellement du contrat avec le consultant	CONTRAT N° 27/00/02/03/64-99/2012/00002 Réalisation des audits comptables des exercices 2010, 2011, 2012 et 2013 des structures d'exécution de la composante ASEA/APPUI au PAGIRE phase	CABINET FIDEXCO SA	20 800 000 F CFA HT 24 544 000 F CFA TTC à raison de 5 200 000 F HT par exercice

Tableau 19 : situation d'exécution du PPM de la DAF/MEAHA 2013 a la date du 31/12/2013

N° Appel d'offre	N° Marché	objet du marché	Montant TTC		Titulaire du marché(Raison sociale et contacts)	Bénéficiaire	Nature de la pièce(Marché, ordre de service, ordre de commande, lettre, Compte Rendu de reunion)	Objet de la pièce	Date de notification	Date de démarrage	Delai d'execution	Date d'alerte	Date de la reception provisoire	Identité du participant	Date de la reception définitive	Identité du participant
DC N°2013-005/MEAHA/SG/DAF du 24/07/2013	COCN°42/00/01/02/00/2013/00070 du 11/11/2013	Entretien et réparation du matériel et mobilier de bureau	1 562 320	4 203 160	SERVICES: 50-36-04-84/78-85-46-66/66-10-05-10	SP-PAGIRE	Contrat	Transmission pour enregistrement								
		Entretien et réparation du matériel et mobilier de bureau		4 203 160	SERVICES: 50-36-04-84/78-85-46-66/66-10-05-11		Ordre de commande N°1 et définitif du 12/11/2013	Notification pour enregistrement et démarrage des prestations		18/11/2013	15	03/12/2013	05/12/2013	O. Souleymane		
DC N°2013-008/MEAHA/SG/DAF du 24/07/2013	COC N°42/00/01/02/00/2013-00075 du 26/09/2013	Acquisition de consommables informatiques	2 183 000	4 499 930	EKLF (50-45-47-99/70-11-62-61)	SP-PAGIRE	Contrat	Transmission pour enregistrement	01/10/2013							
				4 499 930	EKLF (50-45-47-99/70-11-62-61)	SP-PAGIRE	Ordre de commande N°1 et définitif (sans date)	Notification pour enregistrement et démarrage des prestations	01/10/2013	03/10/2013	15	18/10/2013	29/10/2013	O. Souleymane		
DP N° 062/MEAHA/SG/DMP du 02/09/2013	COC N° 42/00/01/02/00/2013/00109 du 25/11/2013	Entretien et réparation de véhicule	7 316 944	9 485 123	GA/OSAK	SP-PAGIRE	Contrat	Transmission pour enregistrement								
								OC N° 1 et Définitif	Notification pour le Démarrage des livraisons	03/12/2013	10/12/2013	15				

Tableau 20

SITUATION DES MARCHES DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AGENCE DE L'EAU DU NAKANBE

MARCHES	NOM DU CLE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT	OBSERVATIONS
Demande de propositions n° 2012-076/MAH/SG/DMP du 28/02/2012 pour la mise en place et/ou restructuration de trois (03)	CLE Pendaga de la Région Centre Sud	Accord Consult-SARL 09 BP 1222 Ouagadougou 09 Tel : 50 50 35 58/70 Accordconsult-bf@yahoo.fr	9 500 000 FCFA	Contrat signé le 12 avril 2013
	CLE Bomboré de la Région du Plateau Central	BGB Méridien 09 BP 196 Ouagadougou 09 Tel : 50 47 51 58/78 meridienbgb@yahoo.fr	9 363 300 FCFA	Contrat signé le 12 avril 2013
	CLE Nariaré de la Région du Centre	BESEN 01 BP 4803 Ouaga 01 Tel : 50 47 13 18 besenbureau@yahoo.fr	7 535 000 FCFA	Contrat signé le 12 avril 2013
MARCHES	NOM DU CLE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT	OBSERVATIONS
Demande de propositions n°2012-0188/MAH/SG/DMP du 16/07/2012 pour la mise en place et/ou restructuration de sept CLE (07)	CLE Nakanbé –Bam de la Région du Centre Nord	Groupe Zenit 09 BP 683Ouagadougou 09 Tél : (+226)50 36 26 Email : groupezenit@yahoo.bf	8 967 500 FCFA	Contrat signé le 12 avril 2013
	CLE Bagré aval Est de la Région du Centre Est	BURED 06 BP 10 204 Ouagadougou Tél : (+226)50 36 31 41 Email : ekaboui@hotmail.com	6 980 000 FCFA	Contrat signé le 12 avril 2013
	CLE Bagré aval ouest de la Région du Centre est	BGB Méridien SARL BGB Méridien 09 BP 196 Ouagadougou 09 Tel : 50 47 51 58/78 meridienbgb@yahoo.fr	9 336 550 FCFA	Contrat signé le 12 avril 2013
	CLE Bagré aval Sud de la Région du Centre Est	AIDe 09 BP 1190 Ouagadougou 09 Tél : (+226)70 75 52 50 initiativesdvelopment@yahoo.fr	10 109 500 FCFA	Contrat signé le 12 avril 2013
	CLE Ziga amont Est de la Région du Plateau Central	Groupement SAFRIC Sarl /Faso Ingénierie/ACCORD Consult –Sarl 09 BP 1222 Ouagadougou 09 Tél : (+226)50 50 35 58/70 59 97 22 accordconsult_bf@yahoo.fr fasoingenierie@gmail.com	9 500 000 FCFA	Contrat signé le 12 avril 2013
	CLE Ziga Ouest de la Région du Plateau central	BGB Méridien SARL BGB Méridien 09 BP 196 Ouagadougou 09 Tel : 50 47 51 58/78 meridienbgb@yahoo.fr	9 336 550 FCFA	Contrat signé le 12 avril 2013
	CLE Ziga Est de la Région du Plateau Central	BURED 06 BP 10 204 Ouagadougou Tél : (+226)50 36 31 41 Email : ekaboui@hotmail.com	6 980 000 FCFA	Marché attribué et le contrat en instance de signature pour problème d'exécution d'un autre lot
MARCHES	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT	OBSERVATIONS
Demande de propositions n°2012-0152/MAH/SG/DMP du 23/05/2012 pour l'élaboration d'un plan de communication	Plan de communication	IMCG 01 BP 1650 Ouagadougou 11 Tel : 50 38 23 96 Imcocom@yahoo.fr	9 145 000 FCFA	Contrat signé le 12 avril 2013/
Demande de propositions n°2012-0118/MAH/SG/DMP du 17/04/2012 pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)	Groupement SAFRIC Sarl /Faso Ingénierie 09 BP 1354 Ouagadougou 09 Tel : 50 47 51 58/78 78Safricsarl@yahoo.fr	80 000 000 FCFA	Contrat signé le 17 avril 2013 (10% payable en 2013 soit 8 000 000 f cfa)

3.9.2 Exécution financière du budget du PTB 2013

Les informations traitées sont celles de la contrepartie nationale et du Protocole de financement commun Asdi/Danida qui sont suivies par le service administratif et financier du SP/PAGIRE. Les informations contiennent également les données relatives au paiement direct pour ce qui concerne l'assistance technique (Pool AT). Il est à noter que les budgets relatifs aux activités réalisées sur les fonds MCC, sont gérés et suivis par le MCA-BF et que le SP/PAGIRE ne possède pas les informations financières détaillées sur les dépenses effectuées dans ce cadre.

Le budget du PFC (ASDI/DANIDA) inclus dans le PTB 2013 révisé était de **1°661°475°300 FCFA** alors budget de la contrepartie nationale s'élevait à **223°869°004 FCFA** dont 173°860°004 en dépenses de personnel et 50°00°000 en dépenses de fonctionnement. Le budget des modalités de paiement direct s'élevait à **209°903°740 FCFA**, budget destiné à financer le pool d'assistance technique.

Le tableau des pages suivantes présente le rapport financier du PAGIRE pour l'année 2013. On retiendra de ce tableau les éléments énumérés ci-après.

- le total des dépenses affectées au PFC/Danida-Asdi est de 1°358°894°775 FCFA soit un taux d'exécution de 82% du budget 2013.
- le total des dépenses affectées à la contrepartie nationale est de 191°307°273 FCFA pour un taux d'exécution de 85%
- le total des dépenses affectées à l'assistance technique (paiement direct) est de 171°701°860 FCA soit un taux d'exécution de 82%. Ce montant inclut les honoraires des experts et les frais de fonctionnement.
- Le taux global d'exécution du PFC (Etat et ASDI/DANDA mais excluant le paiement direct) est de 82%, taux plus élevé que celui des années 2011 (78%) et 2012 (70%).

Le taux d'exécution financière (82%) est à comparer au pourcentage de réalisation des sous-activités du PTB 2013 qui est de près de 80% et qui se traduit par un taux pondéré d'exécution physique de 74%. Considérant les difficultés de mise en œuvre des activités, notamment celles inscrites à l'OS 2 et l'OS 3, ce résultat est satisfaisant.

MINISTERE DE L'EAU DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES
ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT PERMANENT DU PAGIRE

ASEA/APPUI au PAGIRE 2

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDE DANIDA & ASDI au 31/12/2013

OBJECTIFS SPECIFIQUES/ RESULTATS	Budget initial de l'année 2013	Budget révisé 2013	Cumul Versements au 31/12/2012	Versements exercice au 31/12/2013	Cumul versements au 31/12/2013	Cumul Dépenses au 31/12/2012	Dépenses exercice au 31/12/2013	Engagem. au 31/12/2013	Cumul Dépenses au 31/12/2013	Disponible versements au 31/12/2013	Taux d'exécut° au 31/12/2013
	a	b	c	d	e=c+d	f	g		h+f+g	i=e-h	n=g/b
O1 : GERER DE MANIERE CONCERTEE LES RESSOURCES EN EAU DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES DU PAYS A TRAVERS LES AGENCES DE L'EAU	394 573 300	599 986 500	472 367 490	403 215 000	875 582 490	393 920 470	406 694 634	115 838 400	916 453 504	- 40 871 014	87%
AGENCE DE L'EAU DU NAKANBE	213 994 000	267 931 900	315 172 185	164 815 000	479 987 185	250 353 649	177 603 146	97 773 400	525 730 195	- 45 743 010	
O1R1: Les Organes et instances des cinq agences de l'eau sont mises en place	154 350 000	215 145 900	124 777 751	145 356 000	270 133 751	132 030 773	115 826 942	87 608 400	335 466 115	- 65 332 364	
O1R2: Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en Èuvre	40 185 000	40 185 000	5 675 106	40 185 000	45 860 106	643 000	39 427 384	8 000 000	48 070 384	- 2 210 278	
O1R3: Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en Èuvre	15 616 000	8 758 000	88 972 784	15 616 000	104 588 784	49 931 790	16 869 820	2 165 000	68 966 610	35 622 174	
O1R4: Les capacités de l'agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	3 843 000	3 843 000	95 746 544	3 843 000	99 589 544	67 748 086	5 479 000	-	73 227 086	26 362 458	
AGENCE DE L'EAU DU GOURMA DU LIPTAKO	142 504 300	119 541 800	115 058 790	188 400 000	303 458 790	136 383 771	168 844 408	-	305 228 179	- 1 769 389	
O1R1: Les Organes et instances des cinq agences de l'eau sont mises en place	99 183 000	81 084 500	105 058 790	125 000 000	230 058 790	121 361 496	108 388 475	-	229 749 971	308 819	
O1R2: Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en Èuvre	8 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
O1R3: Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en Èuvre	-	8 000 000	-	-	-	-	2 305 280	-	2 305 280	-	
O1R4: Les capacités de l'agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	35 321 300	30 457 300	10 000 000	63 400 000	73 400 000	15 022 275	58 150 653	-	73 172 928	-	
AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN	140 531 000	121 177 800	-	50 000 000	50 000 000	-	44 885 980	18 065 000	62 950 980	- 11 797 480	
O1R1: Les Organes et instances des cinq agences de l'eau sont mises en place (Mise en place CLE)	65 152 000	59 560 000	-	50 000 000	50 000 000	-	43 732 480	18 065 000	61 797 480	- 11 797 480	
O1R2: Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en Èuvre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
O1R3: Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en Èuvre	65 879 000	52 117 800	-	-	-	-	-	-	-	-	
O1R4: Les capacités de l'agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	9 500 000	9 500 000	-	-	-	-	1 153 500	-	1 153 500	-	
AGENCE DE L'EAU DES CASCADES	22 850 000	40 830 000	-	-	-	-	9 126 000	-	9 126 000	- 9 126 000	
O1R1: Les Organes et instances des cinq agences de l'eau sont mises en place (Mise en place CLE)	19 250 000	37 250 000	-	-	-	-	9 126 000	-	9 126 000	- 9 126 000	
O1R2: Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en Èuvre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
O1R3: Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en Èuvre	2 380 000	2 380 000	-	-	-	-	-	-	-	-	
O1R4: Les capacités de l'agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	1 220 000	1 200 000	-	-	-	-	-	-	-	-	
O1R5: LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES SONT APPUYES POUR L'ATTEINTE DE OS1	38 075 000	50 505 000	42 136 515	-	42 136 515	7 183 050	6 235 100	-	13 418 150	28 718 365	

OBJECTIFS SPECIFIQUES/ RESULTATS	Budget initial de l'année 2013 a	Budget révisé 2013 b	Cumul Versements au 31/12/2012 c	Versements exercice au 31/12/2013 d	Cumul versements au 31/12/2013 e=c+d	Cumul Dépenses au 31/12/2012 f	Dépenses exercice au 31/12/2013 g	Engagem. au 31/12/2013	Cumul Dépenses au 31/12/2013 h+f+g	Disponible versements au 31/12/2013 i=e-h	Taux d'exécut° au 31/12/2013 n=g/b
O2 : ASSURER L'OPERATIONNALISATION DU CADRE POLITIQUE, JURIDIQUE ET FINANCIER DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU A L'HORIZON 2015	240 457 400	201 843 400	144 652 420	89 088 000	233 740 420	109 602 230	107 400 396		217 002 626	16 737 794	53%
O2R1: La politique et stratégie en matière d'eau sont élaborées et suivies	5 606 000	5 606 000	18 142 292		18 142 292	1 549 050	-	-	1 549 050	16 593 242	
O2R2: Le cadre juridique est appliqué	57 818 400	31 400 400	47 168 912	15 000 000	62 168 912	41 941 017	21 292 140	-	63 233 157	- 1 064 245	
O2R3: Le cadre financier est appliqué	81 743 000	69 547 000	30 531 479	-	30 531 479	18 205 125	7 631 666	-	25 836 791	4 694 688	
O2R4: Les structures transversales de concertation et de coordination interministérielle du domaine de l'eau sont	31 790 000	31 790 000	11 520 555	10 600 000	22 120 555	20 035 825	1 682 500	-	21 718 325	402 230	
O2R5: La gestion concertée des eaux transfrontalières est assurée	21 000 000	21 000 000	4 488 182	13 388 000	17 876 182	800 000	18 373 400	-	19 173 400	- 1 297 218	
O2R6: Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de OS2	42 500 000	42 500 000	32 801 000	50 100 000	82 901 000	27 071 213	58 420 690	-	85 491 903	- 2 590 903	
O3 : ASSURER LE SUIVI ET DEVELOPPER LA CONNAISSANCE DES RESSOURCES EN EAU AU BENEFICE DES USAGES A TRAVERS LE SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION SUR L'EAU	461 079 000	355 417 000	314 831 546	261 700 000	576 531 546	232 095 262	281 487 460	20 869 000	534 451 722	42 079 824	85%
O3R1: Les activités météorologiques et climatologiques sont renforcées et les paramètres climatiques intégrés dans l'évaluation	10 730 000	4 850 000	52 704 243	-	52 704 243	21 236 250	152 000		21 084 250	31 619 993	
O3R2: Les eaux de surface sont valorisées et leur connaissances améliorées au profit des usages	20 028 000	16 486 000	22 223 267	10 000 000	32 223 267	21 234 192	9 113 500		30 347 692	1 875 575	
O3R3: Les connaissances sur les eaux souterraines sont améliorées pour leur mobilisation au service des usages et leur	249 785 000	139 945 000	36 548 623	40 000 000	76 548 623	17 428 960	57 294 400		74 723 360	1 825 263	
O3R4: Les connaissances sur la qualité de des eaux sont améliorées	17 056 000	17 056 000	37 823 903	125 000 000	162 823 903	35 713 921	125 759 500		161 473 421	1 350 482	
O3R5: Les informations sur l'eau sont disponibles	74 750 000	89 450 000	69 373 914	21 000 000	90 373 914	64 443 255	25 451 710		89 894 965	478 949	
O3R6: Les connaissances sur le changement climatique et sur les mesures d'adaptation et d'atténuation sont améliorées	-	-	25 000 000	-	25 000 000	13 902 013	468 000		14 370 013	10 629 987	
O3R7: Les actions de recherche et développement dans le domaine de l'eau sont appuyées, suivies et promues	26 330 000	35 230 000	58 164 650	5 000 000	63 164 650	46 485 731	4 022 550	20 869 000	71 377 281	- 8 212 631	
O3R8: Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte OS3	62 400 000	52 400 000	12 992 946	60 700 000	73 692 946	11 650 940	59 529 800		71 180 740	2 512 206	
O4 : ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DU PROCESSUS DE LA GIREA TRAVERS L'OPERATIONNALISATION DU SP/PAGIRE	716 991 285	504 228 400	922 636 788	250 000 000	1 172 636 788	863 471 826	357 648 135	68 956 750	1 290 076 711	-117 439 923	85%
O4R1: La coordination et le suivi du SP/PAGIRE2 sont assurées par le SP/PAGIRE	96 262 000	67 260 000	73 145 654	50 000 000	123 145 654	54 274 275	54 994 070	5 200 000	114 468 345	8 677 309	
O4R2: Les actions transversales sont mises en œuvre par le SP/PAGIRE	194 550 750	169 688 000	213 336 326	100 000 000	313 336 326	188 965 110	138 597 064	13 747 000	341 309 174	- 27 972 848	
O4R3: Le fonctionnement du SP/PAGIRE est assuré pour une bonne coordination de la mise en œuvre du PAGIRE 2	426 178 535	267 280 400	636 154 808	100 000 000	736 154 808	620 232 441	164 057 001	50 009 750	834 299 192	- 98 144 384	
O4R4: L'expertise nationale et internationale est mobilisée pour la mise en œuvre du PAGIRE2	-	-									
TOTAL PFC	1 813 100 985	1 661 475 300	1 854 488 244	1 004 003 000	2 858 491 244	1 599 089 788	1 153 230 625	205 664 150	2 957 984 563	- 99 493 319	82%
PAIEMENT DIRECT (Pool AT)	102 603 120	209 903 740	192 767 671	237 493 425	430 261 096	192 767 671	171 701 860		364 469 531	65 791 565	
TOTAL DANIDA&ASDI	1 915 704 105		2 047 255 915	1 241 496 425	3 055 011 920	1 791 857 459	1 324 932 485		3 322 454 094		

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDE CONTREPARTIE ETAT au 31/12/2013

	Budget initial de l'année 2013	Budget révisé 2013	Cumul Versements au 31/12/2012	Versements exercice au 30/09/2013	Cumul versements au 30/09/2013	Cumul Dépenses au 31/12/2012	Dépenses exercice au 30/09/2013	Engagem. au 31/12/2013	Cumul Dépenses au 30/09/2013	Disponible versements au 30/09/2013	Taux d'exécut° au 30/09/2013
	a	b	c	d	e=c+d	f	g		h+f+g	i=e-h	n=g/b
I Dépenses de personnel	173 860 004		246 406 144	156 473 396	402 879 540	237 098 448	140 407 326	5 213 096	377 505 774	25 373 766	84%
Dépenses de fonctionnement	50 009 000		187 953 545	11 000 000	198 953 545	211 590 578	45 621 256	65 595	257 211 834	- 58 258 289	91%
II1: Achats de biens et services	42 200 000		119 841 791		119 841 791	136 627 081	27 356 112	65 595			
II2: Frais de transport et de mission	6 000 000		23 400 000	400 000	23 800 000	23 061 880	10 638 000		33 699 880	- 9 899 880	
II3: Autres achats de biens et services	1 809 000		44 711 754	1 099 354	45 811 108	51 901 617	7 627 144		59 528 761	- 13 717 653	
III: Dépenses d'équipement											
TOTAL	223 869 004		434 359 689	167 473 396	601 833 085	448 689 026	186 028 582	5 278 691	634 717 608	- 32 884 523	85%

3.9.3 Exécution budgétaire de la composante GIRE du MCA-BF

Le tableau 21 synthétise les dépenses effectuées par la composante GIRE du MCA-BF au cours de l'année 2013. On rappelle que cette composante intervient en appui aux agences de l'eau du Mouhoun et des Cascades. Ces dépenses ont principalement financé le processus d'élaboration des SDAGE et la mise en place de CLE dans les deux espaces de gestion. Des activités relatives au renforcement du réseau de mesure hydrométrique ont également été financées en 2013 ainsi que la formation des acteurs.

Tableau 21: dépenses 2013 de la composante GIRE MCA-BF

BENEFICIERE	TYPE DE DEPENSES	Montant en USD	Montant en FCFA
AEM et AEC	Paiement du consultant GIRE	474 098	237 049 000
	Entretien équipements électronique	2 038	1 019 000
	Maintenance véhicules	2 215	1 107 500
	Entretien des motos	840	420 000
	Achat pneumatiques pour véhicule	2 716	1 358 000
	Equipements hydrométriques	143 847	71 923 500
	Appui aux Agences de l'Eau	9 155	4 577 500
	Missions des Agences de l'Eau	20 154	10 077 000
	Ateliers, formations	219 320	109 660 000
DGRE	Autre maintenance VH/DGRE	388	194 000
	Acessoires ordinateurs DGRE	501	250 500
	Entretien motos DGRE	786	393 000
MEDD	Appui au MEDD	12 606	6 303 000
TOTAL		888 664	444 332 000

Un total de 444 332 000 FCFA a été dépensé en 2013 dans le cadre de la composante. Le budget inscrit au PTB 2013 était de 454 248 750 FCA. C'est donc dire que **97.8%** des ressources financières budgétisées ont été consommées.

4 Partie 3 : Programmation du PTB 2014 du PAGIRE

Afin d'établir le programme de travail et budgétaire 2014 (PTB 2014) la démarche méthodologique suivante a été adoptée :

- la tenue entre octobre 2013 et janvier 2014 d'une série d'ateliers de programmation avec chacune des agences de l'eau ainsi que les structures centrales d'exécution;
- la tenue en janvier 2014 d'une rencontre avec l'ensemble des structures d'exécution pour discuter et affiner la programmation 2014 ;

Par ailleurs, dès le démarrage du processus de programmation, les activités dont la réalisation avait été identifiée comme prioritaire par le rapport d'auto-évaluation du PAGIRE ont été privilégiées. Ces activités prioritaires ont été par la suite confirmées par la revue à mi-parcours du PN-AEPA et du PAGIRE tenue en novembre et décembre 2013. A titre de rappel, citons quelques-unes de ces activités : fort soutien à l'opérationnalisation effective des agences de l'eau, la formulation d'un programme GIRE post 2015, la mise en place de la Police de l'eau et de la CFE, la formulation de la nouvelle politique de l'eau et du Code de l'eau, etc.

Tel que déjà mentionné, le changement institutionnel intervenu au début de l'année 2013 avec la création du Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement (MEAHA), a introduit des nouvelles structures d'exécution au PAGIRE ; il s'agit de la Direction Générale des Bassins Hydrographiques (DGBH) et des Directions Régionales du MEAHA (DREAHA). En outre, le passage en 2013 de l'état de noyaux techniques à des directions générales des agences de l'eau disposant de leurs instances implique une modification dans le « fonctionnement financier » du PAGIRE. En effet, avant 2014, les fonds destinés aux agences de l'eau du Mouhoun, des Cascades, du Liptako et du Gourma « transitaient » par la DGRE, institution responsable de ces noyaux techniques, ce qui n'est plus le cas en 2014 les fonds étant directement versés aux agences.

Les prochaines sections présentent dans un premier temps le PTB 2014 de l'objectif général (OG) du PAGIRE. Par la suite le PTB 2014 de chacun des objectifs spécifiques est discuté et analysé. L'annexe 3 détaille le PTB 2014.

4.1 PTB de l'objectif général

L'objectif général du PAGIRE s'énonce « Assurer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au Burkina Faso à l'horizon 2015 au profit du développement socioéconomique ». Cet objectif général comporte les 4 objectifs spécifiques décrits à la section 2.1 de l'actuel rapport.

Le PTB 2014 comporte un total de 922 sous-activités. Le tableau 22 présente le nombre de sous-activités à réaliser par objectif spécifique et par structure d'exécution.

Tableau 22: répartition des sous-activités du PTB 2014

OS	Structure	Nbre SA	Répartition par semestre		
			SEM 1	SEM 2	Année
OS1	AEN	128	48	42	38
	AEM	116	55	37	24
	AEC	98	53	17	28
	AEG	141	82	22	37
	AEL	72	33	18	21
	DGBH	10	6	3	1
	S. Total	565	277	139	149
OS 2	DGRE	41	13	19	9
	DGBH	38	9	12	17
	S. Total	79	22	31	26
OS3	DEIE	107	43	36	28
	DGM	14	9	5	0
	S. Total	121	52	41	28
OS 4	SP/PAGIRE	157	60	52	45
	S. Total	157	60	52	45
OG	Total	922	411	263	248

En pourcentage la répartition pas semestre des sous-activités est la suivante :

- 44.6 % des sous-activités sont planifiées au semestre 1 (janvier au 30 juin 2014) ;
- 28.5 % des sous-activités seront réalisées au second semestre (juillet au 31 décembre) ;
- 26.9 % des sous-activités s'étalent sur les semestres 1 et 2.

Par ailleurs, le tableau 23 présente le PTB 2014 du PAGIRE alors que les graphiques 8 et 9 illustrent respectivement la répartition en pourcentage des budgets par objectif spécifique et la contribution des différentes sources de financement au PTB 2014.

Le budget total du PTB 2014 est estimé à 5 773 746 365 FCFA. Il comporte 8 sources de financement dont les principales sont le PFC⁴ avec une contribution de 3 121 978 268 FCFA (54 % du budget total), le MCC pour un montant de 1 305 342 625 FCFA (22.6 % du budget total) et l'Etat pour un montant de 229 391 232 FCFA sous les intitulés T 5.1 (4 % du budget total) et de 555 982 400 FCFA à T 5.2 (9.6 % du budget total). Les autres financements sont apportés par la CFE (2.5%), l'agence de l'eau Reest en Wieden-RW (2.1 %) l'agence de l'eau Loire Bretagne – AELB (0.6%) et le Challenge Program on Water and Food-CPWF (0.1%).

Le budget de l'objectif spécifique 1, d'un montant de 3 101 454 849 FCFA, représente 53.7 % du budget total du PTB 2014. Rappelons que l'OS 1 regroupe le PTB de toutes les agences de l'eau ;

⁴ Note : Le Protocole de financement Commun regroupe les 3 partenaires suivants : l'Etat, la Suède et le Danemark. Toutefois, dans les tableaux et le texte, l'intitulé « PFC » regroupe uniquement des fonds de la Suède et du Danemark alors que les intitulés « T 5.1 » et « T 5.2 » représentent les contributions de l'Etat au PTB.

c'est donc dire que le budget du PTB 2014 est nettement orienté vers l'opérationnalisation de ces agences et cela, en conformité avec la recommandation prioritaire de la revue à mi-parcours.

Le budget de l'OS 2 représente 4.3 % du budget global du PTB 2014. Ce budget finance des activités de la nouvelle structure DGBH ainsi que plusieurs activités prioritaires telles que l'élaboration de la nouvelle politique de l'eau, l'élaboration du Code de l'eau ainsi que la poursuite des différentes activités relatives à l'opérationnalisation de la police de l'eau et à la mise en place de la CFE. Ces dernières activités sont de la responsabilité de la DGRE.

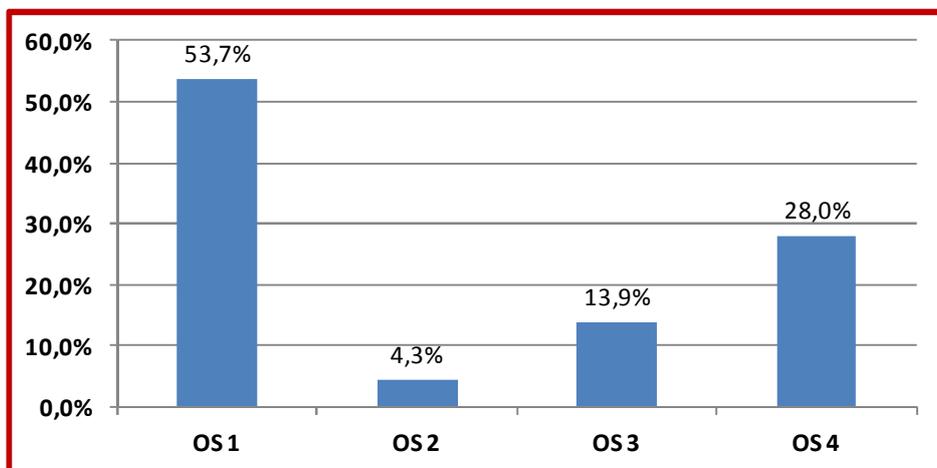
Le budget de l'OS 3 représente 13.9 % du budget du PTB 014. Ce budget soutient principalement les activités relatives à l'amélioration des connaissances sur les eaux de surface et sur les eaux souterraines ainsi que sur la qualité de l'eau.

Le montant du budget de l'OS 4 est de 1 619 437 273 FCFA (28.0%). Le SP/PAGIRE est la structure responsable des activités inscrites à cet OS. Cependant, il est à souligner que le montant de ce budget intègre les coûts des plans de formation, d'équipement et des missions externes. En outre, plusieurs études prioritaires recommandées par la revue à mi-parcours sont inscrites à cet OS : formulation du programme GIRE post 2015, l'élaboration des textes de fonctionnement des instances des agences, etc.

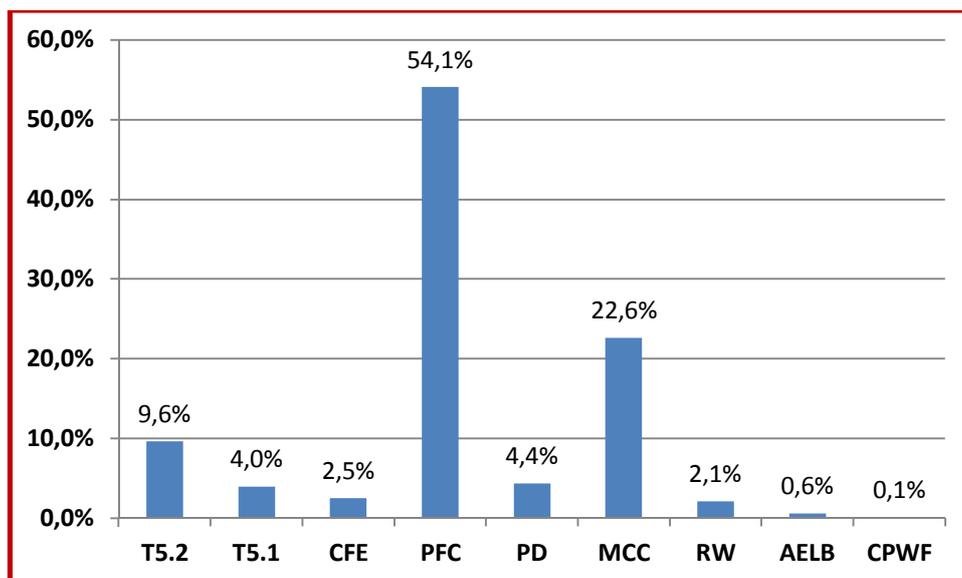
Tableau 23: PTB 2014 du PAGIRE

O	LIBELLE	BUDGET 2014	POUR. (%)	REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT DU PTB 2014 (OG) DU PAGIRE								
				T5.2	T5.1	CFE	PFC	PD	MCC	RW	AELB	CPWF
OG	Assurer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au Burkina Faso à l'horizon 2015 au profit du développement socioéconomique	5 773 746 365	100,0%	555 982 400	229 391 232	144 032 130	3 121 978 268	254 483 310	1 305 342 625	123 566 000	33 390 400	5 580 000
OS 1	Gérer de manière concertée les ressources en eau des bassins hydrographiques du pays à travers les agences de l'eau	3 101 454 849	53,7%	136 655 000	90 580 826	144 032 130	1 267 887 868	-	1 305 342 625	123 566 000	33 390 400	-
OS 2	Assurer l'opérationnalisation du cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau à l'horizon 2015	250 632 950	4,3%	-	8 233 550	-	242 399 400	-	-	-	-	-
OS 3	Assurer le suivi et développer la connaissance des ressources en eau au bénéfice des usagers à travers le Système National d'Information sur l'Eau	802 221 293	13,9%	419 327 400	37 413 428	-	345 480 465	-	-	-	-	-
OS 4	Assurer la coordination et le suivi du processus de la GIRE à travers l'opérationnalisation du SP/PAGIRE	1 619 437 273	28,0%	-	93 163 428	-	1 266 210 535	254 483 310	-	-	-	5 580 000
Contribution % des sources de financement à l'OG du PAGIRE			100,0%	9,6%	4,0%	2,5%	54,1%	4,4%	22,6%	2,1%	0,6%	0,1%

Graphique8 : pourcentage du budget affecté à chaque objectif spécifique



Graphique 9: contribution (%) de chaque source de financement au PTB 2014



Le budget du pool d'assistance technique, estimé à 254.5 millions de FCFA, est également inclus dans le budget de l'OS 4. L'exécution de ce budget est effectuée selon les modalités de « paiement direct » (PD). Il n'est donc pas inscrit au PFC. Rappelons que le mandat du bureau d'études chargé du pool d'assistance technique consiste à :

- renforcer les capacités humaines et techniques des principales structures de mise en œuvre au travers la mise à la disposition du PAGIRE d'experts techniques expérimentés et confirmés (contrat cadre-pool d'assistance technique).
- Fournir l'appui-conseil sur la stratégie d'exécution du PAGIRE 2.

Chaque objectif spécifique fait l'objet d'analyse en profondeur dans les prochaines sections.

4.2 Objectif spécifique 1

L'objectif spécifique 1 (OS 1) s'énonce « *Gérer de manière concertée les ressources en eau des bassins hydrographiques du pays à travers les agences de l'eau* ». Les structures d'exécution des activités inscrites à cet OS comprennent les cinq agences de l'eau et la DGBH.

Les résultats attendus pour chaque agence de l'eau sont les suivants :

- Résultat 1 : les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mis en place.
- Résultat 2 : les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre.
- Résultat 3 : des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre.
- Résultat 4 : les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau.

Un seul résultat est attendu pour ce qui concerne l'appui de la DGBH. Il s'agit du résultat intitulé « les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 1 ».

Les prochaines sections présentent le PTB 2014 global de l'OS 1 ; par la suite, le budget et le programme de travail de chacune des agences de l'eau sont présentés et discutés.

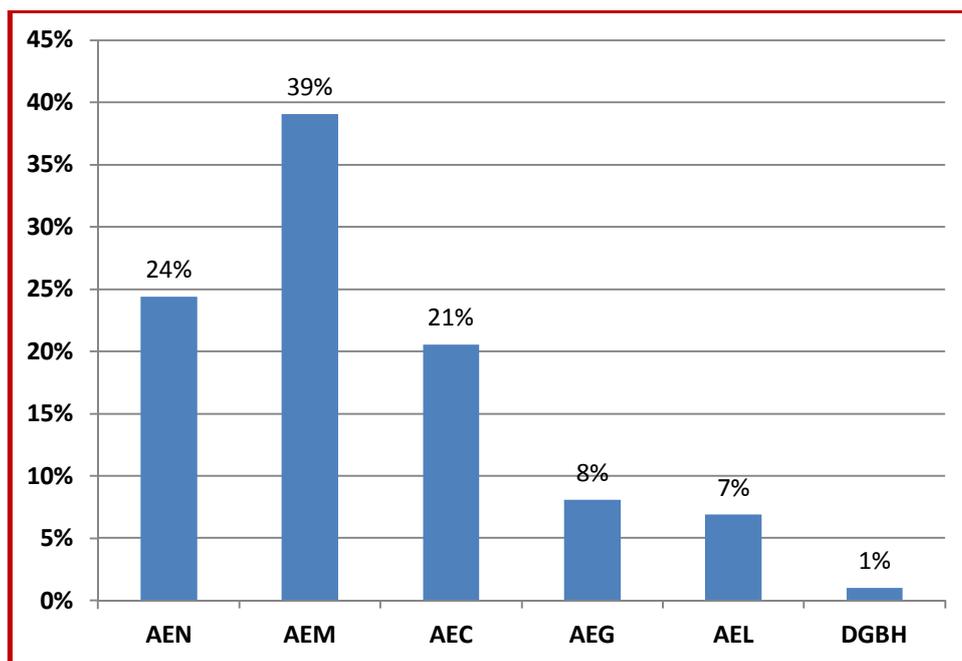
4.2.1 PTB 2014 de l'OS 1

Le budget total 2014 de l'OS 1 est estimé à 3 101 454 849 FCFA. Ce budget est réparti entre les 5 agences de l'eau et la DGBH. Il comporte six sources différentes de financement. Le tableau 24 synthétise le budget 2014 pour chacune des structures d'exécution et les sources de financement alors que les graphiques 10 et 11 illustrent la répartition (en pourcentage) par structure d'exécution du budget global de l'OS 1 et la contribution (en pourcentage) des sources de financement au PTB 2014 de l'OS 1.

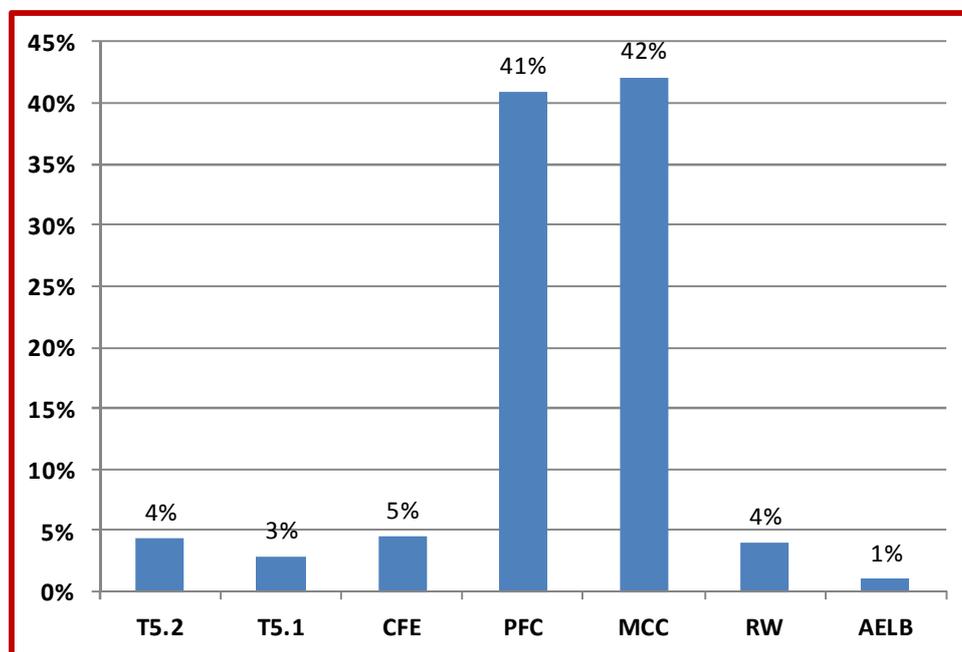
Tableau 24 : PTB 2014 de l'OS 1

LIBELLE	BUDGET 2014	POUR. (%)	REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT DU PTB 2014 DE L'OS 1								
			T5.2	T5.1	CFE	PFC	PD	MCC	RW	AELB	CPWF
Gérer de manière concertée les ressources en eau des bassins hydrographiques du pays à travers les agences de l'eau	3 101 454 849	100%	136 655 000	90 580 826	144 032 130	1 267 887 868	-	1 305 342 625	123 566 000	33 390 400	-
AGENCE DE L'EAU DU NAKANBE	756 572 815	24%	0	42 292 085	136 926 130	420 398 200	-	0	123 566 000	33 390 400	-
AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN	1 211 768 626	39%	43 095 000	23 483 001	7 106 000	247 177 000	-	890 907 625	-	-	-
AGENCE DE L'EAU DES CASCADES	637 170 908	21%	50 880 000	8 617 740	-	163 238 168	-	414 435 000	-	-	-
AGENCE DE L'EAU DU GOURMA	250 734 500	8%	21 340 000	8 154 000	-	221 240 500	-	-	-	-	-
AGENCE DE L'EAU DU LIPTAKO	213 599 000	7%	21 340 000	8 034 000	-	184 225 000	-	-	-	-	-
Appui à DGBH ET DREAHA pour l'atteinte de l'OS 1	31 609 000	0,01	-	-	-	31 609 000	-	-	-	-	-
Contribution en % de chacune des sources de financement au PTB 2014 de l'OS 1		100%	4%	3%	5%	41%	0%	42%	4%	1%	-

Graphique 10 : pourcentage du budget affecté à chaque structure-OS 1



Graphique 11: contribution en % de chaque source de financement au PTB 2014-OS 1



Il ressort de ce tableau et de ces graphiques les grandes observations suivantes :

- Le budget de l'agence de l'eau du Mouhoun (AEM) est estimé à 1 211 768 626 FCFA soit 39% du budget de l'OS 1, celui de l'agence de l'eau du Nakanbé (AEN) à 756 572 815 FCFA (24 %)

alors que le budget de l'Agence de l'eau des Cascades (AEC) est évalué à 637 170 908 FCFA (21 %). En ce qui concerne les agences de l'eau du Gourma (AEG) et du Liptako (AEL), leur budget respectif est de 250 734 500 FCFA (8 %) et de 213 599 000 FCFA (7 %). Cet écart budgétaire entre ces dernières agences et les trois premières s'explique notamment par la mise en place d'une Direction générale à l'AEG et l'AEL au cours du dernier semestre et l'affectation récente de leur personnel clé qui est entré en fonction en région à la fin de l'année 2013.

- Le financement des activités de l'OS 1 provient de 6 sources différentes que sont l'Etat (T 5.1, T 5.2), la contribution financière en matière d'eau (CFE), le protocole de financement commun (ASDI DANIDA), le Millenium Challenge Corporation (MCC), l'agence de l'eau Reest en Wieden des Pays-Bas (RW) et l'agence de l'eau Loire Bretagne de la France. Le PFC (41 %) et le MCC (42%) représentent 83 % du financement de l'OS. Il est à noter que seuls l'Etat (7 %) et le PFC participent au financement de l'ensemble des agences de l'eau, le MCC appuyant l'AEM et l'AEG alors que RW et l'AELB appuient l'agence de l'eau du Nakanbé.
- Le financement des activités de la DGBH est évalué à 31 609 000 FCFA soit 0.01% du montant global du budget de l'OS 1 ; ce financement est assuré par le PFC. Il est cependant à noter que la DGBH bénéficie également d'un financement pour les activités qu'elle conduit à l'OS 2.

Par ailleurs, le tableau 25 présente le montant du budget consacré à chaque résultat attendu de l'objectif spécifique 1.

Tableau 25: budget par résultat de l'OS 1

Résultats	Montant FCFA	% de OS1	Remarques
Ensemble des agences de l'eau			
R 1	1 354 196 594	43,66%	43,7 % du budget total des AE
R 2	1 043 255 125	33,64%	33,6 % du budget total des AE
R 3	380 515 130	12,27%	12,3 % du budget total des AE
R 4	291 879 000	9,41%	9,4% du budget total des AE
Sous total	3 069 845 849	99,0%	
DGBH			
R 1	31 609 000	100%	100% du budget de la DGB à OS 1
Sous total	31 609 000	1%	
Total général	3 101 454 849	100%	

A la lecture du tableau 25, on constate que 99% du budget estimé de l'OS 1 est consacré aux agences de l'eau et 1% de ce budget finance les activités de la DGBH. En outre, 43.7 % du budget est destiné au financement des activités permettant d'atteindre le résultat 1 des agences de l'eau (*les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mis en place*), 33,6% sont consacrés aux activités du résultat 2 (*les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre*), 12.3 % financent les activités du résultat 3 (*des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre*) et 9.4 % du budget supporte les activités inscrites au résultat 4 (*les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau*). Il est cependant à noter que pour ce dernier résultat, le budget de plusieurs formations relevant des agences de l'eau a été inscrit au plan de

formation de l'OS 4 et cela dans le but de rationaliser les coûts et les calendriers au travers de formations groupées.

Les prochaines pages analysent le budget de chacune des agences de l'eau.

4.2.1.1 PTB 2014 de l'AEN

Le tableau 26 présente par résultat le budget de l'agence de l'eau du Nakanbé. Le budget total pour l'année 2014 de l'AEN est estimé à 756 572 815 FCFA réparti de la manière suivante :

- 48 % (365 986 685 FCFA) du budget est destiné à financer les activités du résultat 1 (*les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mis en place*);
- 24 % (178 690 000 FCFA) du budget supporte les activités inscrites au résultat 2 (*les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre*) ;
- 27 % (202 127 130 FCFA) du budget finance les activités du résultat 3 (*des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre*) ;
- 1 % (9 769 000 FCFA) du budget soutient les activités du résultat 4 (*les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau*).

Le graphique 12 illustre la répartition en pourcentage du budget de l'AEN par résultat. Les principales activités planifiées au PTB 2014 de l'AEN sont les suivantes :

Résultat 1

- La mise en place et l'opérationnalisation de 7 CLE dont cinq appuyés par les fonds du PFC et 2 soutenus par les financements de RW (144.9 millions de FCFA-39.6 % du budget de R1).
- Le soutien aux CLE opérationnels par l'apport de financement à leur programme de travail respectif et la réalisation de missions de suivi des activités (62 millions FCFA – 17.0 % du budget de R 1).
- La tenue des réunions statutaires du Comité de bassin et du Conseil d'Administration de l'agence (24.1 millions FCFA - plus de 6.6 % du budget de R 1) .
- Le suivi des activités de l'agence et la réalisation de missions extérieures (30.6 millions FCFA – 8.4 % du budget de R 1).
- La conduite d'études spécifiques dont notamment la réalisation d'un plan stratégique de développement des instances de l'AEN (14.1 millions FCFA - 3.8% du budget de R 1).
- La réalisation d'action IEC (26.3 millions FCFA – 7.2% du budget de R 1).
- Le paiement des salaires du personnel (28.3 millions FCFA – 7.7 % du budget de R 1).
- La réalisation d'activités diverses (35.5 millions FCFA – 9.7 % du budget de R 1).

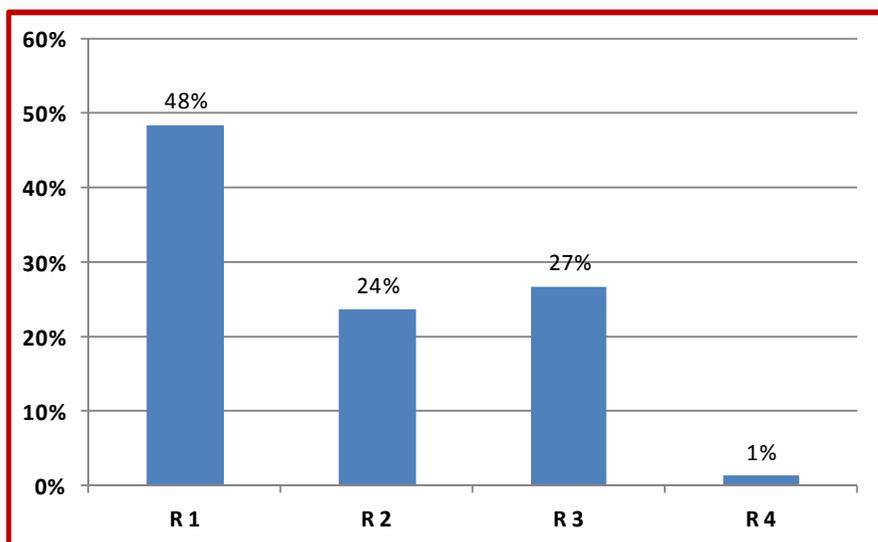
Résultat 2

- L'élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) (178.69 millions FCFA – 100% du budget de R 2).

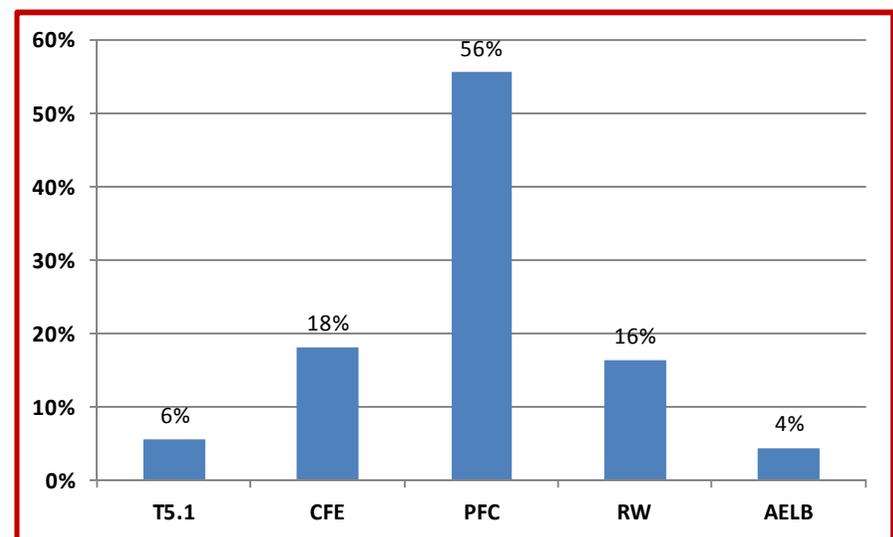
Tableau 26: PTB 2014 de l'AEN

RESUL.	LIBELLE	BUDGET 2014	POUR (%)	REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT DU PTB 2014 DE L'AEN								
				T5.2	T5.1	CFE	PFC	PD	MCC	RW	AELB	CPWF
	AGENCE DE L'EAU DU NAKANBE	756 572 815	100%	0	42 292 085	136 926 130	420 398 200			123 566 000	33 390 400	-
R 1	Les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mis en place	365 986 685	48%	-	42 292 085	26 798 000	218 062 200	-	-	45 444 000	33 390 400	-
R 2	Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre	178 690 000	24%	-	-	-	178 690 000	-	-	-	-	-
R 3	Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre	202 127 130	27%	-	-	110 128 130	13 877 000	-	-	78 122 000	-	-
R 4	Les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	9 769 000	1%	-	-	-	9 769 000	-	-	-	-	-
Contribution en % des sources de financement au PTB AEN			100%	-	6%	18%	56%	-	-	16%	4%	-

Graphique 12 : pourcentage du budget affecté à chaque résultat-PTB AEN



Graphique 13: contribution en % de chaque source de financement- AEN



Résultat 3

- La réalisation ou le lancement d'études et de travaux (9 sujets identifiés) visant la protection des ressources en eau dont une étude relative à l'évaluation des impacts des activités minières et des changements climatiques sur les ressources en eau du bassin (155.91 millions FCFA – 77.1 % du budget de R 3).
- La réalisation de missions de suivi des ressources en eau et d'appui-conseil aux acteurs (46.2 millions FCFA – 22.9 % du budget de R 3).

Résultat 4

- La formation des membres des instances de l'agence et des CLE (9.8 millions FCFA - 100% du budget de R 4).

Il est à noter que les formations demandées par l'AEN sont inscrites au « plan de formation » de l'OS 4.

Le graphique 13 illustre les sources de financement du PTB 2014 de l'AEN. On constate à la lecture de ce graphique que :

- 56 % des activités sont financées sur les fonds du PFC (Asdi-DANIDA) ;
- 18 % des fonds proviennent de la CFE ;
- 16 % des fonds proviennent de RW ;
- 6 % des fonds sont assurés par l'Etat ;
- 4 % des fonds proviennent de l'AELB.

4.2.1.2 PTB 2014 de l'AEM

Le tableau 27 présente par résultat le budget de l'agence de l'eau du Mouhoun pour l'année 2014 qui est estimé à 1 211 768 626 FCFA ; ce budget est réparti de la manière suivante :

- 36% (435 136 001 FCFA) du budget est destiné à financer les activités du résultat 1 (*les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mis en place*) ;
- 46 % (561 282 125 FCFA) du budget supporte les activités inscrites au résultat 2 (*les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre*) ;
- 6 % (74 364 500 FCFA) du budget finance les activités du résultat 3 (*des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre*);
- 12 % (140 986 000 FCFA) du budget soutient les activités du résultat 4 (*les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau*).

Le graphique 14 illustre la répartition en pourcentage du budget de l'AEM par résultat.

Les principales activités planifiées au PTB 2014 de l'AEM sont les suivantes :

Résultat 1

- La mise en place ou la finalisation de 10 CLE dont sept appuyés par les fonds du MCC et 3 soutenus par les financements du PFC (105.8 millions de FCFA- plus de 24.3 % du budget de R1).
- Le soutien aux CLE opérationnels par l'apport de financement à leur programme de travail respectif et la réalisation de mission de suivi des activités (60.6 millions FCFA – 14 % du budget de R 1).
- La tenue des réunions statutaires du Comité de bassin et du Conseil d'Administration de l'agence (25.4 millions FCFA - 5.8 % du budget de R 1).
- Le suivi des activités de l'agence et la réalisation de missions extérieures (26 millions FCFA – 5.9 % du budget de R 1).
- La conduite d'études spécifiques dont notamment la réalisation d'un site web de l'agence (12.2 millions FCFA - 2.8 % du budget de R 1).
- La réalisation d'action IEC (43.8 millions FCFA – 10 % du budget de R 1).
- Le paiement des salaires du personnel et des frais de fonctionnement (123.4 millions FCFA - 28.3 % du budget de R 1). Il est à noter que le MCC apporte une contribution importante (estimée à 56.87 millions FCFA) au budget de fonctionnement de l'AEM.
- La réalisation d'activités diverses, dont l'aménagement du bâtiment du siège de l'AEM (38.4 millions FCFA - 8.9 % du budget de R 1).

Résultat 2

- L'élaboration et la finalisation du schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) (561.3 millions FCFA – 100% du budget de R 2).

Résultat 3

- La réalisation ou le lancement de travaux (4 sujets identifiés) visant la protection des ressources en eau dont notamment l'appui à la réhabilitation du bac à cyanure de l'ancien site minier de Poura (59.3 millions FCFA – 79.7 % du budget de R 3).
- La réalisation de missions de suivi des ressources en eau et d'appui-conseil aux acteurs (15.1 millions FCFA – 20.3 % du budget de R 3).

Résultat 4

- La formation des membres des instances de l'agence et des CLE (140.98 millions FCFA - 100% du budget de R 4). Il est à noter que ces fonds proviennent essentiellement du MCC.

Le coût des autres formations demandées par l'AEM est inscrit au « plan de formation » de l'OS 4.

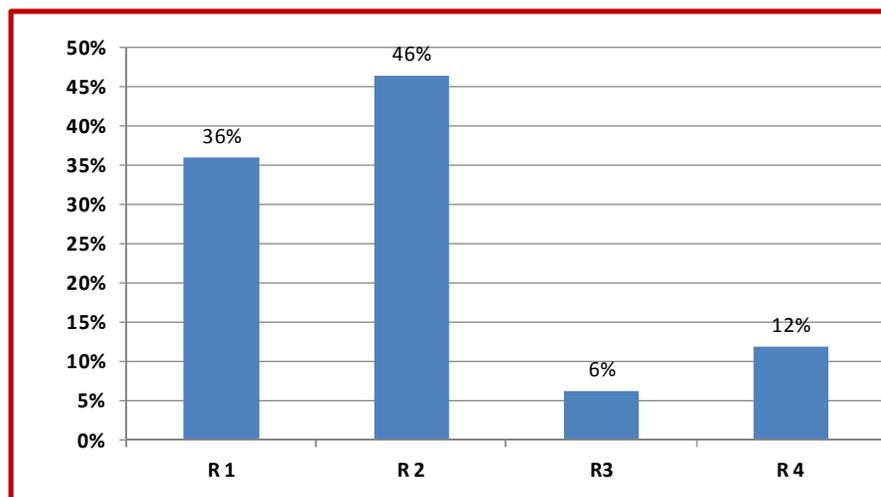
Par ailleurs, le graphique 15 illustre les sources de financement du PTB 2014 de l'AEM. On constate à la lecture de ce graphique que :

- 74 % des fonds sont assurés par le financement du MCC ;
- 20 % des activités sont financées sur les fonds du PFC (Asdi-DANIDA) ;
- Moins de 1 % des fonds provient de la CFE ;
- 6% des fonds sont assurés par l'Etat (T 5.2 et T 5.1).

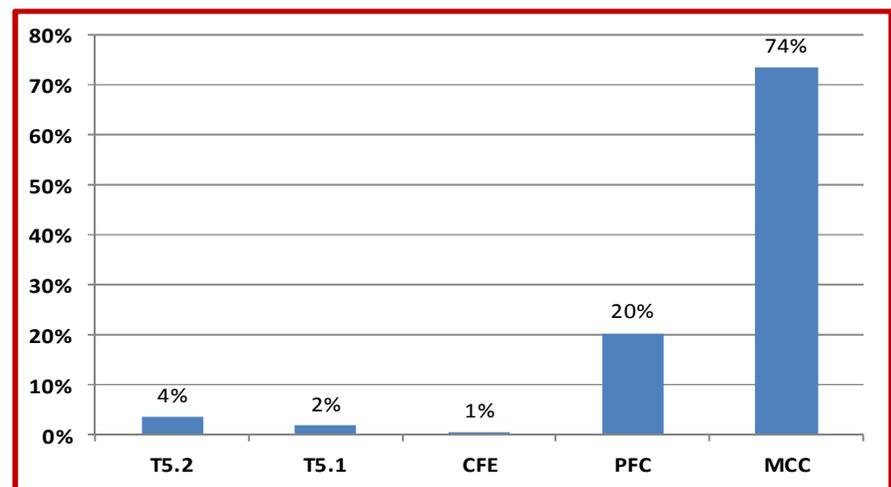
Tableau 27 : PTB 2014 de l'AEM

RESUL.	LIBELLE	BUDGET 2014	POUR. (%)	REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT DU PTB 2014 DE L'AEM								
				T5.2	T5.1	CFE	PFC	PD	MCC	RW	AELB	CPWF
	AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN	1 211 768 626	100%	43 095 000	23 483 001	7 106 000	247 177 000	0	890 907 625	0	0	0
R 1	Les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mises en place	435 136 001	36%	43 095 000	23 483 001	-	192 296 000	-	176 262 000	-	-	-
R 2	Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre	561 282 125	46%	-	-	-	2 415 000	-	558 867 125	-	-	-
R 3	Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre	74 364 500	6%	-	-	7 106 000	52 466 000	-	14 792 500	-	-	-
R 4	Les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	140 986 000	12%	-	-	-	-	-	140 986 000	-	-	-
Contribution en % de chacune des sources de financement au PTB 2014 AEM			100%	4%	2%	1%	20%	0%	74%	-	-	-

Graphique 14 : pourcentage du budget affecté à chaque résultat-PTB AEM



Graphique 15 : contribution en % de chaque source de financement - AEM



4.2.1.3 PTB 2014 de l'AEC

Le tableau 28 présente par résultat le budget de l'agence de l'eau des Cascades estimé pour l'année 2014 à 637 170 908 FCFA ; ce budget est réparti de la manière suivante :

- 37% (234 983 408 FCFA) du budget est destiné à financer les activités du résultat 1 *(les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mis en place)*;
- 45 % (285 375 000 FCFA) du budget supporte les activités inscrites au résultat 2 *(les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre)* ;
- 5 % (32 739 500 FCFA) du budget finance les activités du résultat 3 *(des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre)*;
- 13 % (84 073 000 FCFA) du budget soutient les activités du résultat 4 *(les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau)*.

Le graphique 16 illustre la répartition en pourcentage du budget de l'AEC par résultat.

Les principales activités planifiées au PTB 2014 de l'AEC sont les suivantes :

Résultat 1

- La mise en place et la finalisation de 6 CLE dont cinq appuyés par les fonds du MCC et 1 CLE soutenu par les financements du PFC (32.9 millions de FCFA- 14.0 % du budget de R1).
- Le soutien aux CLE opérationnels par l'apport de financement à leur programme de travail respectif et la réalisation de mission de suivi des activités (17.6 millions FCFA – 7.5 % du budget de R 1).
- La tenue des réunions statutaires du Comité de bassin et du Conseil d'Administration de l'agence (27.4 millions FCFA – 11.6 % du budget de R 1)..
- Le suivi des activités de l'agence et la réalisation de missions extérieures (22.5 millions FCFA – 9.5 % du budget de R 1).
- La conduite d'études spécifiques dont notamment la réalisation d'un site web de l'agence (16.2 millions FCFA – 6.9 % du budget de R 1).
- La réalisation d'action IEC (35.7 millions FCFA – 15.2 % du budget de R 1).
- Le paiement des salaires du personnel et des frais de fonctionnement de l'agence (73.5 millions FCFA – 31.2 % du budget de R 1. Il est à noter que le MCC apporte une contribution importante (estimée à 18.7 millions FCFA) au budget de fonctionnement de l'AEL.
- La réalisation d'activités diverses (9.4 millions FCFA – 4.1 % du budget de R 1).

Résultat 2

- L'élaboration et la finalisation du schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) de l'AEC (285.4 millions FCFA – 100% du budget de R 2).

Résultat 3

- La réalisation ou le lancement de travaux et d'études visant la protection des ressources en eau dont le lancement d'une étude sur la pollution de l'eau par les activités minières (27.2 millions FCFA - 83 % du budget de R 3).

- La réalisation de missions de suivi des ressources en eau et d'appui-conseil aux acteurs (5.5 millions FCFA – 17. % du budget de R 3).

Résultat 4

- La formation des membres des instances de l'agence et des CLE (84.1 millions FCFA - 100% du budget de R 4). Il est à noter que ces fonds proviennent essentiellement du MCC.

Le coût des autres formations demandées par l'AEC est inscrit au « plan de formation » de l'OS 4.

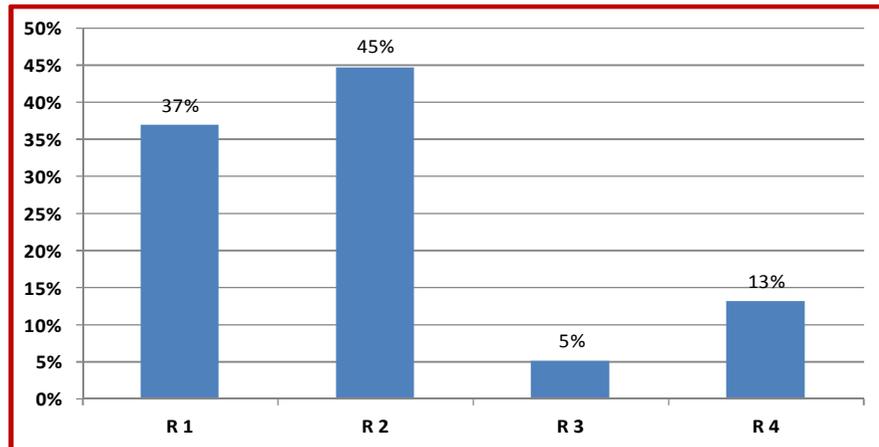
Par ailleurs, le graphique 17 illustre les sources de financement du PTB 2014 de l'AEC. On constate à la lecture de ce graphique que :

- 65 % des fonds sont assurés par le financement du MCC ;
- 26 % des activités sont financées sur les fonds du PFC (Asdi-DANIDA) ;
- 9 % des fonds sont assurés par l'Etat (T 5.2 et T 5.1).

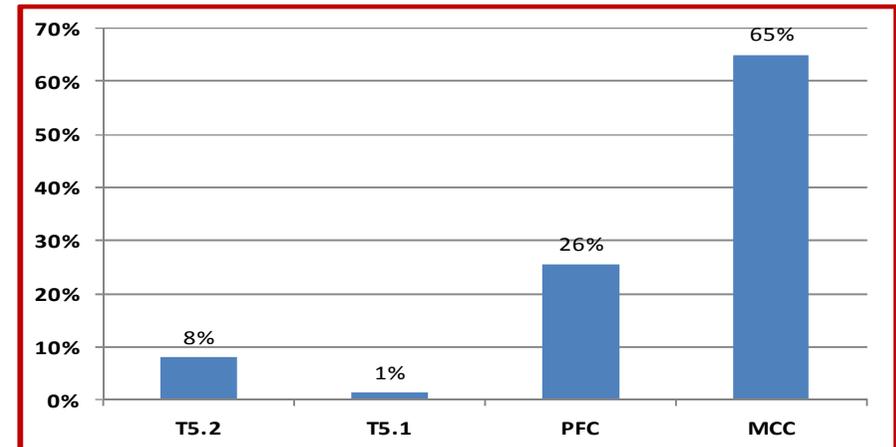
Tableau 28 : PTB 2014 de l'AEC

RESUL.	LIBELLE	BUDGET 2014	POUR. (%)	REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT DU PTB 2014 DE L'AEC								
				T5.2	T5.1	CFE	PFC	PD	MCC	RW	AELB	CPWF
	AGENCE DE L'EAU DES CASCADES	637 170 908	100%	50 880 000	8 617 740	-	163 238 168	-	414 435 000	-	-	-
R 1	Les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mises en place	234 983 408	37%	46 200 000	8 617 740	-	128 940 668	-	51 225 000	-	-	-
R 2	Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en %uvre	285 375 000	45%	-	-	-	-	-	285 375 000	-	-	-
R 3	Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en %uvre	32 739 500	5%	4 680 000	-	-	23 504 500	-	4 555 000	-	-	-
R 4	Les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités territoriales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	84 073 000	13%	-	-	-	10 793 000	-	73 280 000	-	-	-
Contribution en % de chacune des sources de financement au PTB 2014 AE			100%	8%	1%	-	26%	-	65%	-	-	-

Graphique 16: pourcentage du budget de chaque résultat-PTB AEC



Graphique 17 : contribution en % de chaque source de financement-AEC



4.2.1.4 PTB 2014 de l'AEG

Le tableau 29 présente par résultat le budget de l'agence de l'eau du Gourma. Le budget total de l'AEG pour l'année 2014 est estimé à 250 734 500 FCFA réparti de la manière suivante :

- 59% (148 326 500 FCFA) du budget est destiné à financer les activités du résultat 1 *(les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mis en place)*;
- 5 % (13 160 000 FCFA) du budget supporte les activités inscrites au résultat 2 *(les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre)* ;
- 17 % (43 022 000 FCFA) du budget finance les activités du résultat 3 *(des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre)*;
- 18 % (46 226 000 FCFA) du budget soutient les activités du résultat 4 *(les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau)*.

Le graphique 18 illustre la répartition en pourcentage du budget de l'AEC par résultat.

Les principales activités planifiées au PTB 2014 de l'AEC sont les suivantes :

Résultat 1

- La restructuration de 5 CLE (21 millions de FCFA- 14.2 % du budget de R1).
- Le soutien aux CLE opérationnels par l'apport de financement à leur programme de travail respectif et la réalisation de mission de suivi des activités (12.3 millions FCFA – 8.3 % du budget de R 1).
- La tenue des réunions statutaires du Comité de bassin et du Conseil d'Administration de l'agence (22.4 millions FCFA - 15.2 % du budget de R 1).
- Le suivi des activités de l'agence et la réalisation de missions extérieures, notamment des missions consacrées à la recherche de partenariat (21.1 millions FCFA – 14.3 % du budget de R 1).
- La conduite d'études spécifiques dont notamment la réalisation d'un site web de l'agence (10 millions FCFA – 6.8% du budget de R 1).
- La réalisation d'action IEC (23.6 millions FCFA – 15.9 % du budget de R 1).
- Le paiement des salaires du personnel et des frais de fonctionnement de l'agence (29.9 millions FCFA – 20.2 % du budget de R 1).
- La réalisation d'activités diverses dont l'appui à l'aménagement du siège de l'agence (7.7 millions – 5.1 % du budget de R 1).

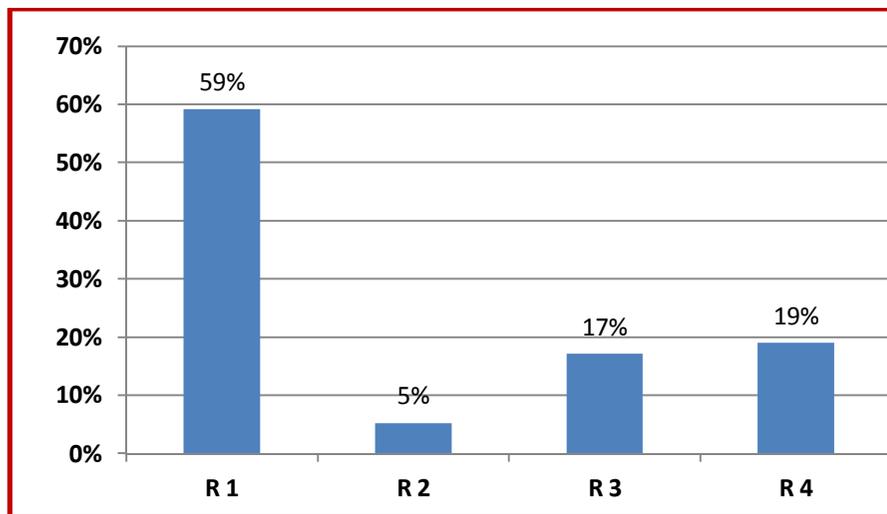
Résultat 2

- La préparation des termes de référence et le lancement du dossier d'appels à la concurrence pour l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) de l'AEG (13.1 millions FCFA – 100% du budget de R 2).

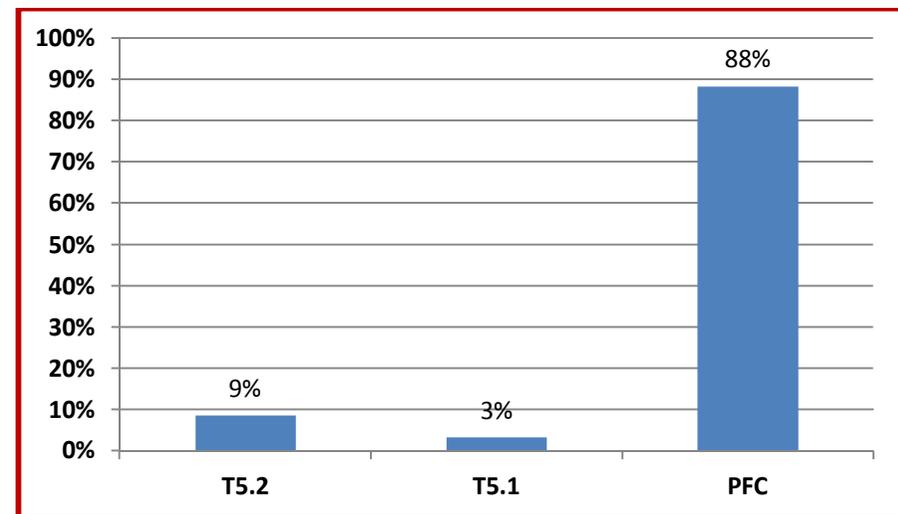
Tableau 29 : PTB 2014 de l'AEG

RESUL.	LIBELLE	BUDGET 2014	POUR. (%)	REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT DU PTB 2014 DE L'AEG								
				T5.2	T5.1	CFE	PFC	PD	MCC	RW	AELB	CPWF
	AGENCE DE L'EAU DU GOURMA	250 734 500	101%	21 340 000	8 154 000	-	221 240 500	-	-	-	-	-
R 1	Les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mises en place	148 326 500	59%	21 340 000	8 154 000	-	118 832 500	-	-	-	-	-
R 2	Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre	13 160 000	5%	-	-	-	13 160 000	-	-	-	-	-
R 3	Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre	43 022 000	17%	-	-	-	43 022 000	-	-	-	-	-
R 4	Les capacités de l'Agences de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	46 226 000	19%	-	-	-	46 226 000	-	-	-	-	-
Contribution en % de chacune des sources de financement du PTB 2014 AEG			100%	9%	3%	-	88%	-	-	-	-	-

Graphique 18 : pourcentage du budget affecté à chaque résultat-PTB AEG



Graphique 19 : contribution en % de chaque source de financement-AEG



Résultat 3

- La réalisation ou le lancement de travaux et études visant la protection des ressources en eau dont notamment une étude sur la cartographie des sites d'orpillage et la délimitation de périmètres de protection de 5 barrages (35.7 millions FCFA - 83 % du budget de R 3).
- La réalisation de missions de suivi des ressources en eau et d'appui-conseil aux acteurs incluant les activités de programmation (7.3 millions FCFA – 17. % du budget de R 3).

Résultat 4

- La formation des membres des instances de l'agence et des CLE (46.2 millions FCFA - 100% du budget de R 4).

Le coût des autres formations demandées par l'AEG est inscrit au « plan de formation » de l'OS 4.

Par ailleurs, le graphique 19 illustre les sources de financement du PTB 2014 de l'AEG. On constate à la lecture de ce graphique que :

- 88 % des activités sont financées sur les fonds du PFC (Asdi-DANIDA) ;
- 12 % des fonds sont assurés par l'Etat (T 5.2 et T 5.1).

4.2.1.5 PTB 2014 de l'AEL

Le tableau 30 présente par résultat le budget de l'agence de l'eau du Liptako évalué pour l'année 2014 à 213 599 000 FCFA et réparti de la manière suivante :

- 80 % (169 764 000 FCFA) du budget est destiné à financer les activités du résultat 1 (*les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mis en place*);
- 2 % (4 748 000 FCFA) du budget supporte les activités inscrites au résultat 2 (*les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre*) ;
- 13 % (28 262 000 FCFA) du budget finance les activités du résultat 3 (*des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre*);
- 5% (10 825 000 FCFA) du budget soutient les activités du résultat 4 (*les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau*).

Le graphique 20 illustre la répartition en pourcentage du budget de l'AEL par résultat.

Les principales activités planifiées au PTB 2014 de l'AEL sont les suivantes :

Résultat 1

- L'identification d'espaces et de problématiques pour l'installation de nouveaux CLE (4.7 millions FCFA – 2.8 % du budget de R 1).
- Le soutien aux CLE opérationnels par l'apport de financement à leur programme de travail respectif et la réalisation de mission de suivi des activités (14.1 millions FCFA – 8.3 % du budget de R 1).

- La tenue des réunions statutaires du Comité de bassin et du Conseil d'Administration de l'agence (21.6 millions FCFA – 12.7 % du budget de R 1).
- Le suivi terrain des activités de l'agence et la réalisation de missions extérieures (36 millions FCFA – 21.2 % du budget de R 1).
- La conduite d'études spécifiques dont notamment la réalisation d'un site web de l'agence (7.9 millions FCFA – 4.7 % du budget de R 1).
- La réalisation d'action IEC (49.9 millions FCFA – 29.4 % du budget de R 1).
- Le paiement des salaires du personnel et des frais de fonctionnement de l'agence (29.3 millions FCFA – 17.3 % du budget de R 1).
- La réalisation d'activités diverses dont l'appui à l'aménagement du siège de l'agence (6.2 millions – 3.6 % du budget de R 1).

Résultat 2

- La préparation des termes de référence et le lancement du dossier d'appels à la concurrence pour l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) de l'AEL (4.7 millions FCFA – 100% du budget de R 2).

Résultat 3

- La réalisation ou le lancement de travaux et études visant la protection des ressources en eau dont notamment une étude sur la cartographie des sites miniers de l'AEL et des actions de protection de berges (25.7 millions FCFA - 91 % du budget de R 3).
- La réalisation de missions de suivi des ressources en eau et d'appui-conseil aux acteurs incluant les activités de programmation (2.6 millions FCFA – 9 % du budget de R 3).

Résultat 4

- La formation des membres des instances de l'agence et des CLE (10.8 millions FCFA - 100% du budget de R 4).

Le coût des autres formations demandées par l'AEL est inscrit au « plan de formation » de l'OS 4.

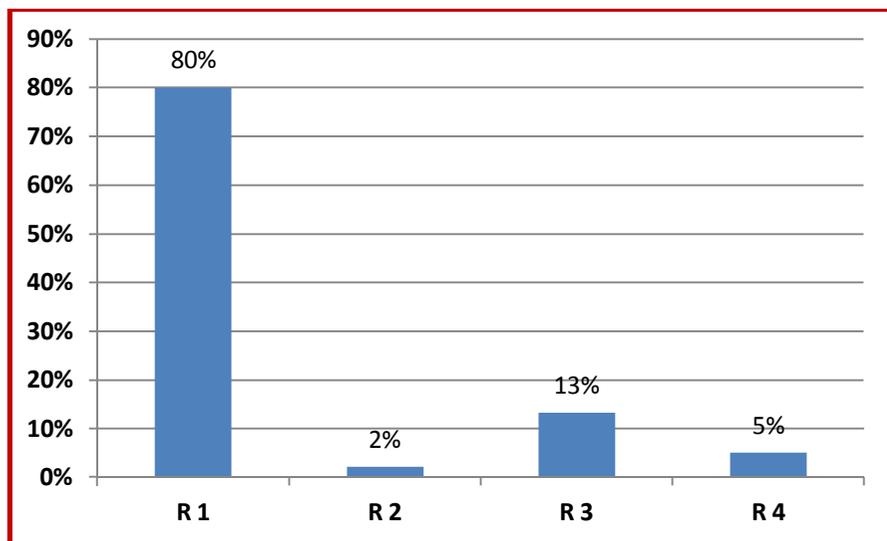
Par ailleurs, le graphique 21 illustre les sources de financement du PTB 2014 de l'AEL. On constate à la lecture de ce graphique que :

- 86 % des activités sont financées sur les fonds du PFC (Asdi-DANIDA) ;
- 14 % des fonds sont assurés par l'Etat (T 5.2 et T 5.1).

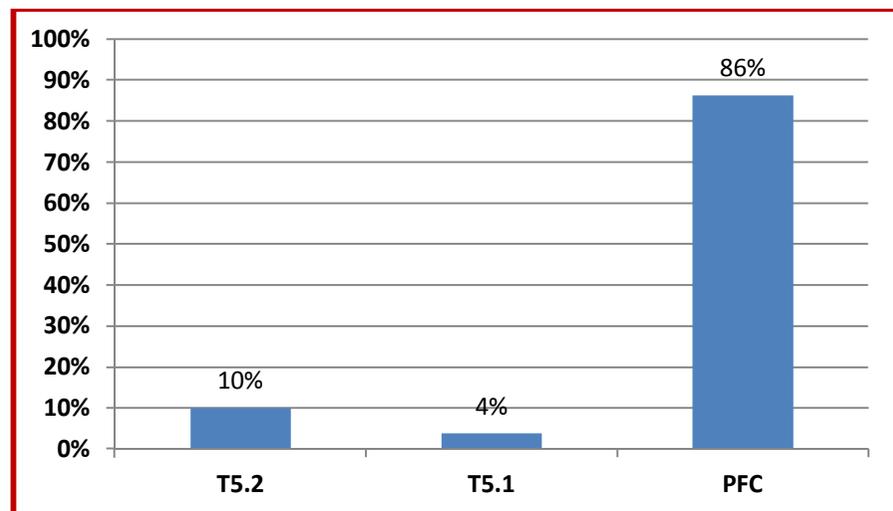
Tableau 30: PTB 2014 de l'AEL

RESUL.	LIBELLE	BUDGET 2014	POUR. (%)	REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT DU PTB 2014 DE L'AEL								
				T5.2	T5.1	CFE	PFC	PD	MCC	RW	AELB	CPWF
	AGENCE DE L'EAU DU LIPTAKO	213 599 000	101%	21 340 000	8 034 000	-	184 225 000	-	-	-	-	-
R 1	Les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mises en place	169 764 000	80%	21 340 000	8 034 000	-	140 390 000	-	-	-	-	-
R 2	Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre	4 748 000	2%	-	-	-	4 748 000	-	-	-	-	-
R 3	Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre	28 262 000	13%	-	-	-	28 262 000	-	-	-	-	-
R 4	Les capacités de l'Agence de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	10 825 000	5%	-	-	-	10 825 000	-	-	-	-	-
Contribution en % de chacune des sources de financement du PTB 2014 AEL			100%	10%	4%	-	86%	-	-	-	-	-

Graphique 20: pourcentage du budget affecté à chaque résultat-PTB AEL



Graphique 21 : contribution en % de chaque source de financement-AEL



4.2.1.6 Synthèse de la répartition des budgets par résultat et par AE

Le tableau 31 présente la répartition (en pourcentage) des budgets de chacun des résultats pour chacune des agences de l'eau. Ce tableau reflète les axes où les efforts seront déployés en 2014 par chacune des agences. Il est rappelé que les budgets du résultat 4 (R 4) n'est pas représentatif des efforts des agences de l'eau du Nakanbé et du Gourma pour ce qui concerne la formation, car, tel que déjà mentionné, les demandes en formation de chacune de ces agences ont été reportées à l'OS 4 et seront financées par les fonds du PFC. Le budget R 4 de l'AEL représente les formations qui seront dispensées aux acteurs de son espace de gestion alors que les formations du personnel de l'agence sont aussi inscrites à l'OS 4. Pour l'AEM et l'AEC, les budgets de formation (R 4) qui sont inscrits au R 4 sont financés par les fonds du MCC.

Tableau 31 : répartition (%) des budgets par résultat et par agence

Agences	R 1	R 2	R 3	R 4	Total
AEN	48%	24%	27%	1%	100%
AEM	36%	46%	6%	12%	100%
AEC	37%	45%	5%	13%	100%
AEG	59%	5%	17%	19%	100%
AEL	80%	2%	13%	5%	100%

Il ressort du tableau 31 les grandes observations suivantes :

- Les agences de l'eau du Gourma et du Liptako consacrent plus de 50% de leur budget à la réalisation d'activités à inscrites au résultat 1 « *les organes et instances de l'Agence de l'eau sont mis en place* » alors que l'AEN en consacre un peu moins de 50%. L'analyse en profondeur du PTB de chacune de ces agences montre que l'activité du résultat 1 nécessitant les fonds les plus importants correspond à l'identification, l'installation ou la restructuration de CLE et au financement du programme de travail des CLE existant par le biais de subventions et de missions d'appui.
- Les budgets consacrés au résultat 2 « *les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre* » illustrent la progression dans la préparation des SDAGE de chacune des agences. En effet, la préparation des SDAGE de l'AEM et l'AEC sur fonds MCC se terminera en juin 2014 ce qui conduit à y consacrer près de 50 % du budget du R 2. L'AEN qui est actuellement en phase « intermédiaire » de la préparation de son SDAGE, y consacre 24 % de son budget alors que les agences du Gourma et du Liptako qui sont en phase de démarrage du processus SDAGE y consacrent respectivement 5% et 2 % de leur budget.
- Le budget consacré au résultat 3 « *des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre* » varie entre 13 % et 27 % du budget total des agences de l'eau du Nakanbé (27%), du Gourma (17%) et du Liptako (13 %). Ce budget n'est que de 5 % du budget total de l'AEM et de l'AEC. Toutefois, cette situation est à relativiser, car les fonds importants du MCC affectés notamment au résultat 2 masquent légèrement la réalité. Ainsi en terme de coûts, l'AEM et l'AEC consacrent respectivement 74.36 millions FCFA et

32.73 millions FCFA au résultat 3, l'AEN y affecte 202.12 millions FCFA, l'AEG et l'AEL y consacrent 43. Millions et 28.62 millions FCFA.

4.2.1.7 Activités de la DGBH inscrites à l'OS 1

Les activités de la DGBH à l'OS 1 sont inscrites au résultat 1.5 intitulé « *Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 1* ». Le budget affecté à la réalisation de ces activités est estimé à 31.6 millions FCFA.

Les principales activités inscrites à ce résultat sont :

- la mise en œuvre du plan d'action de l'étude "interaction entre la GIRE et la décentralisation" (11.1 millions FCFA – 35.1 % du budget du résultat 1.5) ;
- l'élaboration avec les Agences de l'Eau des outils de concertation et de capitalisation (14.5 millions FCFA – 45.9 % du budget du résultat 1.5) ;
- la réalisation de mission à l'extérieur du pays pour rechercher des partenariats (6 millions FCFA – 19 % du budget du résultat 1.5).

4.3 Objectif spécifique 2

L'objectif spécifique 2 (OS 2) s'énonce « *Assurer l'opérationnalisation du cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau à l'horizon 2015* ». Les structures d'exécution des activités inscrites à cet OS comprennent la DGRE et la DGBH.

Les résultats attendus de l'OS 2 sont les suivants :

- Résultat 1 : la politique et stratégies en matière d'eau sont élaborées et suivies.
- Résultat 2 : le cadre juridique est appliqué.
- Résultat 3 : le cadre financier est appliqué.
- Résultat 4 : les structures transversales de concertation et de coordination interministérielle du domaine de l'eau sont fonctionnelles.
- Résultat 5 : la gestion concertée des eaux transfrontalières est assurée.
- Résultat 6 : les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2.

Les prochaines sections présentent le PTB 2014 global de l'OS 2 ainsi qu'une analyse du budget et des activités par résultat attendu.

4.3.1 Analyse du PTB 2014 de l'OS 2

Le budget total 2014 de l'OS 2 est estimé à 250 632 950 FCFA. Ce budget est réparti entre 6 résultats attendus. Il comporte deux sources différentes de financement. Le tableau 32 synthétise le budget

2014 de l'OS 2 pour chaque résultat et présente les sources de financement. Le graphique 22 illustre la répartition (en pourcentage) par résultat du budget global de l'OS 2.

Tel que déjà mentionné les structures d'exécution chargées de réaliser les différentes activités inscrites à l'OS 2 sont la DGBH et la DGRE qui ont des budgets respectifs estimés à 82 708 450 FCFA (33.0 % du budget de l'OS 2) et 167 924 500 FCFA (67.0 % du budget de l'OS 2).

A la lecture du tableau 32 et du graphique 22 on constate que la réalisation des activités inscrites aux résultats 2 et 3 nécessite 65 % des budgets de l'OS 2, alors que le budget consacré à la réalisation des activités des résultats 1, 4, 5 et 6 représente 35 % du budget total de l'OS 2.

Les prochains paragraphes présentent les principales activités qui composent chacun des résultats de l'OS 2.

Résultat O2R1 « La politique et stratégies en matière d'eau sont élaborées et suivies ».

- Actualisation du document de politique nationale de l'eau (31.8 millions FCFA – 100 % du budget du résultat O2R1). La DGRE est la structure responsable de la réalisation de cette activité hautement prioritaire.

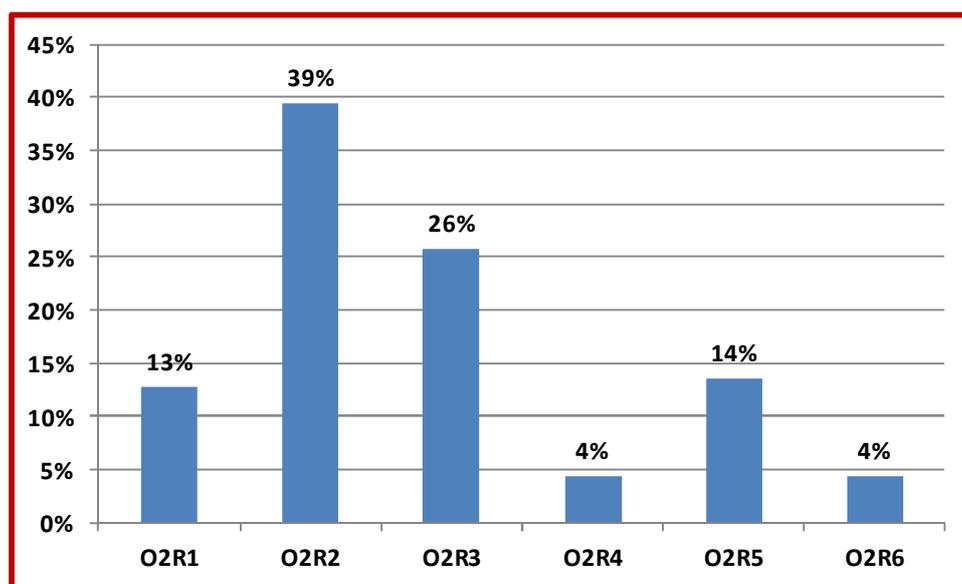
Résultat O2R2 « Le cadre juridique est appliqué »

- Finalisation de l'étude sur la délimitation des espaces de compétence (13.9 millions FCFA – 14 % du budget du résultat O2R 2). La DGRE est responsable de la réalisation de cette activité.
- Etablissement et mise à jour le Code de l'eau (17.7 millions FCFA – 18 % du budget du résultat O2R 2). La DGRE est la structure responsable de cette activité prioritaire.
- Opérationnalisation de la Police de l'eau (52 millions FCFA – 52.8 % du budget du résultat O2R 2). La DGRE est responsable de la réalisation de cette activité.
- Elaboration des procédures de déclaration et d'autorisation des IOTA et les guides d'application (15.1 millions FCFA – 15.2 % du budget du résultat R 2). La DGRE est la structure responsable de la conduite de cette activité.

Tableau 32: PTB 2014 de l'OS 2

RESUL.	LIBELLE	BUDGET 2014	POUR. (%)	REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT DU PTB 2014 DE L'OS 2								
				T5.2	T5.1	CFE	PFC	PD	MCC	RW	AELB	CPWF
O2	Assurer l'opérationnalisation du cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau à l'horizon 2015	250 632 950	100%	-	8 233 550	-	242 399 400	-	-	-	-	-
O2R1	La politique et stratégies en matière d'eau sont élaborées et suivies	31 837 500	13%	-	-	-	31 837 500	-	-	-	-	-
O2R2	Le cadre juridique est appliqué	98 735 400	39%	-	-	-	98 735 400	-	-	-	-	-
O2R3	Le cadre financier est appliqué	64 414 500	26%	-	-	-	64 414 500	-	-	-	-	-
O2R4	Les structures transversales de concertation et de coordination interministérielle du domaine de l'eau sont fonctionnelles	10 900 000	4%	-	-	-	10 900 000	-	-	-	-	-
O2R5	La Gestion concertée des eaux transfrontalières est assurée	33 862 000	14%	-	-	-	33 862 000	-	-	-	-	-
O2R6	Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2	10 883 550	4%	-	8 233 550	-	2 650 000	-	-	-	-	-

Graphique 22: pourcentage du budget affecté à chaque résultat-OS 2



Résultat O2R3 « Le cadre financier est appliqué »

- Elaboration du plan de mise en œuvre de la CFE (37.9 millions FCFA – 58.9 % du budget du résultat O2R3). La DGRE est responsable de la conduite de cette activité.
- Elaboration des textes complémentaires de la taxe prélèvement de l'eau brute (CFE) y compris les fiches de déclaration de valeur (7.9 millions FCFA – 12.4 % du budget du résultat O2R3). La DGRE est chargée de la conduite de cette activité.
- Elaboration du manuel de procédures relatif à la mise en œuvre de la CFE (7.9 millions FCFA – 12.4 % du budget du résultat O2R3). La DGRE est la structure responsable de cette activité.
- Identification des différentes taxes relatives à l'eau (7.9 millions FCFA – 12.4 % du budget du résultat O2R3). La DGRE est la structure responsable de cette activité.
- Réalisation d'activités diverses telles que rédaction de termes de référence, tenue d'atelier, etc. (2.5 millions FCFA – 3.9 % du budget du résultat O2R3). La DGRE est responsable de la réalisation de ces diverses activités.

Résultat O2 R4 : les structures transversales de concertation et de coordination interministérielle du domaine de l'eau sont fonctionnelles.

- Appui au CTE et aux CISE (10.9 millions FCFA - 100% du budget du résultat R 4.

Résultat O2 R5 « La Gestion concertée des eaux transfrontalières est assurée »

- Suivi des activités des organismes de gestion des eaux transfrontalières au travers la tenue de réunions, de rencontres et d'échanges (33.8 millions FCFA – 100% du budget du résultat R 5). La DGBH est la structure responsable de la conduite de ces activités.

Résultat O2 R6 « Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2 »

- Paiement des salaires et des frais de fonctionnement (10.8 millions FCFA – 100% du budget du résultat R 6).

Par ailleurs, en termes d'affectation budgétaire, on constate que les efforts portent sur la réalisation des études prioritaires tel que recommandée par la revue à mi-parcours dont notamment l'élaboration de la nouvelle politique de l'eau, l'élaboration du Code de l'eau, les études et travaux relatifs à l'opérationnalisation de la police de l'eau et de la CFE, etc.

Les activités de l'OS 2 sont financées à 97 % par les fonds du PFC Asdi/DANIDA et à 3% par le budget de l'Etat.

4.4 Objectif spécifique 3

L'objectif spécifique 3 (OS 3) s'énonce « Assurer le suivi et développer la connaissance des ressources en eau au bénéfice des usagers à travers le Système National d'Information sur l'Eau ». Les structures d'exécution des activités inscrites à cet OS comprennent la DEIE et la DGM.

Les résultats attendus de l'OS 3 sont les suivants :

- Résultat 1 : les activités météorologiques et climatologiques sont renforcées et les paramètres climatiques intégrés dans l'évaluation des connaissances des ressources en eau.
- Résultat 2 : les eaux de surface sont valorisées et leurs connaissances améliorées au profit des usages.
- Résultat 3 : les connaissances sur les eaux souterraines sont améliorées pour leur mobilisation au service des usages et leur gestion durable.
- Résultat 4 : les connaissances sur la qualité des eaux sont améliorées.
- Résultat 5 : les informations sur l'eau sont disponibles.
- Résultat 6 : les connaissances sur le changement climatique et sur les mesures d'adaptation et d'atténuation sont améliorées.
- Résultat 7 : les actions de recherche et développement dans le domaine de l'eau sont appuyées, suivies et promues.
- Résultat 8 : les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 3.

Les prochaines sections présentent le PTB 2014 de l'OS 3 ainsi qu'une analyse du budget et des activités par résultat attendu.

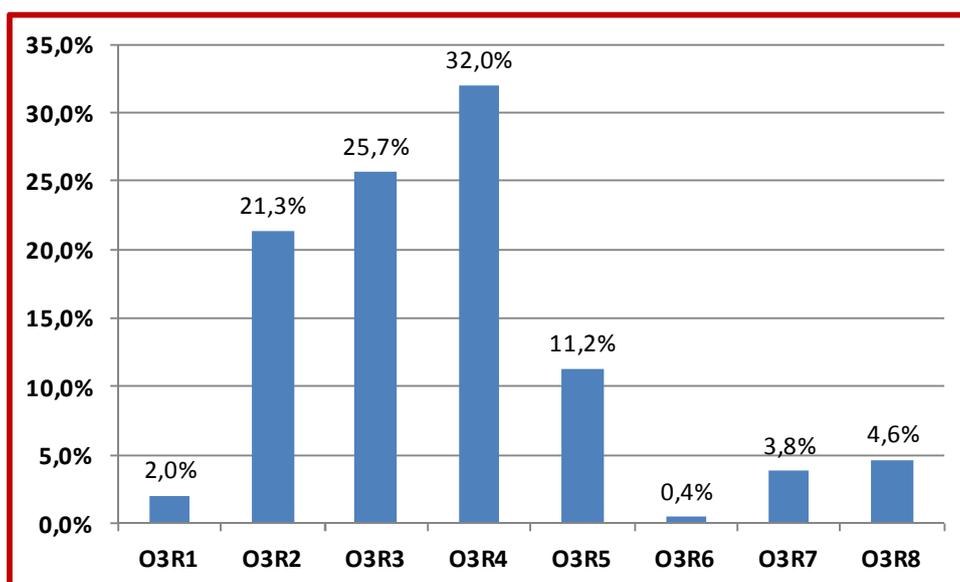
4.4.1 Analyse du PTB 2014 de l'OS 3

Le budget total 2014 de l'OS 3 est estimé à 802 221 293 FCFA. Ce budget est réparti entre 8 résultats attendus. Il comporte deux sources différentes de financement. Le tableau 33 synthétise le budget 2014 de l'OS 3 pour chaque résultat et présente les sources de financement. Le graphique 23 illustre la répartition (en pourcentage) par résultat du budget de l'OS 3 alors que la graphique 24 présente les sources de financement.

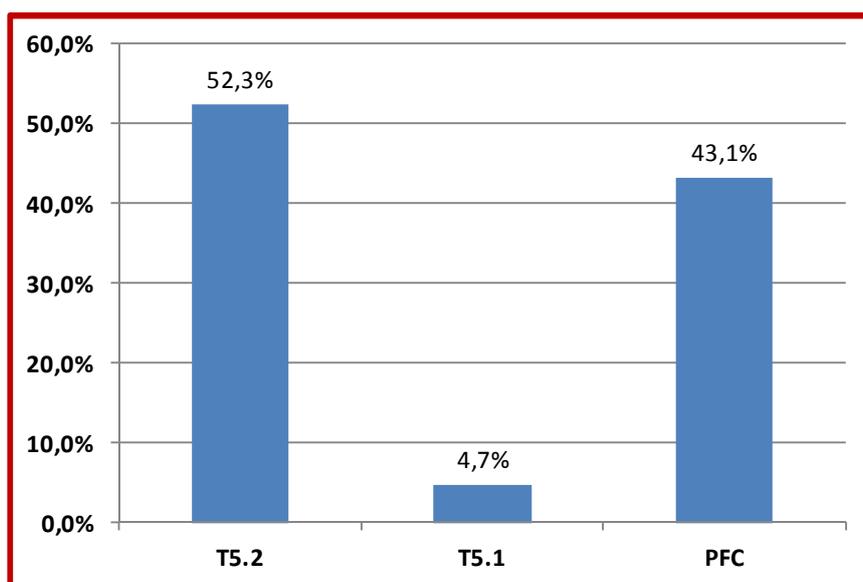
Tableau 33 : PTB 2014 de l'OS 3

Code	RESUL.	LIBELLE	BUDGET 2014		REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT DU PTB 2014 DE L'OS 3								
					T5.2	T5.1	CFE	PFC	PD	MCC	RW	AELB	CPWF
3	O3	Assurer le suivi et développer la connaissance des ressources en eau au bénéfice des usagers à travers le Système National d'Information sur l'Eau	802 221 293	1	419 327 400	37 413 428	-	345 480 465	-	-	-	-	-
3.1	O3R1	Les activités météorologiques et climatologiques sont renforcées et les paramètres climatiques intégrées dans l'évaluation des connaissances des ressources en eau	15 930 000	2,0%	-	-	-	15 930 000	-	-	-	-	-
3.2	O3R2	Les eaux de surface sont valorisées et leurs connaissances améliorées au profit des usages	171 253 400	21,3%	150 015 400	-	-	21 238 000	-	-	-	-	-
3.3	O3R3	Les connaissances sur les eaux souterraines sont améliorées pour leur mobilisation au service des usages et leur gestion durable	205 917 900	25,7%	-	-	-	205 917 900	-	-	-	-	-
3.4	O3R4	Les connaissances sur la qualité des eaux sont améliorées	256 312 000	32,0%	256 312 000	-	-	-	-	-	-	-	-
3.5	O3R5	Les informations sur l'eau sont disponibles	90 162 333	11,2%	13 000 000	-	-	77 162 333	-	-	-	-	-
3.6	O3R6	Les connaissances sur le changement climatique et sur les mesures d'adaptation et d'atténuation sont améliorées	3 500 000	0,4%	-	-	-	3 500 000	-	-	-	-	-
3.7	O3R7	Les actions de recherche et développement dans le domaine de l'eau sont appuyées, suivies et promues	14 722 000	3,8%	-	-	-	14 722 000	-	-	-	-	-
	O3R8	Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 3	44 423 660	4,6%	-	37 413 428	-	7 010 232	-	-	-	-	-
3.8	Contribution en % des sources de finacement à l'OS 3			100,0%	52,3%	4,7%		43,1%					

Graphique 23 : pourcentage du budget affecté à chaque résultat-OS 3



Graphique 24: contribution en % de chaque source de financement-OS 3



Les structures d'exécution chargées de réaliser les différentes activités inscrites à l'OS 3 sont la DEIE et la DGM qui ont des budgets respectifs estimés à 786 291 293 FCFA (98% du budget de l'OS 3) et 15 930 000 FCFA (2 % du budget de l'OS 3).

A la lecture du tableau 33 et des graphiques 23 et 24, on constate que la réalisation des activités inscrites aux résultats 2, 3 et 4 nécessite 79 % des budgets de l'OS 3, alors que le budget consacré à la réalisation des activités des autres résultats représente 21 % du budget total de l'OS 3. Les sources de financement des activités de l'OS 3 proviennent essentiellement de l'Etat (57.0 %) et du PFC (43.1 %).

Les prochains paragraphes présentent les principales activités qui composent chacun des résultats de l'OS 3. Seules les activités du résultat O3R1 sont de la responsabilité de la DGM, la réalisation des activités inscrites aux autres résultats étant de la responsabilité de la DEIE.

Résultat O3R1 « Les activités météorologiques et climatologiques sont renforcées et les paramètres climatiques intégrés dans l'évaluation des connaissances des ressources en eau »

- Réalisation des études d'évaluation des paramètres météorologiques/climatologiques et leur évolution (Actualisation des courbes IDF, etc....) (15.9 millions FCFA – 100% du budget du résultat O3R1). La DGM est responsable de la réalisation de ces activités.

Résultat O3R2 « Les eaux de surface sont valorisées et leurs connaissances améliorées au profit des usages »

- Elaboration d'un plan de renforcement/réhabilitation du réseau hydrométrique et en assurer son suivi (122.8 millions FCFA – 71.8 % du budget du résultat O3R2).
- Lancement d'études relatives à l'évaluation de la performance du réseau de suivi hydrométrique, le suivi des zones humides, etc. (18.4 millions FCFA – 10.7 % du budget du résultat O3R2).
- Suivi des risques liés à l'eau (30.0 millions FCFA - 17.5 % du budget du résultat O3R2).

Résultat O3R3 « Les connaissances sur les eaux souterraines sont améliorées pour leur mobilisation au service des usages et leur gestion durable »

- Réalisation de travaux pour l'amélioration du suivi piézométrique (nivellement, actualisation du plan de développement du réseau, etc.) (50.2 millions FCFA – 24.5 % du budget du résultat O3R3).
- Suivi des ouvrages de mobilisation des eaux souterraines et des prélèvements (capitalisation et mise à jour des données) (155.3 millions FCFA – 75.5 % du budget du résultat O3R3).

Résultat O3R4 « Les connaissances sur la qualité des eaux sont améliorées »

- Acquisition et installation de certains équipements de laboratoire, notamment le matériel consommable (151.5 millions FCFA – 59. % du budget du résultat O3R4).
- Réalisation de travaux concernant l'établissement de l'état des lieux de la qualité d'eau (104.8 millions – 41.0 % du budget du résultat O3R4).

Résultat O3R5 « Les informations sur l'eau sont disponibles »

- Opérationnalisation de la BD SNIEau (échanges de protocoles de données, chargement de données existantes, etc.) (18.2 millions – 20.1 % du budget du résultat O3R5).
- Diffusion des données et promotion du suivi des ressources en eau (47.7 millions FCFA – 53 % du budget du résultat O3R5).
- Mise à la disposition des acteurs et du public en général de la documentation sur l'eau (24.3 millions FCFA – 26.9 % du budget du résultat O3R5).

Résultat O3R6 « Les connaissances sur le changement climatique et sur les mesures d'adaptation et d'atténuation sont améliorées »

- Lancement des activités de capitalisation des résultats des études sur les mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique en lien avec la GIRE (3.5 millions – 100% du budget du résultat O3R6)

Résultat O3R7 « Les actions de recherche et développement dans le domaine de l'eau sont appuyées, suivies et promues »

- Tenue de plusieurs réunions, d'ateliers et fora du CPCR eau dont l'appui à l'organisation des journées scientifiques (14.7 millions FCFA – 100% du budget du résultat O3R7).

Résultat O3R8 « Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 3 »

- Prise en charge des salaires (44.4 millions FCFA – 100 % du budget du résultat O3R8).

Par ailleurs, en termes d'affectation budgétaire, on constate que les efforts de l'OS 3 portent sur le suivi des différents réseaux de mesure (hydrométrique, piézométrique, qualité d'eau) et leur amélioration technique et organisationnelle afin d'accroître les connaissances sur les ressources en eau.

4.5 Objectif spécifique 4

L'objectif spécifique 4 (OS 4) s'énonce « Assurer la coordination et le suivi du processus de la GIRE à travers l'opérationnalisation du SP/PAGIRE ». Le SP/PAGIRE, structure de coordination de la GIRE, est chargé de la réalisation des différentes activités de l'OS 4.

Les résultats attendus de l'OS 4 sont les suivants :

- Résultat 1 : La coordination et le suivi du PAGIRE-Phase 2 sont assurés par le SP/PAGIRE.
- Résultat 2 : Les actions transversales sont mises en œuvre par le SP/PAGIRE.
- Résultat 3 : Le fonctionnement du SP/PAGIRE est assuré pour une bonne coordination de la mise en œuvre du PAGIRE phase 2.
- Résultat 4 : L'expertise nationale et internationale est mobilisée pour la mise en œuvre du PAGIRE phase 2.

Il est à noter que budget du résultat 4 est mis en œuvre selon les modalités de « paiement direct » (PD). Ce budget n'est pas inclus dans le budget du PFC.

Les prochaines sections présentent le PTB 2014 global de l'OS 4 ainsi qu'une analyse du budget et des activités par résultat attendu.

4.5.1 Analyse du PTB 2014 de l'OS 4

Le budget total 2014 de l'OS 4 est estimé à 1 619 437 273. Il est toutefois à souligner que ce budget inclut les coûts du plan d'équipement, les coûts du plan de formation, les coûts des missions extérieures de l'ensemble des structures d'exécution du PAGIRE ainsi que les coûts de l'assistance technique. En soustrayant le montant (862 678 035 FCFA) consacré à ces 3 sujets ainsi que le budget

du pool d'assistance technique (PD)(254 483 310 FCFA) du budget total de l'OS 4, le budget affecté à la réalisation des activités propres à l'OS 4 et, par conséquent, au SP/PAGIRE est de 502 275 928 FCFA.

Ce budget est réparti entre 4 résultats attendus. Le tableau 34 synthétise le budget 2014 de l'OS 4 pour chaque résultat et présente les sources de financement. Le graphique 25 illustre la répartition (en pourcentage) par résultat du budget global de l'OS 4 alors que la graphique 26 présente les sources de financement.

La lecture du tableau et des graphiques précités permettent de constater que 78.2 % du financement de l'OS 4 est assuré sur les fonds du PFC ASDI/DANIDA, 6 % sur des fonds de l'Etat, une petite partie sur des fonds CPWF alors que le financement direct représente 15.7 % du budget du résultat.

Par ailleurs, la répartition budgétaire entre les différents résultats est le reflet de l'affectation des coûts des plans d'équipement, de formation et des missions externes à l'O4R3. En effet, le budget de ce résultat constitue 63.7 % du budget de l'OS 4.

Les prochains paragraphes présentent les principales activités qui composent chacun des résultats de l'OS 4.

Résultat O4R1 « La coordination et le suivi du PAGIRE-Phase 2 sont assurés par le SP/PAGIRE »

- Organisation et tenue des réunions du Comité de pilotage du PAGIRE et appui aux réunions du CSD (27 millions – 15.9% du budget de résultat O4R1).
- Réalisation d'études prioritaires recommandées par la revue à mi-parcours dont notamment la formulation du programme GIRE post 2015, l'élaboration des textes de fonctionnement des instances des agences de l'eau, etc (50.9 millions FCFA - 30.1 % du budget du résultat OR42).
- Rapportage des activités du PAGIRE et l'élaboration du BPO 2014-2016 (38.8 millions – 22.8 % du budget résultat O4R1).
- Réalisation des audits et du suivi financier (52.9 millions – 31.2 % du budget du résultat OR41).

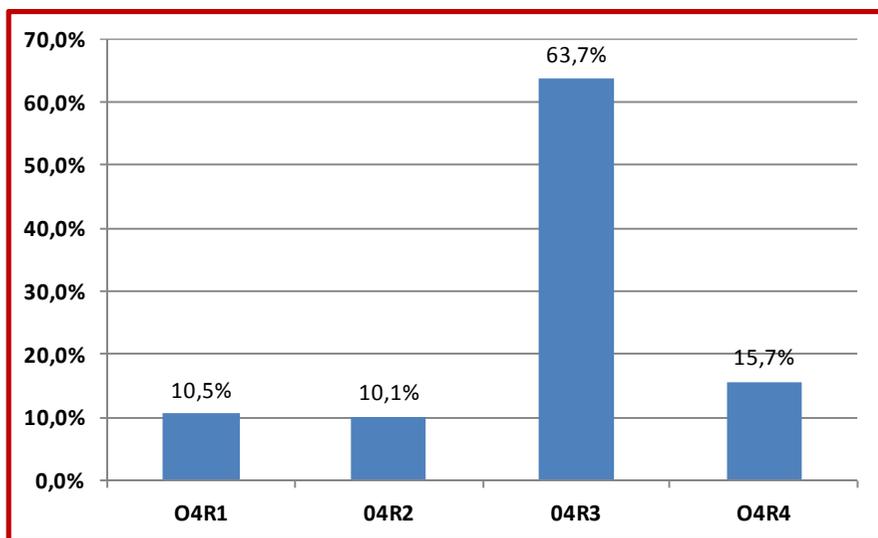
Résultat O4R2 « Les actions transversales sont mises en œuvre par le SP/PAGIRE »

- Financement des formations d'étudiants dans le domaine de l'eau (2IE, ENI, etc.) (99.2 millions FCFA – 60.7 % du budget du résultat OR42).
- Mise en œuvre de la stratégie IEC-GIRE (53.3 millions FCFA – 32.6 % du budget du résultat OR42).
- Affinement de la stratégie GENRE-GIRE et lancement des activités de mise en œuvre (11 millions FCFA – 6.7 % du budget du résultat O4R2).

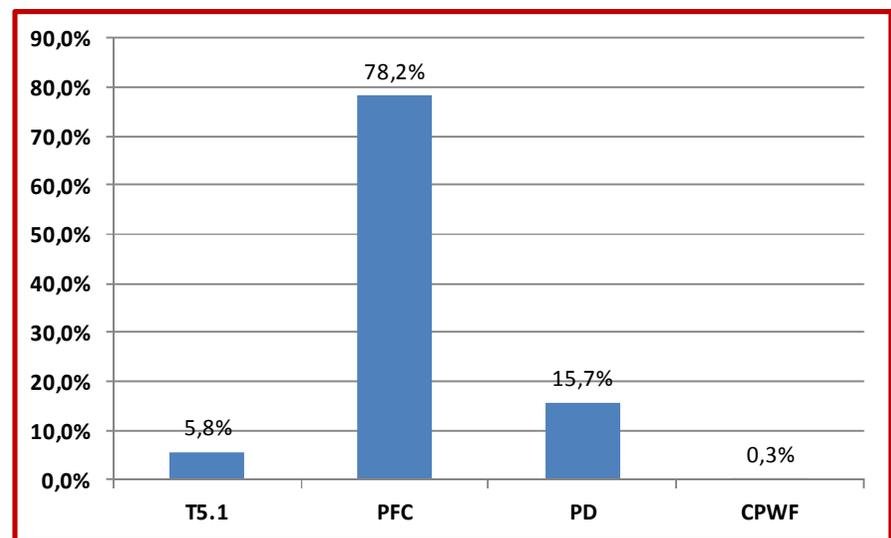
Tableau 34: PTB 2014 de l'OS 4

RESUL.	LIBELLE	BUDGET 2014	POUR. (%)	REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT DU PTB 2014 DE L'OS 4								
				T5.2	T5.1	CFE	PFC	PD	MCC	RW	AELB	CPWF
O4	Assurer la coordination et le suivi du processus de la GIRE à travers l'opérationnalisation du SP/PAGIRE	1 619 437 273	100,0%	-	93 163 428	-	1 266 210 535	254 483 310	-	-	-	5 580 000
O4R1	La coordination et le suivi du PAGIRE-Phase 2 sont assurés par le SP/PAGIRE	169 750 000	10,5%	-	-	-	169 750 000	-	-	-	-	-
O4R2	Les actions transversales sont mises en œuvre par le SP/PAGIRE	163 392 500	10,1%	-	-	-	163 392 500	-	-	-	-	-
O4R3	Le fonctionnement du SP/PAGIRE est assuré pour une bonne coordination de la mise en œuvre du PAGIRE phase 2	1 031 811 463	63,7%	-	93 163 428	-	933 068 035	-	-	-	-	5 580 000
O4R4	L'expertise nationale et internationale est mobilisée pour la mise en œuvre du PAGIRE phase 2	254 483 310	15,7%	-	-	-	-	254 483 310	-	-	-	-

Graphique 25 : pourcentage budget affecté chaque résultat-OS4



Graphique 26: contribution % des sources de financement-OS 4



Résultat O4R3 « Le fonctionnement du SP/PAGIRE est assuré pour une bonne coordination de la mise en œuvre du PAGIRE phase 2 »

- Paiement des salaires du personnel et des frais de fonctionnement (107.5 millions FCFA - 10.5 % du budget du résultat O4R3).
- Acquisition des équipements destinés à l'ensemble des structures d'exécution du PAGIRE (516.1 millions FCFA - 50.1 % du budget du résultat O4R3). L'annexe 4 et l'annexe 5 présentent respectivement le plan d'équipement 2014 de chaque structure d'exécution et le plan de passation des Marchés 2014.
- Mise en œuvre du plan de formation 2014 qui regroupe toutes les formations demandées par les structures d'exécution du PAGIRE (282.1 millions FCFA - 27.5 % du budget du résultat O4R3). L'annexe 6 le contenu du plan de formation du PAGIRE pour l'année 2014.
- Réalisation de missions d'information « hors pays » pour l'ensemble des structures d'exécution du PAGIRE (64.5 millions FCFA - 6.2 % du budget du résultat O4R3).
- Appui au processus d'adoption des SDAGE de l'AEM et de l'AEC et appui à la préparation des SDAGE de l'AEG et l'AEL (28.1 millions - 2.8 % du budget du résultat O4R3).
- Réalisation de missions d'appui aux structures d'exécution, édition et diffusion de documents, etc. (29.1 millions - 2.9% du budget du résultat O4R3).

Résultat O4R4 « L'expertise nationale et internationale est mobilisée pour la mise en œuvre du PAGIRE phase 2 »

Tel que déjà mentionné le budget du résultat O4R4 est financé directement par l'ASDI. Ce budget, d'un montant de 254.5 millions FCFA, exprime les coûts de l'assistance technique nationale et internationale à long terme et court terme (pool AT/PAGIRE) demandée par le SP/PAGIRE et les structures d'exécution. Pour l'année 2014, les missions d'appui programmées à l'O4R4 résultent des recommandations prioritaires de la revue à mi-parcours.

Les missions d'appui constituées d'experts nationaux et/ou internationaux sont les suivantes :

- Mobilisation des experts en appui à la formulation du programme GIRE post 2015 (77.9 millions FCFA - 30.7 % du budget du résultat O4R4).
- Mobilisation des experts en appui l'élaboration des textes de fonctionnement des instances des agences de l'eau (11.5 millions FCFA - 4.5 % du budget du résultat O4R4).
- Mobilisation des experts chargés de la formation du personnel au processus BPO et au suivi-évaluation (14.2 millions FCFA - 5.5 % du budget du résultat O4R4).
- Mobilisation de l'expert chargé l'appui à la réalisation de l'application de suivi-évaluation de la GIRE (13.3 millions FCFA - 5.2 % du budget du résultat O4R4).
- Mobilisation de l'expert en ressource en eau pour appuyer la caractérisation des sources de l'AEM et de l'AEC (11.5 millions FCFA - 4.5 % du budget du résultat O4R4).
- Mobilisation de l'expert international long terme (126. Millions - 49.6 % du budget du résultat O4R4).

Par ailleurs, il est prévu le financement de certaines missions sur les fonds du pool PN-AEPA. Il s'agit notamment de la mobilisation d'experts pour l'appui à l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale de l'eau et du Code de l'eau, etc.

5 Résultats attendus et indicateurs annuels 2014

Conformément à la recommandation du Manuel de suivi-évaluation, le tableau suivant précise les indicateurs annuels pour le suivi du PTB 2014.

Tableau 35 : cibles 2014

Objectif spécifique	Résultats attendus du PTB 2014	Intitulé de l'indicateur	Cible 2014	Structures responsables	Mode de calcul
Gérer de manière concertée les ressources en eau dans les bassins hydrographiques du pays à travers les agences de l'eau	Les instances sont installées et fonctionnelles	Nombre de conseil d'administration opérationnel	4	Agences de l'eau	Décompte des décrets de nomination.
	Des Comités locaux de l'eau sont créés dans l'ensemble des espaces de gestion	Nombre de comités locaux ayant tenu leur Assemblée Générale constitutive	20	Agences de l'eau (Nakanbé, Mouhoun, Cascades)	Décompte des CR d'installation
	Le processus d'élaboration des SDAGE est lancé dans l'ensemble des Agences de l'eau	Nombre de contrats de prestation signés pour l'élaboration de SDAGE	2	Agences de l'eau (Gourma et Liptako)	Décompte des contrats signés
		Nombre de rapports intermédiaires de SDAGE validé	1	Agence de l'eau (Nakanbé)	Décompte des rapports intermédiaires validés par les Comités de Suivi
		Nombre de SDAGE adopté par le Gouvernement	2	Agences de l'eau (Mouhoun et Cascades)	Décompte des SDAGES adopté en conseil des ministres
	Des actions de protection des ressources en eau sont appuyées	Proportion de dépense des Agences de l'eau consacrée à la protection des ressources en eau	15%	Agences	$\frac{DepensePREV}{DepenseTOTAL} \times 100$
	Les DAC d'études à réaliser en 2014 sont prêts	Pourcentage de DAC transmis à la DMP par rapport au nombre prévu dans le PPM 2014	4	Agences ; DGRE	$\frac{DACprévu - DACtrans}{DACprévu} \times 100$
	La participation des acteurs des espaces de gestion est renforcée.	Nombre de participants aux ateliers d'information tenus au profit des usagers, de l'administration et des collectivités	1500	Agences de l'eau DGRE DGBH	Cumul des participants aux ateliers

Objectif spécifique	Résultats attendus du PTB 2014	Intitulé de l'indicateur	Cible 2014	Structures responsables	Mode de calcul
Assurer l'opérationnalisation du cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau à l'horizon 2015	Le taux de recouvrement de la CFE s'est accru par rapport à 2011	Niveau d'accroissement du recouvrement de la CFE par rapport à 2011	80%	Agence DGRE/DGBH	$\frac{\text{Montant } 2013 - \text{Montant } 2011}{\text{Montant } 2011} \times 100$
	Les documents de référence de la CFE sont élaborés	Nombre de rapports validés	3	DGRE/DGBH	Décompte des rapports validés en atelier national
	Les services pilotes de la police de l'eau sont créés et fonctionnels	Nombre Services de police de l'eau mis en place	1	Agence DGRE/DGBH	Décompte du nombre de service créés
	Les rapports provisoires des études programmées pour le renforcement du cadre juridique sont validés	Nombre de rapports provisoires validés	2	DGRE	Décompte du nombre de rapports provisoires validés par les Comités de suivi
Assurer le suivi et développer la connaissance des ressources en eau au bénéfice des usagers à travers le Système National d'Information sur l'Eau	Les différentes thématiques du SNI Eau sont mises à jour régulièrement	Nombre de thématiques mises à jour	1	DGRE/DEIE	Décompte des thématiques mises à jour
		Nombre d'agents formés des structures (AE, DGRE, DREAHA) à la gestion de la base	25	DGRE/DEIE	Décompte des agents formés
	Les rapports provisoires des études programmées pour le renforcement de la connaissance sur les ressources en eau sont validés	Nombre de rapport provisoire d'étude validé	3	DGRE/DEIE	Décompte du nombre de rapport provisoire validé par les Comités de suivi
Assurer la coordination et le suivi du processus de la GIRE à travers l'opérationnalisation du SP/PAGIRE	Les équipements inscrits dans le PPM 2014 sont livrés	Taux de livraison des équipements	100%	SP/PAGIRE	$\frac{\text{NombreEqLivré}}{\text{NombreEqPrévu}} \times 100$
	Les rapports d'études sont validés	Nombre de rapports provisoires validés	3	SP/PAGIRE	Décompte du nombre de rapports provisoires validés par les Comités de suivi
	Les sessions du comité de pilotage sont tenues	Nombre de sessions statutaires tenues	3	SP/PAGIRE	Décompte des sessions tenues

Le tableau 35 précise les résultats majeurs sur lesquels les efforts vont se concentrer. Ces résultats sont la continuité et l'accélération des processus entamés et qui n'ont pas connu d'aboutissement à ce jour.

Les hypothèses de base tablent sur une disponibilité des financements et une forte volonté politique. Parmi les risques pouvant freiner l'atteinte de ces résultats, il convient de noter :

- la disponibilité des ressources humaines en effectif suffisant et en qualification y compris la maîtrise du management de la ressource ;
- la disponibilité des équipements logistiques notamment au niveau de certaines agences de l'eau (AEC, AEG et AEM) ;

Les mesures envisageables pour ces risques sont :

- la formation des responsables de composante au management et à la gestion du temps ;
- l'anticipation sur la préparation des dossiers ;
- la mise à disposition des agences des équipements logistiques dans les délais requis ;
- la formation et l'accompagnement des nouveaux agents dans les différents services ainsi que leur implication réelle dans la mise en œuvre des activités.

6 Risques et mesures d'atténuation-PTB 2014

Une bonne exécution du PTB 2014 nécessite la collaboration et la coopération de tous les acteurs. Cependant, certains risques, s'ils ne sont pas bien identifiés et atténués dès à présent, peuvent entraîner des retards dans la réalisation des activités et, par conséquent produire des impacts négatifs sur les résultats attendus.

Le tableau 36 présente la liste des risques qui peuvent éventuellement affecter la bonne marche du PTB et propose des mesures d'atténuation.

Tableau 36 : risques et mesures d'atténuation

Risques	Mesures d'atténuation	Responsables
Longs délais dans la rédaction des termes de référence et le recrutement du personnel de l'assistance technique court terme.	Elaborer un chronogramme d'intervention des experts et l'appliquer ; Anticiper l'élaboration des TDR de mobilisation des assistants techniques.	SP/PAGIRE et structures d'exécution COWI
Longs délais dans l'élaboration des DAC et lourdeur des procédures induisant un retard dans la mise en œuvre du Plan de Passation de Marché (PPM)	Anticiper l'élaboration des DAC ; Désigner un responsable chargé du suivi de façon rapprochée des dossiers ; Former le personnel affecté au suivi des marchés ; Recourir au SPM du SP/PAGIRE pour l'appui-conseil.	DGRE, DGBH, Agences de l'eau, SP/PAGIRE
Longs délais dans l'adoption des textes réglementaires notamment police de l'eau et CFE.	Désigner un responsable chargé du suivi rapproché des dossiers ; Faire régulièrement le point des instances et difficultés en conseil de Cabinet.	DGRE, SP-PAGIRE, DGBH
Mobilité des ressources humaines des structures de coordination et de mise en œuvre	Prendre des mesures de motivation des agents Recruter des agents complémentaires	SP/PAGIRE, DGRE, DRH, DGBH
Lenteur dans le déblocage de la contrepartie nationale	Veiller à la conformité des pièces, à la justification dans les délais ; Tenir des rencontres d'échanges avec la Direction du contrôle des marchés et des engagements financiers (SP/PAGIRE, DGRE, DGBH

7 Conclusion

Le bilan des activités de l'année 2013 montre de bons résultats. Le taux global de réalisation des sous-activités est près de 80 % ce qui correspond à un taux pondéré d'exécution physique de 74%. L'objectif spécifique 1 a connu une avancée majeure avec le « passage » de l'état de noyau technique des AE à des agences de l'eau dûment constituées et disposant de leurs instances.

Les objectifs spécifiques 2 et 3 ont connu des rendements plus faibles. Les principales structures d'exécution responsables de la mise en œuvre des sous-activités inscrites à ces résultats ont subi des contraintes liées au réaménagement organisationnel du MEAHA et à une planification trop ambitieuse

en regard des moyens dont elles disposaient pour certaines d'entre elles. Malgré ces difficultés, le taux pondéré d'exécution physique est de 62 % à l'OS 2 et de 54 % à l'OS 3. En ce qui concerne l'objectif spécifique 4, plus de 85 % des sous-activités planifiées ont été réalisées se traduisant ainsi par un taux pondéré d'exécution physique de 83%.

L'analyse de la programmation des activités et du budget 2014 du PAGIRE indique clairement que les efforts porteront sur l'opérationnalisation des agences de l'eau et sur la mise en œuvre des recommandations prioritaires de l'auto-évaluation du PAGIRE et de la revue à mi-parcours.

Toutes les agences de l'eau auront lancé le processus d'élaboration des SDAGE ; pour certaines (AEM et AEC) ce processus sera terminé à la fin 2014 alors que l'AEN disposera d'une première version de son document de SDAGE. L'AEG et l'AEL auront lancé le processus au travers de l'élaboration de termes de référence et le recrutement de prestataires.

En outre, toutes les agences interviendront dans la mise en place de nouveaux CLE et en appui aux CLE existants à travers des subventions financières et des conseils aux membres différents CLE. Il est également à souligner qu'en termes de protection de la ressource, chaque agence lancera une étude sur les impacts des activités minières sur les ressources en eau.

Il est également prévu l'élaboration de la nouvelle politique de l'eau ainsi que le Code de l'eau. La DGRE poursuivra ses efforts sur l'opérationnalisation de la police de l'eau et de la CFE. Quant à la DGBH, nouvelle structure au sein du MEAHA, elle portera ses efforts en particulier sur la mise en œuvre du plan d'action de l'étude interaction entre la Gire et la décentralisation ainsi que l'élaboration d'un mécanisme de concertation et de capitalisation avec les agences de l'eau.

La DEIE à l'OS 3 poursuivra ses actions entreprises dans le domaine de l'amélioration des connaissances de la ressource au travers du suivi des différents réseaux de mesures et la conduite d'études spécifiques.

Le SP/PAGIRE assurera la coordination des activités du PAGIRE. Il sera aussi responsable de la conduite d'études prioritaires, de la mise en œuvre du programme de formation, du suivi des étudiants dans le domaine de l'eau inscrits dans les instituts de formation. Il assurera également l'organisation des sessions du Comité de Pilotage.

Le programme de travail de l'année 2014 est ambitieux et il nécessite la collaboration et surtout un fort engagement de tous.

ANNEXE 1 :

BILAN DETAILLE DES ACTIVITES DU PTB 2013

ANNEXE 2 :

GRILLE DE PONDERATION

N°	CATEGORIES DE SOUS ACTIVITES	COEFFICIENT DE PONDERATION
1	Achat de documents (images, ouvrage,...)	1
2	Acquisition d'équipement/Réception	1
3	Adhésion à un organisme	1
4	Analyse d'échantillon	2
5	Réalisation/Animation d'émission radio et TV	1
6	Appui-conseil et financier	3
7	Assurance des véhicules	1
8	Confection de support de IEC (calendrier, tee-shirt...)	2
9	Construction /réhabilitation	2
10	Diffusion de document	1
11	Edition de document	2
12	Elaboration de document (rapport, protocole, note de service, TDR, Plan d'équipement, requête...)	2
13	Finalisation de document	2
14	Installation d'équipement	1
15	Introduction de texte en adoption	1
16	Mobilisation de budget (requête de financement, inscription à la LFE...)	1
17	Mobilisation d'expertise du Pool	1
18	Organisation de concours (recrutement personnel, jeu, ...)	1
19	Paiement des frais (marché, formation, subvention, salaires/indemnités...)	4
20	Participation à séminaire de formation	2

21	Participation aux évènements	1
22	Préparation de dossier de marché	2
23	Procédures de sélection de prestataires	3
24	Réalisation de mission terrain dans le pays	1
25	Réalisation d'étude sommaire	3
26	Soumission de document à une instance	1
27	Soumission de documents à l'autorité (signature, requête...)	1
28	Suivi bureau (exécution de contrat, réunion à l'interne,...)	1
29	Tenue d'atelier (suivi, restitution, validation, sensibilisation...)	3
30	Tenue de cérémonie	1
31	Tenue des réunions	1
32	Tenue session instance	2
33	Travaux de gestion documentaire	1
34	Travaux de protection de la ressource	2
35	Travaux de traitement et saisie des données	3
36	Voyage hors pays	1

ANNEXE 3 :

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'ANNEE 2014

ANNEXE 4 :

**PLAN D'EQUIPEMENT DES STRUCTURES D'EXECUTION
POUR L'ANNEE 2014**

PLAN D'EQUIPEMENT 2014

Equipement	AEN	AEM	AEC	AEG	AEL	DGBH	DEIE	SP/PAGIRE	DGM	DGAH	Total
Matériels roulants	10 800 000	5 400 000	5 400 000	5 400 000	5 400 000	31 000 000	8 100 000	125 000 000	5 400 000	0	201 900 000
Informatique	1 838 585	0	0	0	496 195	1 671 265	0	1 725 990	0	0	5 732 035
Peri-informatique	600 000	820 000	575 000	3 515 000	805 000	2 102 000	1 737 000	2 342 000	1 695 000	1 265 000	15 456 000
Matériel technique	0	500 000	500 000	4 700 000	4 700 000	100 000	2 800 000	0	72 300 000	0	85 600 000
Bureautique	0	1 600 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0	0	2 100 000	0	0	8 200 000
Mobiliers	0	0	850 000	3 335 000	3 335 000	3 060 000	1 850 000	8 100 000	1 680 000	0	22 210 000
Total	13 238 585	8 320 000	8 825 000	18 450 000	16 236 195	37 933 265	14 487 000	139 267 990	81 075 000	1 265 000	339 098 035

ANNEXE 5 :

PLAN DE PASSATION DE MARCHES (PPM)

POUR L'ANNEE 2014

Ligne budgétaire (financement)	Montant de l'inscription budgétaire	Montant des dépenses engagées mais non liquidées sur la gestion précédente	Crédits disponibles	Nature des prestations	Mode de passations des marchés	période de publication des appels à la concurrence	Période de remise des offres ou des propositions	Temps nécessaire pour l'évaluation des offres /propositions	Date probable de démarrage des prestations	Délai d'exécution prévu (jours)	Gestionnaire des crédits
ASEA-Appui PAGIRE 2/PFC	141 900 000		141 900 000	Acquisition Matériels roulants	AOO	02/05/2014	02/06/2014	7	15/07/2014	60	SP/PAGIRE
	5 732 035		5 732 035	Acquisition Informatiques	DP	02/05/2014	12/05/2014	1	01/07/2014	45	
	15 456 000		15 456 000	Acquisition Matériel Péri-Informatique	DP	02/06/2014	12/06/2014	1	01/08/2014	45	
	85 600 000		85 600 000	Acquisition Matériel Technique	AOO	02/05/2014	30/06/2014	7	18/08/2014	60	
	8 200 000		8 200 000	Acquisition Matériel Bureautique	DP	02/06/2014	12/06/2014	1	01/08/2014	45	
	20 530 000		20 530 000	Acquisition Mobiliers	AOO	02/06/2014	30/06/2014	7	18/08/2014	60	
	30 000 000		30 000 000	Commanditer des audits financiers externes des exercices 2014 et 2015	MI	01/09/2014	16/09/2014	7	30		
					Dpro	03/11/2014	02/01/2015	1		30/01/2015	
4 500 000		4 500 000	Réaliser un film documentaire sur l'impact de l'orpaillage sur les ressources en eau	DP	02/05/2014	12/05/2014	1	01/07/2014	45		

Ligne budgétaire (financement)	Montant de l'inscription budgétaire	Montant des dépenses engagées mais non liquidées sur la gestion précédente	Crédits disponibles	Nature des prestations	Mode de passations des marchés	période de publication des appels à la concurrence	Période de remise des offres ou des propositions	Temps nécessaire pour l'évaluation des offres /propositions	Date probable de démarrage des prestations	Délai d'exécution prévu (jours)	Gestionnaire des crédits
ASEA-Appui PAGIRE 2/ Titre 5 Contrepartie Etat	19 800 000		19 800 000	Fournitures de bureau et consommables informatiques et produit d'entretien	DP	15/04/2014	30/04/2014	1	12/05/2014	30	DAF/MEAHA
	7 800 000		7 800 000	Entretien de matériel roulant	DP	15/04/2014	30/04/2014	1	12/05/2014	30	
	10 800 000		10 800 000	Entretien et réparation de matériel et mobilier de bureau	DP	15/04/2014	25/04/2014	1	12/05/2014	30	
	18 000 000		18 000 000	Carburant et lubrifiants	ED entente directe ou gre a gre						
ASEA-Appui PAGIRE 2/PFC	30 000 000		30 000 000	Réaliser un plan stratégique de développement des instances de l'AEN	MI	01/04/2014	16/04/2014	7		90	AEN
					Dpro	16/06/2014	16/07/2014	1	01/09/2014		
	20 000 000		20 000 000	Réaliser une étude d'impact des activités minières sur les ressources en eau (pollution, prélèvement, ô)	MI	02/12/2014	17/12/2014	7	30/01/2015	90	
					Dpro	30/01/2015	01/03/2015	7	15/05/2015		

Ligne budgétaire (financement)	Montant de l'inscription budgétaire	Montant des dépenses engagées mais non liquidées sur la gestion précédente	Crédits disponibles	Nature des prestations	Mode de passations des marchés	période de publication des appels à la concurrence	Période de remise des offres ou des propositions	Temps nécessaire pour l'évaluation des offres /propositions	Date probable de démarrage des prestations	Délai d'exécution prévu (jours)	Gestionnaire des crédits
CFE	10 000 000		10 000 000	Etude de faisabilité sur la réalisation d'aménagement agro-sylvo-pastoral autour du barrage de Loumbila	MI	01/04/2014	16/04/2014	7		90	AEN
					DPro	16/06/2014	16/07/2014	1	30/08/2014		
	20 000 000		20 000 000	Réaliser l'étude de délimitation des périmètres de protection des retenues stratégiques	MI	02/05/2014	19/05/2014	7		90	
					DPro	30/06/2014	01/07/2014	1	18/09/2014		
	48 000 000		48 000 000	Réaliser les travaux de confection et d'implantation des bornes	AAO	02/05/2014	02/06/2014	7	18/07/2014	90	
	80 000 000		80 000 000	Réaliser la bathymétrie des retenues d'eau (Lac Bam et Barrage de Loumbila)	AAO	03/11/2014	03/12/2014	7	16/02/2015	90	

Ligne budgétaire (financement)	Montant de l'inscription budgétaire	Montant des dépenses engagées mais non liquidées sur la gestion précédente	Crédits disponibles	Nature des prestations	Mode de passations des marchés	période de publication des appels à la concurrence	Période de remise des offres ou des propositions	Temps nécessaire pour l'évaluation des offres /propositions	Date probable de démarrage des prestations	Délai d'exécution prévu (jours)	Gestionnaire des crédits
ASEA-Appui PAGIRE 2/PFC	7 500 000		7 500 000	Concevoir le site web de l'Agence de l'Eau	MI	01/04/2014	16/04/2014	7		30	AEM
					DPro	16/06/2014	16/07/2014	1	01/09/2014		
	4 900 000		4 900 000	Faire l'inventaire des occupants des berges du Mouhoun	DP	02/05/2014	12/05/2014	1	01/07/2014	90	
	4 900 000		4 900 000	Concevoir le site web de l'Agence de l'Eau	MI	01/04/2014	16/04/2014	7		30	
Dpro					01/06/2014	16/07/2014	1	30/08/2014			

Ligne budgétaire (financement)	Montant de l'inscription budgétaire	Montant des dépenses engagées mais non liquidées sur la gestion précédente	Crédits disponibles	Nature des prestations	Mode de passations des marchés	période de publication des appels à la concurrence	Période de remise des offres ou des propositions	Temps nécessaire pour l'évaluation des offres /propositions	Date probable de démarrage des prestations	Délai d'exécution prévu (jours)	Gestionnaire des crédits
	75 000 000		75 000 000	Etude de mise en place 5 CLE	DP	02/05/2014 PAYEMENT EN 2015	12/05/2014	1	01/07/2014	90	AEC
	15 000 000		15 000 000	Identifier et caractériser les sites (sources, berges) à protéger dans le SB de la Comoé	MI	02/06/2014 PAYEMENT EN 2015	17/06/2014	7			
					DPro	30/07/2014	01/09/2014	1	15/10/2014	60	
	75 000 000		75 000 000	Etude de mise en place et restructurer les CLE (5)	MI	01/04 2014	16/04/2014	7		90	AEG
					DPro	30/05/2014	01/07/2014	1	18/08/2014		
4 600 000			4 600 000	Refectionner le siège de l'Agence de l'Eau	DP	02/05/2014	19/05/2014	1	30/06/2014	45	
					MI	01/04/2014	16/04/2014	7		30	
											DPro
4 750 000			4 750 000	Concevoir le site web de l'Agence de l'Eau	MI	02/06/2014 PAYEMENT 2015	17/06/2014	7		90	
					DPro	30/07/2014	01/09/2014	1	15/11/2014		
80 000 000			80 000 000	Réaliser les études pour l'élaboration du SDAGE	MI	02/06/2014 PAYEMENT 2015	17/06/2014	7		90	
					DPro	30/07/2014	01/09/2014	1	15/11/2014		

Ligne budgétaire (financement)	Montant de l'inscription budgétaire	Montant des dépenses engagées mais non liquidées sur la gestion précédente	Crédits disponibles	Nature des prestations	Mode de passations des marchés	période de publication des appels à la concurrence	Période de remise des offres ou des propositions	Temps nécessaire pour l'évaluation des offres /propositions	Date probable de démarrage des prestations	Délai d'exécution prévu (jours)	Gestionnaire des crédits	
	4 800 000		4 800 000	Concevoir le site web de l'Agence de l'Eau	MI	01/04/2014	16/04/2014	7		30	AEL	
					DPro	30/05/2014	30/06/2014	1				
	105 000 000		105 000 000	Etude et mise en place et restructurer les CLE (7)	MI	18/08/2014	30/09/2014	7		90		
					Dpro	02/01/2015	19/02/2015	1	30/03/2015			
	80 000 000		80 000 000	Réaliser les études pour l'élaboration des SDAGE	MI	01/09/2014 PAYEMENT 2015	16/09/2014	7		90		
					DPro	30/10/2014	30/11/2014	1	15/01/2015			

Ligne budgétaire (financement)	Montant de l'inscription budgétaire	Montant des dépenses engagées mais non liquidées sur la gestion précédente	Crédits disponibles	Nature des prestations	Mode de passations des marchés	période de publication des appels à la concurrence	Période de remise des offres ou des propositions	Temps nécessaire pour l'évaluation des offres /propositions	Date probable de démarrage des prestations	Délai d'exécution prévu (jours)	Gestionnaire des crédits
ASEA-Appui PAGIRE 2/ Titre 5.2 Contrepartie Etat	80 000 000		80 000 000	Acquérir les équipements de suivi hydrométrique et effectuer les travaux	AAO	02/05/2014 PAYEMENT EN 2015	02/06/2014	7	15/05/2014	60	DGRE/DEIE
	130 000 000		130 000 000	Acquérir le matériel de suivi des débits solides	AAO	02/06/2014 PAYEMENT 2015	02/07/2014	7	17/08/2014	60	
	55 000 000		55 000 000	Acquérir les équipements et consommables de laboratoire	AAO	01/04/2014 PAYEMENT EN 2015	02/05/2014	7	16/06/2014	60	
	80 000 000		80 000 000	Acquérir les équipements du suivi du réseau piézométrique (acquisition)	AAO	02/05/2014 PAYEMENT 2014	02/06/2014	7	17/07/2014	60	
	75 000 000		75 000 000	réaliser 15 nouveaux piézomètres (TRAVAUX)	AOO	02/05/2014	02/06/2014	7	17/07/2014	60	
	10 000 000		10 000 000	Effectuer le contrôle des travaux de réalisation des 15 nouveaux piézomètres	MI	02/05/2014 PAYEMENT EN 2015	19/05/2014	7	75		
			DPro		30/06/2014	30/07/2014	1	15/09/2014			

ANNEXE 6 :

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2014

Titre de la formation	Objectifs de la formation	Bénéficiaires	Approche de la formation (individuelle, groupée)	Période	Cout de la formation
Formation à l'utilisation du logiciel comptable SUCCES	Maîtriser l'outil de gestion comptable SUCCES	DREAHA 13 personnes, AE (01) personne par AE, DGRE (01), DGBH(01) SPPAGIRE (03), Services comptables des structures de mise en œuvre PAGIRE et les DREAHA (25 personnes)	Groupée	mai-juin	8 775 000
Former le personnel en gestion comptable et financière	Connaître les concepts et outils de gestion comptable et financière maîtriser le manuel de procédures	DREAHA 13 personnes, AE (01) personne par AE, DGRE (02), DGBH(02), SPPAGIRE (03), Services comptables des structures de mise en œuvre PAGIRE et les DREAHA (25 personnes)	Groupée	Mai	7 456 000
formation en Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	connaître les concepts de la GAR et les indicateurs S'exercer à l'application de la GAR sur des aspects réels de travail quotidien	AE (02) personnes par AE DSOB, DLR, DLCAE, DEIE, SPPAGIRE (01) Personne par structure	Groupée	juillet	12 615 000
Formation niveau avancé en Ms excel, Ms access et Ms project	Perfectionner les connaissances déjà acquises maîtriser les innovations sur les logiciels	Spécialistes suivi-évaluation (points focaux) (15 personnes), AE (02) Personnes DSOB, DLR, DLCAE, DEIE, SPPAGIRE (01) Personne par structure	Groupée (évaluation préalable du niveau de maîtrise des logiciels)	juillet août	11 817 000
Formation en planification et en suivi évaluation axés sur les résultats	connaître les concepts de Suivi-évaluation S'exercer à l'application du suivi-évaluation sur des aspects réels de travail quotidien	AE (02) Personnes, DSOB, DLR, DLCAE, DEIE, SPPAGIRE (01) Personne par structure; Ressources humaines des structures de mise en œuvre et de coordination (15 personnes)	Groupée	mai	11 817 000
Formation en conception de base de données et systèmes d'information géographiques	maîtriser les concepts et les techniques BD et SIG Travaux pratiques	AE (02) Personnes dont (01) personne par session, Chargés de suivi de l'élaboration des SDAGE des AE et de la mise en place de CLE; 10 personnes	Groupée	avril	14 330 000
Formation en GIRE	maîtrise de tous les aspects de la GIRE et de sa mise en œuvre	structures de mise en œuvre et de coordination et DREAHA (AEM) 100 personnes quatre SESSIONS	Groupée	avril septembre	17 450 000

Formation en législation	Maitrise la législation et réglementation en matière d'eau	structures de mise en œuvre et DREAHA 30 personnes en deux sessions	Groupée	avril et juin	8 250 000
Formation sur les Techniques de protection des berges : gestion opérationnelle de pollutions, des nuisances et de l'aménagement du territoire	améliorer les connaissances des dégradations des ressources en eau maîtriser les techniques et outils de protection des ressources en eau	01 personnes par AE, 3 Personnes DGBH; 13 personnes DREAHA, 01 personne DEIE, 01 DLR 25 personnes	Groupée	Juillet	10 375 000
Formation leadership, rôle et responsabilité du gestionnaire	Maitriser les concepts et aspects liés aux thèmes	Responsables des AE et autres structures de mise + SP/PAGIRE 10 Personnes	Groupée	Octobre novembre	7 165 000
Former le personnel en procédures de passation des marchés publics		AE (02) personnes par AE DGRE (03) DGBH(03)	Groupée	juillet	8 775 000
Former le personnel à la gestion des données hydrologiques		10 personnes DEIE (02) personnes AE 20 personnes en deux sessions	Groupée		7 187 500
Pratique de secrétariat, gestion du temps et management des activités		Secrétaires et assistants des structures de mise en œuvre et de coordination du PAGIRE 20 personnes	Groupée	août	PM
Former les agents en dynamique de la maîtrise des écrits professionnels		40 personnes en deux sessions	Groupée	juin	11 412 500
Former les chauffeurs en maintenance et techniques de conduite automobile		Chauffeurs des structures de mise en œuvre et de coordination du PAGIRE 30 personnes en deux sessions	Groupée	mai	9 875 000
Formation en légistique		Juristes DGBH DGRE SP/PAGIRE 6 Personnes	Groupée	avril	9 584 000
Former les agents au SIG, télédétection cartographie et Géomatique + mike Basin		Agences de l'eau +DEIE	Groupée	Octobre novembre	27 500 000
Formation en Techniques de plaidoyer, négociation		DREAHA, AE	Groupée	juin	8 775 000
Formation en anglais		SP/PAGIRE	Groupé	toute l'année	5 100 000

Participer à un séminaire de formation en Planification, exécution et contrôle de projets et programme à Montréal (Canada) du 7 juillet au 1er		AEC/SPPAGIRE	Individuelle		19 876 000
formation en suivi évaluation et indicateurs de performance		DGBH	Individuelle	juin	6 000 000
Former l'administrateur de la base de données à la certification oracle 10G		DEIE	Individuelle		2 500 000
Former 2 agents à la maintenance des équipements météo à AGRHYMET Niamey		DGM	Individuelle	juin	4 700 000
Former 2 agents en base de données (AGBD et ACMAD à AGRHYMET à Niamey		DGM	Individuelle	juillet	9 700 000
Former les chefs de stations météo (8 personnes) sur les stations synoptiques		DGM	Individuelle	juillet	2 460 000
Formation en Publication Assisté par Ordinateurs (PAO)		SP/PAGIRE	Deux personnes		4 000 000
Formation en montage video		SP/PAGIRE	Individuelle		4 000 000
Formation sur la gestion des ressources en eau par les Collectivités territoriales		SP/PAGIRE	Individuelle		2 000 000
Formation sur la maîtrise du développement durable		SP/PAGIRE	Individuelle	Mai-juin	6 600 000
Formation en gestion des cycles des marchés publics et administration de contrat	Formation spécialisée du responsable du PPM	SP/PAGIRE	Individuelle	Mai-juin	2 500 000
<i>Formation en archivage et gestion électronique des documents</i>		<i>DEIE/CNDEIEau</i>	<i>Individuelle/Maroc</i>	<i>Août</i>	<i>4 500 000</i>
<i>Formation des lecteurs d'échelle limnimétrique</i>		<i>DEIE</i>	<i>Groupé</i>		<i>15 000 000</i>
TOTAL					282 095 000